



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse

INJEPR-2012/04

**Le service volontaire européen :
une étape dans le parcours de vie des jeunes ?**

Une enquête en région Centre

RAPPORT D'ETUDE

Christelle Robiteau et Stéphanie Silvestre, CESOD
(sous la supervision d'Angelica Trindade-Chadeau)

Commanditaire : INJEP et DRJSCS du Centre

Pour citer ce rapport : Christelle Robiteau, Stéphanie Silvestre, *Le service volontaire européen : une étape dans le parcours de vie des jeunes. Une enquête en région Centre*, Rapport d'étude, INJEP, Paris, mai 2012.

Contexte de l'étude

2011 a été déclarée « année européenne du bénévolat et du volontariat ». Action phare du programme européen Jeunesse en action (PEJA), le service volontaire européen (SVE) vise à promouvoir auprès des jeunes de l'Union, la mobilité, la citoyenneté européenne active, la solidarité, l'apprentissage non formel et le dialogue interculturel.

Sensibles aux effets que peut avoir un tel dispositif sur les parcours de vie des jeunes, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) du Centre s'interrogent sur l'étape que peut représenter le SVE, notamment dans leurs trajectoires personnelles et professionnelles.

Comité de pilotage

Angelica Trindade-Chadeau, chargée d'études et de recherche, INJEP.

Mélanie Valiani, responsable régionale du dossier Europe et international jeunesse, DRJSCS du Centre.

Christelle Robiteau et Stéphanie Silvestre, directrices d'études, CESOD.

Méthodologie

Cette étude repose sur une approche exclusivement qualitative et compréhensive. Dans un premier temps, trois structures d'envoi de la région Centre ont été rencontrées. Parce qu'elles ont des approches différentes et un nombre d'envois de volontaires variable, leur rencontre a permis d'avoir une vision globale des actions menées dans le cadre du SVE.

Puis, la démarche a consisté en la réalisation d'entretiens individuels, semi-directifs, auprès d'anciens volontaires. La sélection de dix d'entre eux s'est faite de façon à diversifier, autant que possible, le profil des jeunes selon le sexe, le niveau de diplôme, la destination, la durée de la mission, le temps écoulé depuis le retour de SVE, la situation actuelle.

Résumé

Le SVE existe depuis quinze ans. Ouvert à tous les jeunes âgés de 18 à 30 ans, et même à partir de 16 ans pour les jeunes ayant moins d'opportunité (JAMO), il leur permet de partir dans un pays membre de l'Union européenne (UE) ou partenaire, pour exercer une mission d'intérêt général. Celle-ci peut durer entre deux semaines et demi et deux mois pour les mineurs, et de deux à douze mois pour les majeurs. Nourris, logés, les jeunes bénéficient par ailleurs d'une protection sociale, d'une indemnité mensuelle, de formations, d'un apprentissage linguistique et d'un tutorat.

Les auteurs mettent ici en avant les motivations à l'engagement des jeunes, les apports de l'expérience et ses effets dans leur parcours tant professionnel que personnel. L'accompagnement sur place, la préparation en amont, pendant et après le SVE, la définition des attentes des jeunes, leur mission, leurs ressentis sont alors autant de points abordés.

Mots clés

SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN, BENEVOLAT, ENGAGEMENT, JEUNE, EUROPE, REGION, CENTRE, MOBILITE INTERNATIONALE, CULTURE, CITOYENNETE.

Présentation des auteurs

Christelle Robiteau et **Stéphanie Silvestre** sont les cofondatrices et directrices d'études du Cabinet d'études sociodémographiques (CESOD).

Diplômées d'un master 2 en sociologie-démographie à l'université Paris-X-Nanterre et enrichies de diverses expériences, elles ont décidé de créer leur propre cabinet d'études afin de mettre leurs connaissances et leurs savoir-faire au service des acteurs travaillant pour et/ou auprès de la population. À dimension humaine, le CESOD propose alors divers services tels que le diagnostic territorial, l'étude de population, le portrait de territoire, l'appui méthodologique ou encore l'information et la formation, ces derniers permettant une réflexion préalable à la mise en place d'action, ou encore une meilleure connaissance de la population et des phénomènes sociaux.

Particulièrement investies dans les thématiques de la jeunesse, du sport et de la vie associative, entre autres, elles ont mené plusieurs travaux sur ces questions dont certains ont fait l'objet de publications.

Contacts : cesod@live.fr
<http://cesod.fr>

Merci à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre pour leur implication dans cette démarche et leur disponibilité.

Merci aux structures d'envoi de la région Centre, notamment celles rencontrées, pour leur participation et leur confiance.

Enfin, merci aux anciens volontaires qui ont accepté de faire part de leur expérience avec enthousiasme. Ces entretiens ont été une ressource essentielle pour cette étude.

Christelle Robiteau et Stéphanie Silvestre
Directrices d'études du CESOD

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
MÉTHODOLOGIE	10
1. Les organisations d'envoi	10
1.1. Déroulement des entretiens	10
1.2. Présentation des structures	10
2. Les anciens volontaires	13
2.1. Déroulement des entretiens	13
2.2. Présentation des volontaires	14
<i>Tableau récapitulatif des profils des anciens volontaires interrogés</i>	<i>15</i>
I. S'ENGAGER DANS UN SVE : DE LA PRISE DE CONNAISSANCE AU DÉPART, LE POIDS DES MOTIVATIONS	17
1. Différentes façons de prendre connaissance du SVE	17
1.1. Les outils de communication des structures d'envoi	17
1.2. Les structures d'information et d'accompagnement jeunesse	19
1.3. Le réseau amical	21
1.4. Les supports de communication	22
2. Une image positive du SVE	24
3. Une combinaison de motivations	25
3.1. Avoir une expérience « professionnelle », acquérir des compétences	25
3.2. Se trouver professionnellement	27
3.3. Changer d'air, s'évader.	29
3.4. Être plongé dans un contexte culturel différent	29
3.5. Être volontaire	31
4. Du choix de la mission au départ, entre autonomie et accompagnement	34
II. UNE ÉTAPE CLÉ DANS LES PARCOURS DE VIE	41
1. Un enrichissement personnel et culturel	41
2. Un nouveau rapport à l'Europe	50
2.1. Plus qu'une citoyenneté, se construire une identité	51
2.2. Changer sa mobilité	54
3. Une étape dans le parcours professionnel des jeunes	59
3.1. Acquérir des compétences et mener un travail sur soi	59
3.2. Valoriser l'expérience : un atout potentiel pour l'entrée dans la vie active	65
3.3. Définir son projet professionnel	68

III. ACCOMPAGNEMENT, COMMUNICATION, VALORISATION : DES PISTES D'AMÉLIORATION	73
1. Un manque de communication et d'accessibilité	73
1.1. Une prédominance de jeunes diplômés	73
1.2. Diffuser davantage l'information	76
1.3. Garantir l'accessibilité universelle	81
2. Une expérience peu reconnue	82
2.1. Une valorisation de l'expérience pas toujours évidente	83
2.2. Le <i>Youthpass</i> : une utilité peu perçue par les jeunes	86
3. Une insuffisance dans l'encadrement pendant le SVE parfois pesante pour les volontaires	87
3.1. Le manque de présence du tuteur	88
3.2. L'absence ou la mauvaise organisation des formations	95
4. Un retour parfois difficile : la nécessaire préparation de l'« après SVE »	98
4.1. Le poids de l'absence de projet pour l' « après SVE »	98
4.2. Le rôle des formations avant le départ et au retour du SVE	102
CONCLUSION	105
ANNEXES	107
Présentation du SVE	108
Références	111
Glossaire	112

INTRODUCTION

Le programme européen Jeunesse en action (PEJA) vise à promouvoir auprès des jeunes de l'Union, la mobilité, la citoyenneté européenne active, la solidarité, l'apprentissage non formel et le dialogue interculturel.

Depuis quinze ans, le service volontaire européen (SVE) est identifié comme une action phare du PEJA. Ouvert à tous les jeunes âgés de 18 à 30 ans, et même à partir de 16 ans pour les jeunes ayant moins d'opportunité¹ (JAMO), il permet de partir dans un pays membre de l'UE ou partenaire, pour exercer une mission d'intérêt général. Celle-ci peut durer entre deux semaines et demie et deux mois pour les mineurs, et de deux à douze mois pour les majeurs. Nourris, logés, les jeunes bénéficient par ailleurs d'une protection sociale, d'une indemnité mensuelle, de formations, d'un apprentissage linguistique et d'un tutorat.

Entre découverte d'une autre culture, acquisition de compétences et mobilité, le SVE est un moyen pour bon nombre de jeunes de vivre une expérience unique et marquante. En 2010, ce sont ainsi 920² jeunes Français qui ont pu bénéficier de ce dispositif, la France étant un des pays les plus actifs.

Dans l'objectif de développer davantage l'engagement, de le faire reconnaître et de le valoriser, 2011 a été déclarée « année européenne du bénévolat et du volontariat ». En tant qu'action du PEJA, le SVE a toute sa place dans cette mobilisation car, au-delà de sa dimension européenne, il permet en effet de nombreux apports.

En région Centre, 75 jeunes sont partis en SVE entre 2007 et 2011³. Sensibles aux effets que peut avoir un tel dispositif sur les parcours de vie des jeunes, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) du Centre s'interrogent sur l'étape que peut représenter le SVE, notamment dans leurs trajectoires personnelles, scolaires et professionnelles.

L'objectif étant d'être au plus proche du territoire, cette étude se base sur le témoignage de structures d'envoi de la région et d'anciens volontaires revenus entre 2008 et 2011.

¹ Se reporter en annexe pour avoir plus de précisions p. 108.

² Source : Agence française du programme européen Jeunesse en action (AFPEJA).

³ Source : structures d'envoi de la région Centre.

MÉTHODOLOGIE

Dans le but de cerner la façon dont est appréhendé et vécu le SVE, mais aussi de voir en quoi il peut jouer sur le parcours tant personnel que professionnel des jeunes, cette étude repose sur une approche exclusivement qualitative et compréhensive.

La démarche s'est déroulée en deux étapes : la rencontre d'organisations d'envoi dans un premier temps, puis d'anciens volontaires revenus du SVE au cours des quatre dernières années.

1. Les organisations d'envoi

1.1. Déroulement des entretiens

En région Centre, il existe cinq structures d'envoi. En concertation avec l'INJEP et la DRJSCS, trois ont été sélectionnées et rencontrées en entretien individuel, semi-directif⁴ : le service technique pour les activités jeunesse (STAJ), la Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture (FRMJC) et les Compagnons bâtisseurs. Avec des approches différentes et un nombre d'envois de volontaires variable, la rencontre de ces trois organisations a permis d'avoir une vision globale des actions menées dans le cadre du SVE.

L'objectif était en effet de comprendre la façon dont elles sont impliquées dans l'envoi de volontaires : Comment communiquent-elles auprès des jeunes ? Quel accompagnement mettent-elles en place avant, pendant et après le SVE ? Leur contact avec les volontaires a également été l'occasion d'avoir une première approche du profil des jeunes qui s'engagent : Qui sont-ils ? Quelles sont leurs motivations et leurs attentes ? Selon elles, quels sont les effets du SVE dans les parcours des jeunes ? Avec l'accord des interviewées, les entretiens ont été enregistrés et un compte-rendu leur a été transmis afin qu'elles en valident le contenu. Des extraits de ces rencontres sont cités tout au long de cette étude⁵.

1.2. Présentation des structures

Les trois structures d'envoi sélectionnées sont localisées dans les deux villes les plus importantes de la région Centre : Tours et Orléans.

Dès la création du dispositif, les Compagnons bâtisseurs et la FRMJC se sont engagés dans l'envoi de jeunes. Le STAJ a, quant à lui, pris part à cette action un peu plus tard. Aujourd'hui, elles organisent toutes aussi bien l'envoi que l'accueil de volontaires en SVE. Elles se distinguent cependant dans leur manière de fonctionner et le nombre de jeunes envoyés.

⁴ L'entretien semi-directif permet de centrer les propos des personnes interrogées autour de thèmes, définis au préalable. Dans ce cadre, un guide d'entretien a été réalisé et validé en comité.

⁵ Présentés dans les encadrés violets.

- le Service technique pour les activités jeunesse (STAJ)

Le STAJ est une association de jeunesse et d'éducation populaire. Créée depuis un peu plus de 18 ans à Tours, elle fait partie d'un réseau national, qui lui, date de 1969. L'objectif de la structure est d'accompagner les jeunes dans leurs projets et leur vie citoyenne. Un certain panel d'actions permet d'atteindre ces objectifs. Parmi elles, il y a :

- la formation : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), formation des bénévoles ;

- la gestion d'un accueil de loisirs d'enfants de 6 à 12 ans dans le Loir-et-Cher ;

- l'accompagnement des jeunes et l'animation de la vie locale : les jeunes du territoire interviennent sur des projets, participent à des groupes de travail. Le STAJ sous-loue des locaux à d'autres associations. Leur présence permet une certaine mutualisation, une participation et un accompagnement à la mise en place de projets locaux: repas de quartier, festivals...

- le champ de l'interculturel qui était considéré au départ comme un moyen pour la jeunesse de s'émanciper, de mieux connaître les autres et soi-même, se socialiser. Le STAJ a donc toujours souhaité intervenir dans ce domaine en agissant au plan européen mais également à l'international.

Sur le volet Europe, le STAJ est un relais d'information et d'accompagnement sur le programme « jeunesse en action » et est aussi une organisation d'accueil et d'envoi pour le SVE. Dans ce cadre, la structure sensibilise, informe et accompagne les jeunes. Autrefois, cette activité était subventionnée, ce n'est plus le cas aujourd'hui mais le STAJ continue d'agir sur ce plan.

Le SVE

Il y a sept ans, le STAJ a tout d'abord commencé à être une structure d'envoi des jeunes de la région réalisant leur SVE. L'objectif est alors de montrer que cette démarche interculturelle prend part à un projet réfléchi, mené par la jeunesse, qui définit ce qu'est l'engagement, la citoyenneté, mais aussi l'acquisition de compétences, à l'étranger d'autant plus. Il y a deux ans, la structure s'est aussi tournée vers l'accueil de jeunes volontaires étrangers. L'interviewée explique alors qu'en ayant reçu des jeunes au STAJ, les difficultés qu'ils peuvent avoir lorsqu'il se trouve à l'étranger ont mieux été identifiées. De ce fait, l'équipe a davantage pris conscience des besoins des jeunes qui partent. [...]

En moyenne, elle permet l'envoi de huit jeunes de la région Centre chaque année.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

- la FRMJC

La Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture (FRMJC) est une association de jeunesse et d'éducation populaire, c'est un réseau d'initiatives au service des collectivités et de l'animation des territoires. Une trentaine de maisons des jeunes et de la culture (MJC) et de maisons de la jeunesse (MJ) sont affiliées à celui-ci en région Centre.

Elle assure la promotion de la diversité, au-delà du public jeune étant donné que les MJC touchent également les adultes. La FRMJC fonctionne avec quatre services :

- Le service réseau associatif apporte un soutien pédagogique, juridique et financier aux associations membres.

- Le service développement local propose l'accompagnement des communes rurales dans la mise en place de politiques de jeunesse.

- Le service sciences, techniques et société tente de diffuser et « vulgariser » la culture technique et scientifique.

- Le service relations internationales et droits de l'homme travaille quotidiennement dans la promotion de la mobilité et de la citoyenneté européenne.

Les missions d'envoi, d'accueil et de coordination de la FRMJC Centre permettent une vision complète du parcours d'un jeune en SVE. On observe une faible mobilité européenne en région Centre, zone très rurale, non frontalière, raisons qui expliquent en partie l'insuffisance de mobilité...

La FRMJC regroupe plusieurs MJC et MJ. Elle joue un rôle important localement car il n'existe pas de structure d'envoi dans l'Eure et Loire, par exemple.

La demande concernant la mobilité européenne ne vient pas du réseau de la FRMJC, il faut alors être en contact avec les animateurs locaux, saisir les opportunités de sensibilisation avant de proposer une expérience de mobilité. Avant, un volontaire était accueilli tous les six mois, et son rôle était de proposer des activités de sensibilisation aux différences, à l'interculturalité (ex : atelier cuisine avec des jeunes lors duquel le volontaire étranger accueilli proposait un plat de son pays).

Le SVE

Bouger en Europe pour s'insérer est une action mise en place par le centre régional d'information jeunesse (CRIJ) en lien avec la plateforme SignAll pour permettre aux professionnels de l'insertion de mieux comprendre les enjeux de la mobilité et l'apport pour les jeunes afin qu'ils puissent mieux informer leur public. Cette action a été lancée en 2009-2010. Elle est plutôt le résultat de la volonté des partenaires, dont la FRMJC, de promouvoir la mobilité.

Le rôle sur le PEJA est assez complet puisque la FRMJC est à la fois structure d'envoi et d'accueil et garantit également la coordination du volontariat européen auprès du réseau (coordination de l'accueil de volontaires). Le lien entre envoi et accueil permet à la structure de mieux saisir les enjeux de sa mission et d'anticiper les besoins des jeunes volontaires.

Le 1^{er} agrément structure d'envoi date du début de 1998, il vient d'être renouvelé cette année. [...] Une vingtaine de jeunes sont partis en SVE sur les trois dernières années. [...] L'accréditation à l'accueil de volontaires existe depuis mai 2006.

Extrait de résumé d'entretien, FRMJC, Orléans, septembre 2011.

- **les Compagnons bâtisseurs**

Les Compagnons bâtisseurs est une association dont le projet est l'insertion par l'habitat. En parallèle de cette action, elle a un volet « accueil de volontaires ».

Il y a trois supports de chantiers :

- deux actions de chantier technique second œuvre sur l'agglomération tourangelle.
- une action de chantier tout corps d'état sur les territoires plus ruraux à l'échelle de la région.

Le principe d'intervention est l'auto-réhabilitation accompagnée. L'idée est ici d'associer et de mobiliser la famille au chantier d'amélioration de son logement. Cette mobilisation de la famille est réalisée avec le soutien de volontaires français ou européens.

L'association dispose de trois équipes de chantier, avec trois animateurs techniques qui ont les compétences nécessaires à sa réalisation.

Par exemple, dans le cas d'un chantier auprès d'une famille en milieu rural, il y a un animateur technique et trois volontaires. Ils sont là dans le cadre du service volontaire européen ou du service civique. [...] L'interviewée explique qu'ils interviennent en effet

dans des logements où il n'y a pas de confort. L'électricité n'est pas aux normes, il n'y a souvent pas d'eau chaude, de douche... Ce sont donc des logements très précaires. [...]

Le chantier est finalement un prétexte pour intervenir auprès de personnes dont les besoins vont souvent au-delà de la simple amélioration de leur habitat. Pour les volontaires, l'intérêt de ces missions est d'une part d'avoir ce côté humain et relationnel, et d'autre part l'aspect technique du chantier.

Le SVE

Depuis 1997, au moment du lancement du SVE, l'association s'est investie dans cette démarche. Le volontariat est un des fondements premiers de l'association, puisque les Compagnons bâtisseurs sont nés de l'engagement de volontaires, de bénévoles. C'est donc naturellement qu'elle s'est tournée vers le programme du SVE mais, aujourd'hui, davantage pour l'accueil de volontaires que pour l'envoi. [...] L'association étant rémunérée pour les envois, le temps passé sur le suivi des jeunes, et finalement les sommes perçues pour le peu d'envois qui aboutissaient, posaient des difficultés financières à l'association. Au bout de quelques années, le conseil d'administration, après avoir constaté que cette action était déficitaire, a fait le choix d'arrêter les envois « grand public ». [...] Depuis ce jour, l'association ne fait l'envoi que des jeunes de son réseau, notamment les volontaires du service civique qui sont intervenus sur ses chantiers. Les envois se font donc au cas par cas, à la demande, et les dossiers ont tous été acceptés à ce jour.

Le SVE est alors davantage un outil qu'une action en tant que telle pour l'association. En ce sens, il n'y a pas de contrainte budgétaire. [...] En 2010, deux jeunes ont été envoyés.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

2. Les anciens volontaires

L'ensemble des cinq structures d'envoi de la région a été contacté afin d'obtenir les coordonnées de volontaires, rentrés de SVE depuis au moins 2008. Les entretiens avec trois d'entre elles ont notamment été l'occasion d'établir cette demande.

Cette étape a cependant été compliquée et longue dans le temps, dans la mesure où, pour la plupart, les structures d'envoi n'ont plus de liens avec les jeunes après leur SVE. L'autre difficulté a été pour elles le souci de respecter l'anonymat de ceux qui s'étaient engagés. Ainsi, l'une des structures a, par exemple, souhaité les contacter pour avoir leur accord avant de communiquer leurs coordonnées.

2.1. Déroulement des entretiens

Dix entretiens individuels, semi-directifs, ont eu lieu auprès d'anciens volontaires⁶. Ces entretiens ont été menés par téléphone, à l'exception de deux étudiantes qui ont pu être rencontrées dans les locaux de l'INJEP à Paris, celles-ci étant sur place dans le cadre des études ou d'une activité professionnelle. Pour le reste, la diversité des lieux de vie des jeunes n'a pas rendu possible des rencontres en face à face. La plupart n'habitaient plus en région Centre.

Les jeunes ont accepté très volontiers de participer à cette étude. Seul un jeune (JAMO), d'accord à l'origine, n'a pas donné suite. Ce dernier n'avait pas conscience d'avoir fait un SVE court terme. Pour

⁶ Des extraits sont présentés dans les encadrés bleus.

lui, il s'agissait d'un chantier international de jeunes. Ne connaissant pas le dispositif ciblé par l'étude, il ne s'est probablement pas senti en mesure de répondre.

D'une façon générale, ces entretiens ont permis de retracer le parcours des volontaires, de leur prise de connaissance du dispositif jusqu'à leur retour et, au-delà, de voir les effets et les apports de cette expérience sur leur trajectoire. Leurs motivations, le choix de la mission, l'accompagnement dont ils ont bénéficié, les difficultés rencontrées, les acquis tant personnels que professionnels et la suite de leur parcours sont autant de points qui ont été abordés.

2.2. Présentation des volontaires

Les structures d'envoi de la région ont communiqué les coordonnées de dix-huit anciens volontaires. La sélection de dix⁷ d'entre eux s'est faite selon certains critères⁸, de façon à diversifier, tant que possible, le profil des jeunes :

- le sexe ;
- le niveau de diplôme ;
- la destination ;
- la durée de la mission ;
- le temps écoulé depuis le retour de SVE ;
- la situation actuelle.

Deux de ces variables semblent cependant être très marquées chez les jeunes partis en SVE. D'emblée, une plus forte présence de filles et d'étudiants du supérieur est notée. Dans le panel des dix jeunes rencontrés, tous ont un niveau d'études allant au-delà du baccalauréat et sept sont des filles. La majorité de ces jeunes était notamment en étude, ou tout juste sortis, lorsqu'ils se sont engagés. Ils avaient ainsi entre 18 et 28 ans.

La plupart sont issus de familles aux catégories socioprofessionnelles élevées. Un certain nombre d'entre eux ont ainsi des parents cadres, de professions intellectuelles supérieures ou encore de professions intermédiaires.

Aussi, l'objectif étant de voir les effets que peut avoir le SVE dans le parcours de vie des anciens volontaires, il était important que ces derniers aient suffisamment de recul sur cette expérience au moment de l'entretien. Les jeunes interrogés étaient ainsi revenus de service depuis trois mois à trois ans et demi.

La moitié d'entre eux connaît aujourd'hui une activité professionnelle stable. Les autres sont étudiants (trois sur dix), en recherche d'emploi ou en intérim (situation choisie en vue d'un projet à l'étranger dans ce cas précis).

⁷ Ces jeunes resteront anonymes. Dans cet objectif, leurs prénoms ont été modifiés.

⁸ Certains d'entre eux n'étaient pas toujours renseignés par les structures d'envoi.

Tableau récapitulatif des profils des anciens volontaires interrogés

Prénom (modifié)	Age actuel	Niveau de diplôme	CSP Père	CSP Mère	Situation au départ	Durée du SVE (en mois)	Pays de destination	Domaine d'activité de la mission	Temps depuis retour	Situation lors de l'entretien
Laure	23	bac+5	Cadre et prof. int. sup	Cadre et prof. int. sup	Étudiante (entre deux années)	10	Serbie	Animation socio-culturelle	3 mois	Etudiante
Mickael	26	bac+3	NC	Prof. intermédiaires	En emploi (CDI)	7	Italie	Environnement	3,5 ans	En emploi (CDI)
Mélanie	20	bac+1	Retraité	NC Fonction publique	Étudiante (réorientation)	4 (a interrompu)	Allemagne	Développement social, lutte contre l'exclusion, handicap	1,5 ans	Etudiante, en service civique
Jessica	26	bac+2	Prof. intermédiaires	Prof. intermédiaires	Étudiante (entre deux années)	6	Pologne	Développement social, lutte contre l'exclusion, handicap	3,5 ans	En emploi (intérim)
Sandy	22	bac+2	Prof. intermédiaires	Prof. intermédiaires	Étudiante (entre deux années)	2	Suède	Environnement	2 ans	Etudiante
Caroline	27	bac+3	Employé	Sans emploi	Sans emploi	10	Slovénie	Développement social, lutte contre l'exclusion, handicap	9 mois	À la recherche d'un emploi
Johnny	29	bac+2	NC	NC	En emploi (jobs)	12	Bulgarie	Animation sportive	3 ans	En emploi (CDI)
Marjorie	25	bac+3	Cadre et prof. int. sup	Prof. intermédiaires	Étudiante (sortie des études)	9	Allemagne	Développement social, lutte contre l'exclusion, handicap	3 ans	En emploi (CDI)
Clément	30	bac+5	Cadre et prof. int. sup	Prof. intermédiaires	Étudiant (sortie des études)	12	Hongrie	Environnement	3,5 ans	En emploi (CDI)
Maud	31	bac+4	Agriculteur	Agricultrice	En emploi (CDD)	10	Pologne	Développement social, lutte contre l'exclusion, handicap	3,5 ans	En emploi (CDI)

Note : NC= Non communiqué, CSP= Catégorie socio-professionnelle, CDI=Contrat à durée indéterminée, CDD= Contrat à durée déterminée.

I. S'ENGAGER DANS UN SVE : DE LA PRISE DE CONNAISSANCE AU DÉPART, LE POIDS DES MOTIVATIONS

Il s'agit ici de comprendre comment les jeunes peuvent être amenés à s'engager dans un service volontaire européen et, à travers cette interrogation, de voir de quelle manière ils en ont pris connaissance. À ce moment-là, quelle image avaient-ils de ce dispositif ? Quelles étaient leurs motivations ? Et quel accompagnement ont-ils reçu jusqu'à leur départ ?

1. Différentes façons de prendre connaissance du SVE

L'accès à l'information est la première étape pour les jeunes qui souhaitent s'engager dans un SVE. Parmi les jeunes interrogés, quasiment aucun ne connaissait réellement ce dispositif. Très souvent, ils en ont entendu parler par hasard, au contact d'amis, par l'intermédiaire de médias ou de structures jeunesse.

1.1. Les outils de communication des structures d'envoi

Les structures du Centre, organisant l'envoi de volontaires en Europe, mettent en place un système de communication leur permettant d'informer les jeunes de la région. Si elles travaillent avec des supports de communication tels que les blogs, les journaux ou encore la radio, l'essentiel de l'information passe par un réseau de partenaires locaux parmi lesquels certains organismes d'informations jeunesse et lorsque cela est possible, les établissements scolaires, lors d'événements ponctuels (printemps de Bourges, forums de l'emploi, la Région fête l'Europe, la Semaine européenne de la jeunesse...).

Environ deux cents jeunes sont informés tous les ans. Une majorité est originaire du Loiret, quelques-uns des départements voisins.

Des séances d'informations collectives sont organisées en lycées professionnels, au CRIJ, lors de manifestation comme par exemple la fête de l'Europe en région ou le printemps de Bourges. [...]

Le blog du service Relations internationales et droits de l'homme sert à diffuser les informations nécessaires aux jeunes en recherche de projet d'accueil. La FRMJC assure une présence sur les forums lycéens/étudiants en région Centre via le CRIJ et avec la participation d'au moins un volontaire européen, grâce notamment à « Bouger pour s'insérer », un projet du CRIJ touchant toute la région. [...]

Bouger en Europe pour s'insérer est une action mise en place par le CRIJ, en lien avec la plateforme SignAll, pour permettre aux professionnels de l'insertion de mieux comprendre les enjeux de la mobilité et l'apport pour les jeunes afin de mieux informer leur public. Cette action a été lancée en 2009-2010. Elle est plutôt le résultat de la volonté des partenaires, dont la FRMJC, de promouvoir la mobilité.

Extrait de résumé d'entretien, FRMJC, Orléans, septembre 2011.

Le STAJ travaille avec un réseau local afin d'informer les jeunes : missions locales, radios, journaux... Depuis deux ans, un partenariat a été mis en place avec le bureau d'information jeunesse (BIJ) d'Indre-et-Loire, situé à Tours, ce qui permet une communication plus importante. Une réunion d'information a lieu chaque semaine pour sensibiliser les jeunes aux différents

dispositifs existants. Cela touche chaque mois entre cinq et vingt-cinq jeunes, mais la moyenne serait plutôt d'une douzaine de jeunes, âgés de 18 à 20 ans en général.

Un deuxième niveau d'information a ensuite lieu lors d'un focus groupe, uniquement sur la thématique du SVE. Ce dispositif est alors présenté, avec la base de données recensant tous les projets de SVE et le fonctionnement du STAJ, en tant que structure d'envoi. [...] Sur l'année, cela représenterait entre vingt et trente jeunes et approximativement, huit partent. Certains s'arrêtent à cette réunion d'information car le dispositif ne correspond pas à ce qu'ils recherchent, d'autres reviennent plus tard lorsque leur situation personnelle permet un tel engagement.

Autrefois, ce groupe se réunissait dans les locaux du STAJ mais il a été décidé par la suite qu'il se déroulerait au BIJ, l'objectif étant que les jeunes qui se sont présentés à une première réunion, reviennent une deuxième fois s'ils ont porté un intérêt au SVE. Sur place, il y a également une personne en charge de donner des informations sur les différentes formes de volontariat et les démarches de mobilité européenne. [...] En région Centre, il existe un collectif « SignAll » qui réunit plusieurs structures d'envoi et d'accueil. Il travaille alors sur des actions et notamment sur la visibilité du SVE. [...] À Tours, un collectif Europe 37 s'est créé afin que les acteurs qui travaillent sur la mobilité européenne des jeunes échangent. Le centre de formation d'apprentis (CFA) en fait partie. L'université a été sollicitée mais n'a pas répondu positivement.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

L'inscription de ces deux structures d'envoi dans un collectif a pour objectif, entre autres, de communiquer davantage auprès du public.

Créée en 2006, la plate-forme SignAll est ainsi constituée de cinq associations de la région Centre – CEMEA⁹, CRIJ, FRMJC, Labomédia et STAJ Touraine – qui se sont alors engagées à mener des actions d'information et de sensibilisation, notamment lors d'événements destinés à la jeunesse et, plus largement, d'accompagner et de former les divers acteurs socio-éducatifs (bénévoles, professionnels, élus associatifs ou territoriaux...) à développer des projets de dimension européenne¹⁰. Dans le même objectif, le collectif Europe 37 réunit, quant à lui, différents partenaires¹¹ à l'échelle de la ville de Tours. Le STAJ et les Compagnons bâtisseurs en font notamment partie.

Bien qu'inscrite dans ce partenariat, l'association des Compagnons bâtisseurs a une tout autre manière de fonctionner et d'informer les jeunes. Faute de moyens et de temps, cette association a fait le choix d'envoyer en SVE uniquement des jeunes de son réseau, c'est-à-dire ceux qui sont déjà intervenus sur une de leurs actions en tant que bénévoles ou volontaires. Lorsque l'envie de s'engager au-delà des frontières françaises est exprimée ou pressentie par l'association, celle-ci informe le jeune de la possibilité de réaliser un SVE.

Depuis 1997, au moment du lancement du SVE, l'association s'est investie dans cette démarche. [...] Elle note par ailleurs qu'au début, elle avait un temps de travail défini pour le SVE et suivait une vingtaine de jeunes à l'année. Ce suivi consistait en l'accueil, l'explication du dispositif, la consultation de la base de données, la définition du projet... Et finalement, seuls cinq partaient.

⁹ Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

¹⁰ Se référer au site du collectif SignAll : <http://signall.wordpress.com>.

¹¹ Le service jeunesse et direction des relations internationales de la ville de Tours, le BIJ de Tours, l'association Jeunesse et habitat, l'association Karma, STAJ Touraine, la Maison de l'Europe, l'Institut de Touraine, le CFA de Tours, les Compagnons bâtisseurs, la DRJSCS du Centre.

L'association étant rémunérée pour les envois, le temps passé sur le suivi des jeunes, et finalement les sommes perçues pour le peu d'envois qui aboutissaient, posaient des difficultés financières à l'association. Au bout de quelques années, le conseil d'administration, après avoir constaté que cette action était déficitaire, a fait le choix d'arrêter les envois « grand public ». L'interviewée explique que tant qu'il n'y a pas de prise de conscience de la nécessité de financer ce temps d'accompagnement des jeunes au montage de leur projet, l'association ne peut assumer ce rôle. [...]

Ainsi, d'une manière générale, il n'y a pas de communication sur le SVE auprès du grand public. Seuls les jeunes ayant été accueillis à l'association pour y avoir réalisé un chantier sont informés de la possibilité de poursuivre leur engagement en Europe.

Il s'agit alors de volontaires en service civique ou d'autres qui sont là dans le cadre d'une action menée à destination des jeunes issus de quartiers dits « sensibles ». [...] À l'issue de leur passage aux Compagnons bâtisseurs, et souvent après une première expérience de volontariat à l'étranger avec une structure partenaire, certains émettent le souhait de partir, de nouveau, pour des actions de volontariat. À cette occasion, l'association leur présente le SVE et les accompagne dans leur démarche. [...]

Dans le cas où des jeunes, non issus des Compagnons bâtisseurs, se présentent à l'association, ils sont orientés vers le STAJ ou la Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DDJSCS), mais l'association ne les prend pas en charge elle-même.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Les moyens de communication développés par les structures d'envoi sont ainsi de différents ordres. Si les trois sont inscrites dans une démarche collective, notamment via des partenariats, le fonctionnement des Compagnons bâtisseurs se distingue des deux autres. En ayant décidé de réaliser l'envoi de jeunes de son réseau uniquement, celle-ci ne vise pas l'information du grand public. Ainsi, lorsqu'un jeune se présente à l'association, elle fait le relais vers une structure pouvant le renseigner et l'accompagner.

La FRMJC et le STAJ mobilisent, quant à elles, divers moyens de communication pour une diffusion plus large, par le biais de médias ou encore de partenariats avec des structures jeunesse, des établissements scolaires. Cela permet aux jeunes d'accéder de différentes façons à l'information sur le dispositif.

1.2. Les structures d'information et d'accompagnement jeunesse

Il existe tout un réseau institutionnel capable d'informer et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'orientations scolaires et professionnelles. Ces derniers ont ainsi la possibilité de se tourner vers ces organismes lorsqu'ils souhaitent être conseillés ou renseignés sur les dispositifs qui leur sont destinés. Quatre des jeunes interviewés ont expliqué avoir pris connaissance du SVE grâce à ce réseau.

Les partenariats mis en place avec les organisations d'envoi ont ici toute leur importance. C'est ainsi en se rendant au bureau d'information jeunesse (BIJ) et au centre régional d'information jeunesse (CRIJ) de leur ville que deux des anciennes volontaires ont été informées de la possibilité de réaliser un SVE, pour la première fois pour l'une, pour un complément d'information pour l'autre. Ces structures travaillant en étroite collaboration avec les deux organisations d'envoi concernées, les jeunes filles ont assisté aux

réunions d'informations collectives organisées dans ce cadre et ont été mises en relation rapidement avec la personne en charge des futurs volontaires à la FRMJC et au STAJ.

Elle a entamé des démarches pour se renseigner auprès du BIJ où le SVE lui a été présenté. Elle a alors découvert que par le biais de ce dispositif, elle pouvait réaliser des missions dans divers domaines, en Europe, tout en étant prise en charge durant son volontariat.

Le BIJ l'a ensuite redirigée vers une réunion d'information organisée par le STAJ. La présentation du SVE s'est faite plus précise, en abordant notamment les destinations et les missions qu'il est possible de réaliser. Cela lui a confirmé sa volonté de s'engager dans ce dispositif.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Elle ne se souvient plus comment elle en est venue à consulter le CRIJ, si c'était suite à ses recherches sur Internet ou en passant devant. Mais elle avait déjà connaissance de cet organisme et savait qu'il y aurait potentiellement des documentations sur ce dispositif.

Elle a donc participé à une réunion de présentation du SVE. Puis, une personne de la FRMJC a vu en entretien individuel chaque jeune présent à la réunion. Le but était de connaître les attentes de chacun et de voir si le SVE pourrait y répondre. C'est à cette occasion qu'elle a connu l'association devenue sa structure d'envoi.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Ici, les structures d'envoi interviennent directement dans le réseau d'information, par la mise en place d'un partenariat « actif ». Il n'est cependant pas possible d'en réaliser avec toutes les structures de ce champ. Mais ces dernières ont, d'une manière générale, pour mission d'accompagner les jeunes et, dans ce cadre, de relayer l'information.

L'exemple suivant est celui d'un jeune homme qui fréquentait régulièrement la MJ de sa ville d'habitation. Désorienté, c'est une animatrice, elle-même ancienne volontaire européenne, qui lui a conseillé de se renseigner sur ce dispositif. Elle lui a alors donné les premières informations et a fait le relais vers un autre organisme.

Il a entendu parler pour la première fois du SVE à la MJ de sa ville. C'est une animatrice qui lui a présenté ce dispositif. Cette discussion est venue car le jeune se trouvait, à ce moment là, dans une période où son moral était au plus bas. Il était alors en emploi mais celui-ci ne correspondait pas à ses attentes. L'animatrice, le connaissant bien et ayant vécu elle-même l'expérience du SVE, lui a conseillé de se renseigner sur cette possibilité.

Il s'est ensuite rendu à la MJ de la ville voisine et là, le SVE lui a été de nouveau présenté : les démarches à effectuer, les modalités, les délais et la structure d'envoi à contacter. Il est donc allé à la FRMJC et a rencontré la personne en charge du SVE. Il explique que le fait d'en avoir discuté avec des professionnels, qui ont en charge la gestion de ce dispositif, a conforté son envie de partir.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

C'est à l'occasion d'un suivi à la mission locale, quant à son insertion professionnelle, qu'une des jeunes a pris connaissance du SVE. La structure organisant des envois de volontaires, la conseillère a informé directement la jeune fille de cette possibilité.

Cette jeune fille a entendu parler du SVE pour la première fois alors qu'elle était étudiante ERASMUS¹² en Pologne. En faisant ses recherches, elle avait pris connaissance du SVE par hasard mais ne s'était pas plus attardée dessus.

Cinq ou six ans plus tard, sans emploi après ses études, elle était suivie par une conseillère en insertion à la mission locale. Cette structure venait d'obtenir l'agrément pour envoyer des jeunes en SVE et à l'époque, avait pour objectif de réaliser un ou deux envois. Elle lui a alors parlé du SVE comme une issue possible quant à sa situation. [...]

La jeune fille étant intéressée par davantage d'informations, la conseillère a par la suite fait le lien vers l'une de ses collègues qui s'occupait du dispositif.

Entre son rendez-vous avec sa conseillère et celui avec la personne en charge du SVE, elle avait fait des recherches personnelles sur Internet. Elle avait trouvé certains témoignages d'anciens volontaires européens et différents documents sur le dispositif.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Ainsi, que ce soit dans le cadre d'un partenariat ou non avec les organisations d'envoi, les structures travaillant auprès des jeunes peuvent être des supports de communication et jouer le rôle d'intermédiaire entre ce public et le dispositif du SVE.

1.3. Le réseau amical

Le réseau amical est considéré comme étant au cœur des sociabilités de la jeunesse et notamment des 18-30 ans, étudiés ici. Dès la scolarisation, les amis prennent une place importante et cela est d'autant plus vrai à partir de l'adolescence où les échanges s'intensifient. Ils sont, de ce fait, de possibles canaux d'informations. Parmi les jeunes rencontrés, deux ont expliqué avoir pris connaissance du SVE pour la première fois grâce à leur réseau amical.

Le jeune homme a pris connaissance du SVE, pendant ses études à l'université en 2003-2004. Une de ses amies, en cours avec lui, avait fait un SVE en Autriche. Lors d'une conversation sur leurs parcours respectifs, elle a abordé son engagement qui avait eu lieu l'année précédente. [...] Sa connaissance du SVE se basait essentiellement sur l'expérience de cette personne.

Quand il a décidé de partir, il a cherché une structure d'envoi à Tours. Il ne sait plus comment il avait trouvé l'information, peut-être par une amie qui partait elle aussi en SVE, un peu avant lui ou sur Internet.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle a connu le SVE via son réseau amical. C'est une amie de son frère, qui a elle-même effectué un SVE, qui lui en a parlé. Elle n'en avait pas connaissance avant. Elle a par la suite fait des recherches sur Internet et cette amie lui a conseillé de se tourner vers la FRMJC comme organisme d'envoi.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

¹² *European region action scheme for the mobility of university students* (ERASMUS) est un programme permettant aux étudiants d'effectuer une partie de leurs études dans un autre établissement scolaire européen, pendant trois mois au minimum ou un an au maximum.

Dans ces deux exemples, il s'agissait de personnes ayant elles-mêmes vécu l'expérience du SVE. En dehors d'une simple prise d'informations, le fait d'être au contact d'un ancien volontaire peut avoir un effet décisif, notamment pour les plus hésitants. Cela permet ainsi de recueillir un témoignage et des données précises sur le déroulement de ce dispositif, avec dans un premier temps, les démarches à effectuer et les organismes vers lesquels se tourner pour avoir davantage d'informations.

1.4. Les supports de communication

Pour la moitié des jeunes interviewés, ce sont des supports de communication qui leur ont permis de prendre connaissance du SVE.

C'est notamment le cas de deux jeunes filles qui, en lisant la presse écrite (journal, magazine) ont découvert le dispositif. Il est cependant important de préciser que le désir de partir à l'étranger était déjà présent. En lien avec cette volonté, elles ont porté une attention particulière à ces articles.

C'est en lisant un encart sur le SVE, dans le magazine *La Vie*, qu'elle a pris connaissance de ce dispositif. Le fait que c'était quelque chose d'organisé qui offre la possibilité de partir à l'étranger et de mener une action lui semblait irréel, cela l'a donc interpellé. Elle s'est alors renseignée sur Internet puis auprès du CRIJ.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Elle a connu le SVE par hasard, en lisant un article du journal *La République du Centre* où figurait le témoignage d'un ancien volontaire. De son côté, elle voulait partir à l'étranger pour améliorer son anglais, elle a donc relevé les coordonnées de la FRMJC qui étaient mentionnées sur l'article. Elle a ensuite contacté la structure et a rencontré la personne en charge du SVE. Celle-ci lui a alors présenté le dispositif et elles ont regardé ensemble les missions pour voir ce qui pouvait être fait.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Dans une démarche plus active, les autres jeunes sont allés chercher eux-mêmes des renseignements. L'utilisation d'Internet, en tant que source d'informations privilégiée, n'est plus à prouver, c'est donc naturellement qu'ils se sont tournés vers ce support. S'ils avaient, dans un premier temps, également le désir de partir, de s'engager, ils n'avaient pas connaissance de ce dispositif. C'est au fil de leurs recherches qu'ils ont découvert la possibilité de réaliser un SVE.

D'un premier abord, il ne se souvient plus comment il a entendu parler du SVE pour la première fois. Puis, il se rappelle finalement que c'est en souhaitant partir à l'étranger, après ses études, et en recherchant un volontariat international en entreprise (VIE) sur Internet qu'il est tombé par hasard sur le SVE et la Database, recensant les missions. Ce dispositif semblait répondre à ses attentes et il a donc poussé ses recherches plus loin.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Cela faisait longtemps qu'elle cherchait des missions à l'étranger car ses études sont dans le domaine de la coopération internationale. Elle avait donc fait des recherches personnelles sur les possibilités de volontariat à l'étranger et avait ainsi une légère connaissance de ce dispositif. D'autre part, sa mère, travaillant à la mission locale, avait entendu parler du SVE et l'a relancé sur cette idée.

Elle est donc allée sur Internet pour chercher une structure d'envoi. Elle en a trouvé une à Blois, pas loin de son domicile. Elle estime que la prise de contact avec celle-ci a été assez simple, ce qui lui a permis de lancer ses recherches de missions rapidement.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Au moment de son engagement, l'interviewée était en master 1 de français langue étrangère (FLE). Elle voulait partir un an avant d'entrer en master 2, afin d'acquérir plus d'expérience. Elle ne voulait pas que ce soit dans le cadre de l'Alliance française, comme cela se fait régulièrement dans son domaine, mais plutôt faire du volontariat. Faute de trouver, c'est sur un site d'offres d'emploi dans le domaine FLE qu'elle a vu une proposition de SVE. Elle a alors contacté l'association d'accueil, qui lui a expliqué ce qu'était un SVE. Puis, lorsque l'association a décidé de la recruter, elle a cherché une structure d'envoi, en France, à Tours.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

De nouveau, la prise de connaissance du SVE est ici le fruit du hasard. S'il y avait une volonté sous-jacente de s'engager, de voyager, qui a amené les jeunes à porter un intérêt particulier à ce dispositif, c'est au fil de lectures qu'ils l'ont découvert. Les médias ont été des éléments déclencheurs dans le processus d'engagement. Ils ont ainsi toujours permis de faire le lien vers une autre source d'information.

Finalement, les jeunes prennent connaissance du SVE très souvent par hasard. Si au préalable, il y a une certaine volonté de s'engager, ce dispositif est pour la plupart d'entre eux méconnu. Le réseau amical, les médias et les structures jeunesse sont les principales sources d'information évoquées, celles-ci pouvant être combinées. Elles permettent ainsi d'avoir une première approche et d'être redirigé vers une structure d'envoi.

Dans l'évaluation du SVE réalisée en 2002¹³, l'utilisation de vecteurs d'information sur le dispositif était l'une des questions posées aux anciens volontaires. Les établissements scolaires et autres lieux institutionnels, tels que les centres d'information jeunesse, représentent 32 % des réponses. Les médias et le réseau amical sont des relais particulièrement importants car un peu plus de la moitié des jeunes ont pris connaissance du service de cette façon (respectivement 25 % et 26 %).

Delphine Cohen note que « *L'accès à l'information est une première variable participant à la sélection des jeunes, qui intervient en amont du dépôt de candidature. [...] Il apparaît que le bouche à oreille constitue le principal vecteur d'information et joue un rôle essentiel : 26 % des volontaires ont eu connaissance du SVE par des amis. [...] Mais ce canal d'information est difficilement contrôlable et concourt de ce fait à la sélection des bénéficiaires. [...] Ce sont les étudiants qui s'en saisissent et qui communiquent cette information au sein de leur groupe de pairs*¹⁴. »

Inscrits dans un réseau, la plus forte proportion d'étudiants parmi les jeunes anciens volontaires pourrait ainsi, en partie, être expliquée par le fait qu'ils ont plus facilement accès à ce type d'information.

¹³ Flichy Béatrice, *Le service volontaire européen, avant, pendant, après*, Évaluation de l'Agence française du programme européen jeunesse, 2002, p. 10.

¹⁴ Cohen Delphine, « Service volontaire européen : le public, les apports du programme », *Agora débats/jeunesse* n° 47, 2008, p. 74.

2. Une image positive du SVE

Après s'être informée, la grande majorité des jeunes explique avoir eu une image très positive du SVE avant le départ. Celui-ci correspondait ainsi à leur désir de voyager, de découvrir un pays, une culture, tout en le mettant en lien avec un projet personnel plus global. Les jeunes sont très en attente vis-à-vis de cette expérience qui leur paraît être « irréaliste », tant du point de vue des possibilités de destinations et de missions que de l'encadrement proposé.

En se renseignant, elle avait eu le sentiment que le SVE était beaucoup axé sur la partie « volontariat », c'est du moins ce qui était important pour elle quand elle est partie. [...]

Elle voyait aussi le SVE comme une opportunité de partir à l'étranger pour les jeunes, rencontrer des gens d'autres cultures et travailler sur ses préjugés.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Elle n'avait pas d'idée précise du SVE. Pour elle, c'était un programme qui permettait aux jeunes européens de voyager, de rencontrer d'autres gens, de se découvrir, tout en s'engageant sur une thématique ou un projet qui les intéressait. Ne connaissant personne qui était partie via le SVE, elle le reliait à l'expérience qu'elle allait vivre elle-même. Auparavant, elle avait fait quelques recherches et connaissait donc le service civique, le volontariat de solidarité internationale (VSI). Elle faisait donc le lien avec le VSI mais au niveau européen.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Avant son départ, son image du SVE se basait sur ce qui lui en avait été dit. Pour elle, c'était donc un moyen de rencontrer des personnes de différentes origines et de découvrir un pays en étant en contact direct avec la population.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Au-delà de la possibilité de partir en Europe, de s'engager dans un volontariat, certains jeunes expliquent que leur prise en charge, tout au long du SVE, a été très importante et parfois déterminante dans leur décision (logement, nourriture, assurance, indemnités). Les jeunes qui auraient pu être réticents ou avoir des craintes quant à leur séjour à l'étranger, étaient ainsi rassurés.

Quand le SVE a été présenté à la jeune fille, celle-ci s'est rendue compte qu'elle pouvait réaliser un volontariat non seulement en Europe mais aussi dans différents domaines, et pas uniquement dans l'humanitaire. Avant cela, elle associait systématiquement ce domaine au volontariat.

Le dispositif lui paraissait « trop beau pour être vrai ». Elle explique alors qu'elle ne le connaissait pas du tout et l'aspect prise en charge des jeunes durant leur volontariat est très rassurant. Pour elle, c'était un atout important. Avant de partir, bien qu'elle ait reçu toutes les informations disponibles, elle ne se faisait pas une image précise du SVE. Elle attendait vraiment de découvrir ce dispositif.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

L'avantage dans ce dispositif, selon elle, est d'être bien pris en charge : avoir un logement, des cours de langue serbe, une assurance et un peu d'argent tous les mois. Ce sont des atouts qui permettent de se lancer dans le SVE sans avoir à gérer toutes ces choses.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Il dit en effet avoir eu des craintes quant au fait qu'il allait se retrouver dans un pays éloigné, seul, qu'il ne connaissait pas. Mais le fait que l'hébergement soit pris en charge, et qu'il y ait un encadrement pour l'accueil des volontaires l'a mis en confiance.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

L'encadrement proposé dans ce dispositif et l'éventail des possibilités, en termes de découverte, sont alors les deux points qui ressortent majoritairement de l'image que se faisaient les jeunes du SVE, avant leur départ.

3. Une combinaison de motivations

Les motivations à l'engagement dépendent des attentes qu'ont les jeunes vis-à-vis de leur SVE. Acquérir des compétences, se trouver professionnellement mais aussi personnellement, voyager et s'engager sont celles qui sont le plus évoquées chez les anciens volontaires, toutes pouvant être combinées selon le moment auquel l'engagement intervient.

3.1. Avoir une expérience « professionnelle », acquérir des compétences

Pour la moitié des jeunes interrogés, la motivation première d'un engagement dans un SVE est d'acquérir une expérience professionnelle. Etudiants pour la majorité ou tout juste entrés sur le marché du travail, ces jeunes ont vu dans ce dispositif la possibilité d'avoir une expérience, souvent la première, à valoriser par la suite sur leur curriculum vitae (CV) et, plus globalement, dans la mise en œuvre de leur projet professionnel. Ici, les engagements s'inscrivent dans la continuité d'un parcours et viennent en complément d'une formation initiale.

Il avait terminé ses études et obtenu un master 2 en géographie, aménagement du territoire. Il souhaitait vivre une expérience à l'étranger avant d'entrer dans la vie active et ce qui l'a tout de suite intéressé dans le SVE, c'est cet aspect.

Il espérait ainsi pouvoir se rendre compte du fonctionnement d'une association dans le domaine de l'environnement ailleurs, en Europe, et avoir ainsi une expérience « professionnelle » significative. Après l'obtention de son diplôme, il avait tout de même tenté d'obtenir un emploi dans sa branche et en parallèle, il recherchait une mission de SVE qui serait valorisable par la suite. [...]

Le jeune homme avait défini deux critères pour le choix de sa mission : apprendre une langue et intervenir dans un milieu qui pourrait lui plaire, notamment dans l'environnement. Il a ensuite ciblé ses recherches dans la database en fonction de certains pays et de la possibilité d'apprendre une langue : l'Espagne, l'Irlande, le Royaume-Uni et Malte. [...]

Il a choisi cette mission car il s'était toujours intéressé à la cartographie. Ses études et son orientation professionnelle étant en lien avec ce SVE, il lui paraissait utile d'avoir une expérience dans ce domaine. Il aurait ainsi les compétences requises pour ce type de poste, tout en vivant une expérience originale, à l'étranger. Il explique que dans son cas, il a vraiment choisi cette mission pour le projet, la destination ayant moins d'importance.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle estimait que le SVE serait intéressant pour son projet professionnel. En ayant choisi une mission dans son domaine, c'était le moyen d'acquérir une expérience, même si elle avait conscience qu'il ne serait pas attendu des volontaires les mêmes compétences qu'un professionnel.
Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Cette jeune fille a fait des études de droits européens jusqu'en licence et s'est ensuite orientée vers un master 1 en criminologie. Elle a arrêté ses études dans l'idée qu'un bac + 4 était suffisant pour passer des concours ou trouver un emploi dans le milieu (éducatrice dans la Protection judiciaire de la jeunesse, gendarme, lieutenant de police, agent technique et scientifique...). Elle a donc commencé ses recherches. Cette période a été particulièrement difficile car elle n'a rien donné de positif, tant sur le plan des recrutements que l'obtention du concours. Suivie par la mission locale, le SVE lui avait été conseillé et au regard de ses échecs dans l'accès à l'emploi, elle attendait beaucoup de cette expérience.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Pour ces trois jeunes, le SVE est intervenu peu de temps après la sortie de leur cursus et constitue une étape préalable vers la vie active.

Dans d'autres cas, c'est entre deux années d'études qu'ils décident de s'engager. Pour eux, la volonté d'acquérir une expérience professionnelle est étroitement liée à l'objectif d'entrer dans une filière ou une école qui valorise ce type de démarche.

Elle a fait son SVE six mois après avoir interrompu ses études en école d'infirmière. Voulant entrer dans une formation de moniteur-éducateur, elle a choisi de s'engager avant son concours d'entrée pour acquérir davantage d'expérience. Dans ce domaine, celle-ci est très demandée. C'est pourquoi elle a choisi d'intervenir auprès d'autistes. Elle s'est donc engagée à ce moment précis, dans la perspective de valoriser son volontariat lors des concours d'entrée en école de moniteur-éducateur. [...]

Elle a choisi des missions en accord avec son projet professionnel et son intention de devenir monitrice-éducatrice. Le public des autistes lui était inconnu et elle avait envie d'apprendre à le connaître. Pour les destinations, elle explique avoir ciblé les pays de l'Est de l'Europe (Macédoine, Roumanie...), parce que ça l'attirait, mais sans autres raisons. [...]

Et puis, dans le cadre de son projet professionnel, il lui était régulièrement évoqué son manque d'expérience pour travailler dans ce domaine. C'était donc un moyen d'en acquérir pour favoriser son insertion professionnelle.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Cela faisait longtemps qu'elle cherchait des missions à l'étranger car ses études sont dans le domaine de la coopération internationale. [...] Elle a voulu s'engager après avoir obtenu son brevet de technicien supérieur (BTS) et juste après les entretiens de sélection pour son entrée en formation l'année suivante. [...] Au-delà de ça, le SVE était un dispositif qu'elle ne connaissait pas, donc il était intéressant, pour elle qui travaille dans la solidarité internationale, de découvrir une formule de volontariat comme celle-ci. Cette démarche de projet participatif rentrait complètement dans le cadre de ses études.

[...] Elle a donc orienté ses recherches sur la Suède et le thème de l'environnement qui l'intéressaient plus particulièrement. La Suède étant, selon elle, un pays phare dans le domaine de l'écologie. Elle souhaitait vérifier cette idée et en apprendre plus sur le concept d'éco-village, un mode de vie qui lui correspondrait personnellement mais aussi dans une optique professionnelle

puisqu'elle souhaite travailler en faveur du volontariat, de l'échange culturel et du micro projet de développement.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Au moment de son engagement, l'interviewée était en master 1 de français langue étrangère (FLE). Elle voulait partir un an avant d'entrer en master 2, afin d'acquérir plus d'expérience. [...] Elle voulait interrompre ses études pour sortir du système scolaire une année. Faisant partie des plus jeunes étudiants de son master 1, elle estimait finalement avoir peu d'expériences à côté de ceux qui avaient entre 26 et 33 ans. [...] Cette envie est née avant même son entrée en master 1, suite à son stage d'un mois au Kirghizstan, trop court selon elle. La rencontre avec les autres étudiants, plus expérimentés, a conforté son choix.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Bien que ce ne soit pas la seule motivation des jeunes, le désir d'avoir une expérience significative, valorisable dans leur parcours, est une motivation particulièrement importante à l'entrée dans ce dispositif. Le SVE est considéré comme un atout pour ceux qui souhaitent favoriser leur insertion professionnelle car il permet une expérience concrète et l'acquisition de certaines compétences. Nombreux sont ceux à avoir évoqué, aussi bien chez les jeunes que les professionnels, la volonté d'apprendre une langue par exemple. Avant leur engagement, ces volontaires envisageaient le SVE comme un possible tremplin vers la vie professionnelle et ciblaient donc des missions en fonction d'un domaine d'activité précis.

3.2. Se trouver professionnellement

Dans une logique un peu différente de la précédente, certains jeunes se sont engagés dans un SVE dans l'objectif de se tester professionnellement. Les personnes en charge de réaliser les envois ont alors expliqué qu'une des motivations au départ pouvait être le désir de conforter des choix ou se réorienter vers une autre voie scolaire ou professionnelle.

Selon l'interviewée, il s'agit principalement de jeunes voulant faire une pause dans leurs études ou ayant fini leur cursus. Depuis que le SVE est accessible au plus de 25 ans, il y a des jeunes qui ont fini leurs études et qui veulent expérimenter leur savoir de façon différente, sans devoir entrer sur le marché du travail dans l'immédiat.

Parmi les derniers départs, un venait de finir ses études d'architecte. [...] Lorsque l'association gérait le SVE pour tout public, des jeunes étaient venus après avoir fini leur cursus pour découvrir une autre branche via le SVE. Pour ceux-là, la motivation était d'orienter leurs choix professionnels voire scolaires. L'interviewée explique qu'elle trouvait cette idée intéressante, car elle note qu'aujourd'hui, il est rare d'avoir la possibilité d'essayer avant de décider d'une orientation. À la fin de la troisième ou, pour ceux qui le peuvent, à la fin du lycée, il faut choisir un cursus scolaire, ce qui n'est pas évident. Pour ceux qui hésitent ou ne sont pas sûrs d'avoir pris la bonne décision, le SVE peut-être un moyen de répondre à leurs interrogations.

Elle cite le cas d'une jeune fille, partie en Autriche, dans une école Montessori. Après ses études, celle-ci se destinait au métier d'institutrice. Et finalement, suite à son SVE qui a été très réussi, elle a tout arrêté et s'est orientée vers autre chose. Elle a par ailleurs rencontré son compagnon là-bas et a fait le choix d'y rester.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Certains vont souhaiter s'engager après le bac, avant de poursuivre leurs études. D'autres, ce sont au contraire après des études supérieures du type bac + 2. Mais il y a également des jeunes qui ne sont pas sûrs de leur orientation et qui décident de réaliser un SVE en plein milieu d'un cursus. [...] Certains ne savent pas où ils en sont et souhaitent tester un champ d'intervention.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Les exemples suivants illustrent cette motivation. Le premier est celui d'une jeune fille qui s'était engagée dans des études qui ne lui convenaient pas. L'objectif était pour elle de tester une nouvelle orientation professionnelle avant d'entamer une formation adéquate. Le deuxième est celui d'un jeune homme qui se trouvait en emploi au moment où il a décidé de partir. Son inscription dans un SVE était en lien avec le désir d'exercer dans un autre domaine. Et enfin, le dernier est l'exemple d'une jeune fille qui a mis ses études entre parenthèses afin d'être sûre de son orientation universitaire et de réaliser ainsi les « bons » choix.

Après avoir obtenu le bac, elle s'est dirigée vers une première année de diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) qui a le statut de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et qui ne lui a pas plu. Souhaitant faire une « coupure » dans sa scolarité et voir autre chose, elle a voulu partir à l'étranger pour faire du volontariat et tester le métier d'éducatrice spécialisée.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Il n'avait pas d'attentes spécifiques mis à part se changer les idées, parce que son travail ne lui plaisait plus. [...] Alors qu'il était salarié, il a lui-même décidé de s'engager en même temps qu'une de ses amies. Il a saisi cette opportunité et a arrêté de travailler pour partir.

Il a choisi sa mission de façon à changer de ce qu'il faisait en France et revenir à ses premières aspirations. Avant son engagement, il travaillait en tant qu'éducateur de rue, auprès de personnes sans domicile fixe. Quand il a commencé à chercher sa mission, il a voulu de suite sortir de ce quotidien et a regardé les projets dans les domaines de l'écologie et de l'environnement qui le ramenaient plus à ce qu'il faisait au sein des Scouts et Guides de France.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Étudiante en français langue étrangère, elle explique qu'il était important de faire le SVE pendant ses études et non après. Dans son cursus, l'entrée en master 2 permet de se spécialiser (coordinateur, formateurs de formateurs...). À 23 ans, elle avait le sentiment de ne pas avoir suffisamment d'expérience, professionnelle et personnelle, pour arriver devant un groupe de personnes et prétendre leur apprendre quelque chose. Il lui manquait, selon elle, une maturité. Elle devait donc continuer à se construire et être sûre que ce qu'elle faisait lui correspondait vraiment.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Certains partent dans l'idée de confronter leur perception du métier qu'ils visent à la réalité ou encore de découvrir de nouveaux domaines d'activité vers lesquels ils se sentent attirés. Cette motivation à l'engagement traduit la difficulté qu'ont certains jeunes à définir leur projet professionnel.

3.3. Changer d'air, s'évader

L'idée d'une « rupture » avec le quotidien est une notion qui revient assez régulièrement dans les propos recueillis. Si certains jeunes s'engagent dans cette expérience dans l'idée de se réorienter ou de se tester professionnellement, d'autres mettent davantage en avant la possibilité de se trouver personnellement, de se découvrir et parfois de se remettre en question.

Le SVE est intervenu à un moment où Johnny était démotivé. Il avait en effet l'impression d'être entré dans la vie active beaucoup trop tôt et l'emploi qu'il occupait à cette période ne lui correspondait pas. Passionné de football, il aurait souhaité travailler dans le domaine du sport.

Mais il explique qu'il est très difficile en France d'être éducateur sportif. D'une part, il faut un certain nombre de brevets, et d'autre part, il y a beaucoup de demandes de poste pour finalement peu d'offres.

Bien qu'il y ait des possibilités de formation, il fallait systématiquement avoir les moyens pour les financer, ce qui n'était pas son cas. Il raconte qu'après deux années en productique industrielle, il avait découvert la possibilité de suivre des études dans le domaine du sport et s'était réorienté en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Cependant, il a « craqué » au bout de dix mois. Cette filière correspondait tout à fait à ses attentes mais pour des raisons financières, il a dû y mettre un terme. N'étant pas boursier, il ne pouvait pas cumuler un emploi et ses études. [...]

Il s'était fixé, à l'origine, deux destinations bien précises, l'Espagne et l'Italie. Il justifie ce choix par la culture du football qu'ont ces deux pays mais aussi de par leur climat méditerranéen. Il souhaitait également intervenir dans le domaine du sport. Il a donc effectué des recherches en fonction de ces critères.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Au-delà du fait d'acquérir de l'expérience pour ses concours d'entrée en école de moniteur-éducateur, le SVE était pour elle le moyen de « changer d'air ». Elle explique qu'elle avait eu des périodes difficiles avant son départ, notamment concernant sa relation amoureuse de l'époque. Elle ressentait donc le besoin de partir, pour se ressourcer, changer de paysage, découvrir des gens nouveaux, avoir le sentiment d'être « une personne nouvelle ».

Elle avait aussi l'impression d'être trop entourée par sa famille et son copain, le SVE était donc l'occasion de voir si elle pouvait se débrouiller seule et finalement de se tester.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Le fait de se trouver immergé dans un pays étranger est en effet perçu par les jeunes comme étant l'occasion de réaliser un point sur eux-mêmes. La distance, l'inconnu, la barrière de la langue sont autant de défis à relever afin de se prouver personnellement ce dont ils sont capables.

Tester une voie professionnelle, se réorienter, se trouver... Finalement, l'objectif est de se donner la possibilité de définir un projet de vie.

3.4. Être plongé dans un contexte culturel différent

Une des caractéristiques du SVE est de permettre aux jeunes la réalisation d'une mission à l'étranger.

Le voyage et, à travers lui, la découverte d'un pays, d'une culture, d'une population est, par définition,

l'une des motivations commune à tous les anciens volontaires avant leur engagement. Il y a alors un désir de sortir du quotidien et de partir vers des horizons nouveaux.

La majorité des jeunes est intéressée par l'étranger : découvrir un nouveau pays, connaître sa culture, sa population... Il y a pour ceux-là la volonté de partir, de voir autre chose et de connaître ce qui se passe ailleurs.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Elle attendait du SVE de vivre une nouvelle expérience, de partage entre autre. Elle voulait en apprendre plus sur la culture suédoise, d'un point de vue écologique, leur organisation et l'évolution qu'ils avaient par rapport à la France.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Elle avait pour projet depuis un certain temps de partir vivre un moment dans un autre pays, notamment en Allemagne, mais ne savait pas sous quelle forme.

Elle explique qu'au cours de son cursus, elle n'a pas eu la possibilité de partir à l'étranger via ERASMUS par exemple, parce qu'elle est dans le domaine du social. Partir dans un cadre professionnel est aussi compliqué, car dans son secteur, il faut maîtriser la langue pour prétendre à un poste, et elle n'avait pas le niveau suffisant. [...] Elle voyait le SVE comme une opportunité de partir à l'étranger pour les jeunes, de rencontrer des gens d'autres cultures et de travailler sur ses préjugés [...] Partir dans un pays pendant un certain temps était pour elle l'occasion d'améliorer ses compétences linguistiques, mais aussi de rencontrer de nouvelles personnes, de sortir de son contexte habituel et être ainsi davantage curieuse sur ce qui l'entoure. C'était une opportunité pour voyager.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Le fait d'être confrontée à une culture différente était important pour elle. Elle voulait partir, vivre une nouvelle expérience et surtout rencontrer d'autres personnes, échanger.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

C'est surtout le fait d'aller vers l'inconnu, à l'aventure et de voyager pour la première fois qui a motivé son engagement dans un SVE. Plus jeune, il n'a pas eu la possibilité de partir en vacances, ni même de voyager.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Pour elle, c'était donc un moyen de rencontrer des personnes de différentes origines et de découvrir un pays en étant en contact direct avec la population.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Le SVE permet ainsi de s'ouvrir à d'autres cultures, de s'évader, de se retrouver immergé dans un contexte et un pays différents, pour la première fois pour certains jeunes. Finalement, il est vu par tous comme une opportunité de voyager.

3.5. Être volontaire

L'engagement est au cœur de ce dispositif. Donner de son temps pour défendre une cause ou, plus largement, participer à un projet associatif fait partie des fondements même du SVE. Parmi les motivations à l'engagement, il y a alors chez les jeunes une volonté certaine d'agir dans un domaine d'activité en tant que volontaire, le don de soi ne leur étant pas méconnu.

Les organisations d'envoi notent en effet une certaine familiarité des jeunes volontaires en SVE avec le milieu associatif et plus précisément, l'engagement.

Il s'agit de jeunes plutôt engagés dans le milieu associatif. Ils ont la notion de ce qu'est le bénévolat. En 2010, deux jeunes ont été envoyés. L'un d'entre eux, avait fait un chantier de bénévolat lorsqu'il était adolescent. Après avoir participé à différents chantiers avec les Compagnons bâtisseurs, notamment en Europe, il voulait partir pour une durée plus longue. Le deuxième avait aussi été volontaire par le passé.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

D'une manière générale, les jeunes qui ont fait des études dans les domaines de la culture, de la sociologie, de la philosophie, des sciences de l'éducation, de la psychologie... sont plutôt dans une démarche d'engagement et, souvent, ils agissent déjà par ailleurs en milieu associatif.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Seuls deux jeunes sur les dix interrogés n'avaient jamais été bénévoles ou militants par le passé. L'engagement est alors une notion déjà très largement connue de ces anciens volontaires avant leur inscription dans un SVE. Pour certains, l'engagement était plutôt ponctuel ou simplement envisagé. Pour d'autres, il était beaucoup plus présent. Parfois bénévoles pendant plus de dix ans, notamment pour les Scouts et Guides de France, quelques jeunes sont, ou ont été, particulièrement impliqués.

Au lycée, elle a été cheftaine chez les Scouts pendant un an. Par la suite, elle a toujours été très intéressée pour s'engager, partir par exemple avec la Croix-Rouge, faire des interventions avec la Protection civile. Elle explique cependant qu'elle ne s'est pas engagée bénévolement car elle avait finalement eu d'autres projets.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Elle avait eu le sentiment que le SVE était beaucoup axé sur la partie « volontariat », c'est du moins ce qui était important pour elle quand elle est partie. C'est aussi le volontariat et les différents projets qui l'intéressaient. Elle voulait faire quelque chose qui reste dans le social, l'animation, la culture, dans un domaine où elle avait des connaissances. [...]

Elle faisait partie de l'association des Scouts et Guides de France. Elle y a d'abord été en tant que jeune puis est devenue bénévole dans l'animation durant quatre ans, notamment pendant ses études. Elle a donc été au sein des Scouts pendant près de 13 ans.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Il a fait partie des Scouts et Guides de France, en tant que jeune puis en tant qu'animateur pendant quatre ans. Son investissement a duré 15 ans. Il a par ailleurs été bénévole pendant un an au Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées de Poitiers (GENEPI) :

intervention au quartier mineur de la maison d'arrêt à Poitiers. Et enfin, il a participé bénévolement à des actions ponctuelles avec des associations d'aide humanitaire et de développement.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle a commencé à s'engager après avoir eu son permis de conduire. Comme elle vivait en milieu rural, ses parents ne pouvaient pas assumer tous les trajets. Finalement, c'est surtout quand elle est venue vivre à Orléans, qu'elle a pu s'investir en tant que bénévole. Lorsqu'elle était en CDI, elle faisait partie de la Croix-Rouge, en tant que secouriste, et est également intervenue au SAMU social. Elle fait aussi partie depuis 2006 du conseil d'administration collègue « jeunes usagers » à l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ). C'est actuellement son dernier mandat.

L'engagement n'était donc pas une idée nouvelle pour elle. Elle explique que, pendant ses études, elle a fait beaucoup de stages non rémunérés.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Et enfin, pour quelques-uns, leur engagement passé, à l'image du SVE, était étroitement lié à leurs études. Certains cursus, par le biais de stages dans le milieu associatif, à l'étranger parfois, amènent les jeunes à se familiariser avec le bénévolat, le volontariat.

Elle voulait donc partir vivre à l'étranger, rencontrer des personnes différentes, tout en faisant quelque chose d'utile. [...] Elle cherchait à ce qu'entre ses deux années de master, une soit consacrée au volontariat. Elle avait d'autres propositions de stages rémunérés à l'étranger avec le ministère des Affaires étrangères et des Alliances françaises, mais ne voulait pas s'orienter vers ces domaines. [...]

Dans le cadre de son master, elle a fait des stages dans les associations. Elle a alors été stagiaire bénévole dans un centre pour demandeurs d'asile où elle a enseigné le français pendant dix mois. Elle l'a également été à Paris, dans un centre pour mineurs isolés étrangers pendant trois mois.

Elle a déjà fait du volontariat à l'étranger, il y a deux ans. Elle est ainsi partie avec la Guilde européenne du raid¹⁵ au Kirghizstan pendant un mois pour enseigner le français à l'Alliance française. Toutes ces expériences ont fait qu'elle avait envie de continuer dans cette voie.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Par le passé, elle a déjà eu un engagement dans une association de coopération internationale. Celui-ci a duré plus ou moins un an, mais était ponctuel. Pour son stage de formation BTS, elle est partie trois mois au Togo en collaboration avec une association locale qui souhaite développer le volontariat.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Le volontariat répond au désir de s'engager, pratique préalablement expérimentée pour la plupart des anciens volontaires. S'investir en milieu associatif, de manière ponctuelle ou régulière, faire des stages non rémunérés, exercer en tant que volontaire... faisaient déjà partie du mode de vie de ces jeunes avant qu'ils ne s'engagent dans un SVE. Ils avaient ainsi une certaine culture du don de soi, de l'engagement, du bénévolat.

¹⁵ La Guilde est une organisation non gouvernementale (ONG) créée en 1967. Elle est reconnue d'utilité publique par décret depuis le 21 décembre 1981.

Finalement, les jeunes expriment différentes motivations, toutes plus ou moins liées. Certaines vont cependant avoir davantage de poids dans la décision de s'engager, en fonction du statut des jeunes (étudiants, en activité, demandeurs d'emploi), du contexte dans lequel ils se trouvent et de leurs attentes vis-à-vis de cette expérience.

Le témoignage de la coordinatrice régionale du STAJ illustre cette combinaison des motivations.

D'après l'interviewée, il y aurait quatre grands profils de jeunes intéressés par le SVE selon leurs motivations.

- Apprendre l'anglais. Cette seule motivation ne suffit pas pour s'engager dans le SVE. Il y a en effet d'autres dispositifs qui répondent davantage à cette attente. C'est souvent le cas des étudiants en marketing, commerce ou communication, chez qui la notion d'engagement passe au second plan.

- S'engager dans un champ bien précis : le social, le handicap, l'environnement, le patrimoine... dans le but d'en tirer une expérience ou de se tester.

- La volonté de découvrir une culture.

- Et enfin, le souhait de partir, peu importe la mission et la destination. [...]

Le SVE intervient tout de même majoritairement, soit avant, soit après les études, dans une logique de test et/ou d'acquisition d'une expérience significative. [...] D'autres choisissent le SVE en fonction de leur orientation professionnelle. Il y a toujours ce désir d'aller voir comment cela se passe ailleurs, mais dans l'objectif d'en tirer des compétences, qui serviront par la suite. [...]

Le SVE permet à tous de vivre une expérience hors du commun qui est valorisée par la suite. Beaucoup de jeunes sont dans l'idée que partir à l'étranger, que cela soit en termes d'entrée dans les grandes écoles ou dans la vie active, est une sorte de compétence supplémentaire. Avoir vécu six mois ou un an à l'étranger est un plus, à la fois pour le parcours personnel et professionnel.

L'interviewée explique qu'il est difficile de définir si ces jeunes sont davantage dans un objectif d'insertion ou de développement personnel. Tout comme il est difficile de dire si les missions choisies sont en lien avec leur formation et des objectifs professionnels. La notion d'engagement et de volontariat reste importante.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Le désir de s'engager et de voyager reste une motivation commune à l'ensemble des jeunes car ces deux aspects sont la spécificité même du dispositif. D'autres logiques viennent ensuite se greffer, plus individualistes telles que la volonté d'avoir une expérience, de tester une nouvelle voie professionnelle ou plus simplement de se retrouver.

Le choix des missions s'effectue en accord avec ces motivations. La destination va être d'autant plus importante que les jeunes souhaitent apprendre une langue et/ou découvrir un pays, une population, une culture en particulier. D'autres, souhaitant avoir une expérience ou tester une voie, vont surtout cibler un domaine d'intervention. Dans certains cas, ces deux critères peuvent être combinés mais les propositions de missions ne le permettent pas toujours.

Les résultats de l'évaluation¹⁶ du SVE, réalisée en 2002 mettent également en avant que les jeunes, avant leur service, avaient déjà une certaine connaissance de la vie associative et de la notion d'engagement : « *Au moment de leur recherche, 65 % des jeunes participent à des activités*

¹⁶ Flichy Béatrice, *op. cit.*, pp. 8-11.

associatives. 53 % d'entre eux ont passé leur BAFA ou ont une responsabilité au sein de l'association ». Le SVE semble ainsi s'inscrire dans un parcours citoyen.

Aussi, de multiples motivations à l'engagement sont relevées. Pour 23 % des jeunes, la première est de « découvrir autrement un pays ». Dans ce cas, 70 % d'entre eux vont avant tout choisir le pays d'accueil. Vient ensuite le désir d'apprendre une langue (18 %) et, de ce fait, la destination est de nouveau primordiale (81 %). « Quand le jeune veut apprendre une langue, il choisit évidemment le pays d'accueil, quand il veut se rendre utile, la destination lui importe moins. [...]

L'Espagne et l'Italie sont les pays qui viennent en tête, suivis de près par l'Allemagne et le Royaume-Uni. Ces quatre pays représentent à eux seuls 63 % des accueils. Les autres pays du nord de l'Europe occupent également une place importante, supérieure à celle des autres pays de l'Europe du sud. ».

D'autres jeunes déclarent vouloir « faire un break » ou acquérir de l'expérience professionnelle (respectivement 16 %). Bénédicte Flichy précise alors que : « “Faire un break” est une idée de jeune, elle arrive en première position des motivations pour les catégories d'âge allant de moins de 19 ans à 23 ans, et seulement en dernière ou avant dernière position pour les 24 ans et plus. Pour ces derniers, ce sont l'apprentissage de la langue ou encore l'expérience professionnelle qui priment. Ces “jeunes” volontaires recherchent avant tout à acquérir les “outils” qui leur permettront d'entrer plus sereinement sur le marché du travail. »

4. Du choix de la mission au départ, entre autonomie et accompagnement

Les structures d'envoi ont pour rôle d'accompagner les jeunes souhaitant s'engager dans un SVE. Dès la prise d'information, les jeunes entrent dans une démarche active et les structures d'envoi sont mises à leur disposition pour assurer un suivi, du choix de la mission jusqu'au retour des jeunes en France. Elles sont ainsi présentes aux côtés des volontaires durant tout le SVE mais interviennent plus particulièrement avant le départ.

Différents moyens sont mobilisés, cependant un point d'honneur est mis sur l'autonomie des jeunes et cela dès le début. Le STAJ explique par exemple que c'est aux jeunes, s'ils souhaitent s'engager, de reprendre contact avec la structure, une fois qu'ils ont assisté à la réunion d'information. Celle-ci les accompagne ensuite dans la démarche, tout en laissant une large place à l'initiative.

Dès la première prise de contact, les structures d'envois vont travailler avec les jeunes, sur la définition de leurs motivations afin que le SVE corresponde bien à leurs objectifs et à leurs attentes. Le dispositif est de nouveau présenté et les différentes étapes jusqu'au départ également. Mais il est précisé que les jeunes doivent rester « acteurs » de leur engagement. C'est alors à eux de choisir un projet, de rédiger un CV et une lettre de motivation. Les structures d'envoi conseillent, orientent mais ne se substituent, en aucun cas, aux futurs volontaires.

En réunion d'information, il est expliqué que les missions sont définies par les structures d'accueil, en fonction de leurs besoins et de leur territoire. Elles sont ensuite communiquées via la base de données qui comporte des milliers de propositions, agréées soit par la Commission européenne, soit par les agences nationales. Cette base de données est ouverte à tous les européens et la difficulté est justement cette diversité de propositions qui oblige les jeunes à cibler le type de missions qu'ils souhaitent réaliser. [...] Le but est ici d'accompagner les jeunes à entrer dans la démarche. L'interviewée explique, par exemple, que l'équipe ne s'occupe pas de faire les CV, les lettres de motivation... À la fin de cette réunion, il est demandé aux jeunes d'envoyer un mail au

STAJ lorsqu'ils sont décidés à entrer dans le dispositif. À partir de ce moment là, ils sont inscrits dans la base de données et les propositions de SVE reçues leur sont envoyées. [...] L'interviewée explique que souvent, les jeunes qu'elle reçoit ont déjà une idée du type de SVE dans lequel ils veulent s'engager. Et dès la première réunion, les motivations au départ sont pressenties. Selon celles-ci, la structure accompagne les jeunes vers une mission qui va leur correspondre en leur communiquant notamment des propositions de partenaires directes. C'est souvent plus par ce biais que par celui de la base de données que les jeunes partent.

Dans la proposition sont notifiés le contexte territorial, les motivations au SVE, la mission, la présentation de la structure et enfin les compétences et/ou les qualités attendues.

Certains jeunes se présentent avec leur propre projet de SVE mais il leur est expliqué que ce dispositif répond à un don de soi, de son temps et non à une prise d'initiative. Ici, ils doivent répondre à un projet proposé par une structure et non l'inverse. [...]

En fonction des projets, la structure d'envoi invite les jeunes à travailler leur CV et les accompagne dans la rédaction des lettres de motivation. L'interviewée explique que l'important dans ce dispositif, ce ne sont pas les compétences ou le niveau d'étude, mais bien les motivations. À titre d'exemple, une personne ayant un master 2 en sciences de l'éducation ne sera pas privilégiée pour une mission d'enseignement dans une école. Ce ne sont en tout cas pas des critères que le STAJ retient. Lorsqu'ils postulent, l'appréciation des motivations oblige les jeunes à parler d'eux personnellement : leur engagement militant, bénévole, leurs pratiques... Tous ces éléments qui font que des habitudes ont été acquises et des responsabilités prises doivent alors être mis en avant. Ce sont les attitudes qui sont principalement appréciées. [...]

Avant le recrutement, la structure d'envoi reste à disposition pour la relecture des lettres de motivation, des CV et reçoit les jeunes en entretien individuel. Elle répond également aux demandes de formations linguistiques, notamment l'anglais, en redirigeant les jeunes vers des organismes pouvant répondre à ces besoins. Jusqu'au choix de la mission, la communication se fait essentiellement par mail.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Sur les deux cents jeunes informés (hors réseau, dont majorité du Loiret), seuls 40 seront accompagnés et entameront la démarche de rechercher plus ou moins activement un projet. Ces derniers reprennent contact avec la structure, ils ont au moins un entretien, travaillent sur leur CV... Surtout sur leur projet et leur motivation [...] D'abord, ils passent par un stade d'information, porté par la chargée de mission ou par d'autres professionnels de jeunesse. Il faut mettre en place un véritable questionnement sur les motivations, sur pourquoi mobiliser ce programme et pas un autre ? Cela se fait plus pendant des réunions collectives. Pendant cette phase, la mission de tutorat est mobilisée. [...] Quand le jeune ne peut venir en rendez-vous collectif, il vient en rendez-vous individuel.

Ensuite, le deuxième stade concerne les entretiens individuels, avec ceux qui décident de creuser la question du SVE, et là, le plus souvent, on rentre directement dans la phase pratique (motivation, projet, échéancier). C'est de l'accompagnement, pas de l'assistantat, les candidats choisissent leur rythme. Ils arrivent avec leur CV, après la tutrice développe avec eux un travail à partir de la rédaction des outils de candidature. Un échéancier pour la recherche est fixé, des conseils donnés, ensuite les jeunes décident du rythme et de la façon d'entreprendre la recherche.

C'est important de montrer la différence entre salariat et volontariat, en pensant à mettre en avant les expériences auxquelles ils ne pensent pas forcément, surtout dans le domaine du bénévolat. Même la traduction en anglais doit être faite par eux, cela n'empêche pas la structure de les aider en cas de besoin. [...]

Dès le premier rendez-vous, l'autonomie se fait importante: ils doivent relancer la structure. Des conseils sur les missions sont donnés mais le jeune est libre de proposer aussi bien la destination que la mission, tout en autonomie, c'est à eux de prendre contact. [...]

Concernant le type de missions, la diversité des demandes est montrée aux jeunes (plus ou moins cinq cents demandes sur un seul projet), ensuite il leur est demandé de mettre sur une feuille le « projet parfait » et ce qu'ils ne souhaitent vraiment pas faire.

Les pays les plus sollicités demeurent le Royaume-Uni, la France et l'Espagne. La manière de candidater ressemble à une recherche d'emploi, mais ce sont les structures qui sélectionnent.

Extrait de résumé d'entretien, FRMJC, Orléans, septembre 2011.

En tant que structure d'envoi, l'association a pour mission d'accueillir, d'informer les jeunes et de faciliter leur démarche d'engagement, notamment en leur proposant des missions issues du réseau de partenaires des Compagnons bâtisseurs.

Une animatrice intervient spécifiquement auprès de ces jeunes. C'est alors elle qui les accompagne pour le choix du projet et les aspects pratiques... La chef de projet est davantage la personne ressource puisqu'elle maîtrise la procédure. [...]

L'association fait partie d'un réseau international et a des partenaires membres de celui-ci qui travaillent avec le SVE. Ainsi, une fois que le jeune a manifesté son souhait d'engagement et le type de mission qu'il veut réaliser, l'association contacte le secrétariat international.

Le but est alors de savoir si, dans le réseau des Compagnons bâtisseurs, il y a des structures partenaires qui œuvrent dans le domaine correspondant à la demande, et si une proposition de mission a déjà été lancée dans le cadre du SVE.

L'association fait donc avant tout appel à son réseau, car ce sont des structures qu'elle connaît et c'est rassurant pour le jeune. Cependant, quand rien ne correspond, le jeune est amené à faire ses recherches dans la base de données. C'est le cas d'un jeune parti en Serbie : aucun projet d'accueil ne correspondait à ses attentes, il a donc fait son choix sur la base de données.

L'interviewée ne peut estimer la part des envois en SVE effectués au sein du réseau. Elle précise cependant que les départs à court et moyen termes se font plutôt au sein de celui-ci. Pour le reste, cela est plus aléatoire. Les deux derniers départs, en Turquie et Bulgarie, se sont faits hors-réseau.

Les jeunes ont trouvé seuls leurs projets. Ils sont arrivés en ayant déjà en tête leur mission. [...]

Finalement, selon elle, le rôle d'accompagnateur de la structure d'envoi se fait surtout avant le départ. C'est aider le volontaire à prendre conscience de ce qu'est l'engagement volontaire. C'est aussi mettre en lien le projet du SVE avec le projet du jeune lui-même.

Il faut l'amener à réfléchir sur ses attentes. Le but est qu'il parte dans de bonnes conditions et qu'il prenne le meilleur de son volontariat pour qu'à son retour, l'expérience soit valorisée.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Une fois la mise au point sur les motivations réalisée, les jeunes sont les seuls maîtres dans le choix de leur mission. Les structures d'envois les accompagnent dans cette démarche, notamment afin que le SVE corresponde au plus près de leurs attentes, qu'il soit cohérent dans leur parcours. Les missions sont ainsi choisies en fonction de leurs motivations.

Les jeunes expliquent que les structures d'envoi ont été présentes pour les accompagner sur différents points. Cependant, certains d'entre eux n'ont pas ressenti le besoin d'un suivi plus poussé. Leur niveau de scolarité étant assez élevé, il est probable que, de par leur formation, ils n'aient pas rencontré de difficulté à définir le type de mission qu'ils souhaitaient réaliser, ni à faire un CV et une lettre de motivation.

Lors de sa première rencontre avec la personne en charge du SVE à la mission locale, le dispositif et la base de données des missions lui ont été présentés. L'objectif de ce suivi était de l'aider, de l'accompagner dans sa rédaction de lettres, la traduction en anglais, etc. Elle explique cependant qu'elle n'en ressentait pas le besoin et qu'elle a fait quasiment seule ces démarches. [...]

Sa coordinatrice à la mission locale intervenait surtout dans la relecture des documents et c'est elle qui faisait le lien avec l'association d'accueil.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Lors de la réunion d'informations organisée par le STAJ, l'adresse de la base de données des propositions de missions dans le cadre du SVE est communiquée aux participants. Un document d'aide à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation leur a également été transmis. À partir de ce moment, la jeune fille a commencé ses recherches. [...]

Elle a également étudié les offres qu'elles recevaient par mail du STAJ, qui lui communiquait les recherches de volontaires européens de ses partenaires. Elle n'a pas reçu davantage d'accompagnement de la part de sa structure d'envoi car elle n'en a pas ressenti le besoin. Cependant, elle était, selon elle, prête à l'aider si cela avait été nécessaire.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Après un échange de mails, il y a eu un premier rendez-vous avec la structure d'envoi. Cette rencontre s'est faite très rapidement. La personne en charge du SVE lui a alors présenté la base de données recensant les missions. La jeune fille a parlé de son envie de cibler la Suède, la structure d'envoi lui a expliqué qu'il y avait des possibilités de départ dans ce pays. [...]

Elle explique s'être débrouillée seule pour ces échanges et ne pas avoir ressenti le besoin d'une aide, notamment de la part de sa structure d'envoi. Cette dernière s'est chargée de toutes les démarches administratives (assurances, etc.) et cela fut réalisé efficacement, selon elle. Elle n'a pas eu de difficultés pour accéder à son SVE.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Elle a eu un premier rendez-vous avec la FRMJC, qui lui a présenté la base de données. Puis, la structure l'a aidé dans la rédaction de son CV et de sa lettre de motivation, en anglais. Elle a ensuite fait seule la recherche de projets.

Elle savait ce qu'elle voulait et en avait parlé à la référente de sa structure d'envoi, qui avait aussi beaucoup de contacts en Allemagne. Cette dernière lui avait confirmé l'existence de projets dans son secteur, et dans ce pays. Estimant donc qu'elle avait ciblé ses recherches vers des missions qui potentiellement existaient, la jeune fille n'a pas demandé davantage d'aide. [...] Elle a fini par avoir une réponse positive et l'association l'a contacté. À ce moment, elle a repris contact avec la FRMJC pour organiser son départ.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Dès lors que la structure d'envoi lui a communiqué le site internet Database, il s'est débrouillé seul. En tant qu'animateur de formation, il était assez autonome, notamment dans la recherche de projets. Ce type de démarche fait partie de son métier, il n'a donc pas ressenti le besoin de plus d'accompagnement de sa structure d'envoi. [...]

Il a eu beaucoup de rencontres avec le STAJ, sa structure d'envoi. Deux, trois ont eu lieu pour voir ce qu'il voulait mettre sur son CV et dans sa lettre de motivation pour qu'elle soit intéressante et qu'elle reflète bien sa personnalité et ses attentes. La structure a notamment corrigé ses fautes en anglais. [...] En ce qui concerne l'accompagnement de la structure d'envoi, il explique qu'elle s'adapte aux besoins de chacun, en ce sens, il a été autonome dans la recherche de projets. Elle est donc intervenue davantage pour l'aider dans ses démarches avant le départ et dans son travail sur ses motivations. Ils ont échangé deux ou trois heures très intéressantes sur ce dernier point.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Deux des jeunes interrogés ont réalisé l'ensemble de ces démarches en totale autonomie, avant même de prendre contact avec une structure d'envoi. Ils avaient alors trouvé leur mission de SVE,

communiqué directement leur CV et une lettre de motivation à la structure d'accueil. Leur candidature ayant été retenue, ils se sont tournés par la suite, vers une structure d'envoi pour organiser leur départ.

Il a effectué ces démarches en totale autonomie, sans l'aide d'une structure. Il dit ne pas en avoir eu besoin et ne pas avoir rencontré de difficultés particulières. Il a alors directement candidaté auprès d'une trentaine d'associations d'accueil sans passer par une structure d'envoi. [...] À partir de ce moment, et au regard des informations trouvées sur Internet, il a pris contact avec la FRMJC et a eu un entretien pour mettre en place son envoi.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Après avoir vu la mission, sur un site d'offres d'emploi, le projet correspondait à ce qui l'intéressait. Elle a donc de suite pris contact par mail avec la structure d'accueil qui lui a envoyé davantage d'informations sur le SVE. Puis la jeune fille lui a transmis son CV et sa lettre de motivation, comme demandé sur l'offre. Trois ou quatre jours plus tard, la structure lui a répondu en disant qu'elle correspondait au profil recherché et qu'il fallait qu'elle se tourne vers une structure d'envoi. [...] Vivant à Tours à l'époque, il ne lui a pas été difficile de trouver une structure d'envoi, dans la mesure où il n'en existait qu'une.

Elle l'a alors contacté, puis s'est rendue à une réunion d'information et, comme de son côté tout était déjà prêt, la prise de contact a été rapide. Le STAJ a alors communiqué avec la structure d'accueil. L'association en Serbie avait déjà un projet écrit, l'interviewée s'est donc emparée du document pour le corriger et se l'approprier. Puis la structure d'envoi a finalisé le dossier. Entre temps, des échanges mails ont eu lieu pour différents points. L'échéance pour le dépôt de la candidature étant en avril, il a fallu faire vite. [...] Finalement, elle a plutôt pris en charge son SVE seule. Cela a été vrai pour le choix de la mission, la première correction du projet et pour trouver le moyen de transport.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Définir ses motivations, choisir sa mission, réaliser un CV, une lettre de motivation, en anglais notamment, peuvent être des étapes du SVE difficiles à franchir, en particulier lorsque les jeunes ne sont pas habitués ou « outillés » pour ce type d'exercice. Le délai entre le moment où ils ont décidé de réaliser un SVE et le départ est souvent important. La plupart des jeunes expliquent, par exemple, que l'attente des réponses à leurs candidatures est particulièrement longue et la majorité reste même sans suite. De ce fait, certains jeunes peuvent exprimer un sentiment de découragement, d'où l'importance de l'accompagnement proposé par les structures d'envoi.

Faire un CV, une lettre de motivation en anglais, décrypter les offres qui étaient en anglais, lui ont pris beaucoup de temps parce qu'elle n'était pas habituée à ce type de démarche. Pendant ce temps-là, elle cherchait ses missions quand même.

Cependant, le temps qui s'écoule entre la volonté de réaliser un SVE et le départ peut être vécu difficilement par les jeunes, car cette période est plus ou moins longue, et les candidatures transmises restent parfois sans réponses.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle a postulé à plus d'une dizaine de propositions de mission qui sont restées, pour la majeure partie, sans réponse. Quelquefois, un premier échange avait lieu, les associations demandaient

alors de remplir un questionnaire. Mais après cela, elles ne donnaient plus de nouvelles, malgré ses diverses relances. Elle précise qu'il est très décourageant de postuler à des missions qui restent systématiquement sans suite. Cela impacte directement sur la volonté de poursuivre ses recherches et remet en question l'entrée dans le dispositif.

La période qui s'est écoulée durant cette recherche de mission a été particulièrement longue, et parfois difficile, selon elle.

Parmi ses proches, le dispositif était méconnu. Son entourage avait alors le sentiment que la jeune fille allait s'engager dans un programme qu'elle ne maîtrisait pas et au regard de l'absence de réponses de la part des associations, une certaine méfiance s'était installée.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Une dizaine de candidatures ont été envoyées et la plupart sont restées sans suite. Il a alors étendu sa recherche à d'autres pays et la première structure d'accueil à lui avoir répondu positivement se trouvait en Bulgarie. Il précise que les démarches de recrutement ont été particulièrement longues. Il s'est passé ainsi une année entre le moment où il a décidé de faire un SVE et son départ.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Parfois, même lorsque les jeunes parviennent à avoir une réponse positive, l'attente qui s'ensuit est pesante. Un jeune homme explique qu'entre la réponse et le départ, il s'est écoulé quatre mois, le temps que les agences nationales se mettent d'accord :

Il pense avoir postulé à six missions. Suite à ses relances, il a eu une réponse positive. Ensuite, le processus administratif s'est mis en place. Il a estimé que cette phase a été plutôt longue. La structure d'accueil était d'accord, lui aussi, mais c'est au niveau des agences nationales du SVE, notamment l'agence italienne, que la procédure a mis du temps. Il s'est ainsi passé quatre mois entre leur accord et son départ.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Selon le PEJA, « *la préparation au départ incombe aux porteurs de projet du SVE (généralement l'organisation d'envoi ou l'organisation coordinatrice) et permet aux volontaires de parler de leurs attentes, de développer leur motivation et leurs objectifs d'apprentissage, ainsi que d'obtenir des informations sur le pays d'accueil et sur le programme Jeunesse en action¹⁷* ». Dans le même objectif et en parallèle de cet accompagnement, les jeunes souhaitant s'engager dans un SVE ont parfois la possibilité de suivre une formation au départ. Dispensées par l'Agence française jusqu'en décembre 2010, elles sont aujourd'hui à la charge des structures d'envoi.

Jusque fin 2010, pour le SVE qui durait entre six et douze mois, il existait une formation, de cinq jours, de préparation au départ. Cette dernière permettait de questionner les motivations, les droits et devoirs, le processus interculturel, la distance avec ses proches, afin que le volontariat se déroule pour le mieux.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

¹⁷ Commission européenne, Guide du programme européen Jeunesse en action, valable à partir du 1^{er} janvier 2011, p. 64.

Ce sont donc dorénavant les structures d'envoi qui ont seules le rôle d'accompagner les jeunes dans le dispositif. Entre autonomie et accompagnement, celles-ci se positionnent selon les besoins des jeunes, tout d'abord en les informant du dispositif, puis en les aidant à définir leurs motivations, leur projet et à réaliser les démarches de recrutement. Elles mettent ainsi en place une rencontre collective, puis individuelle et restent ensuite à disposition des jeunes lorsqu'ils ressentent le besoin d'un suivi plus approfondi. Elles communiquent notamment des documents d'aide à la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation et des offres de missions de leurs partenaires à l'étranger. C'est ensuite aux jeunes de se prendre en mains.

Bénédicte Flichy¹⁸ note également qu'il a fallu beaucoup de patience aux jeunes avant de partir en SVE. Les démarches peuvent en effet être longues : « *Le temps écoulé entre le premier rendez vous et leur départ a été de cinq à six mois pour 37 % des volontaires. Ceux qui ont mis plus de sept mois sont également 37 %. Ce même chiffre que l'on retrouve en totalisant les périodes de sept mois à un an ou plus. Seuls 9 % ont attendu moins de trois mois.* ».

Cette période d'attente met notamment en avant la nécessité pour les jeunes d'être accompagnés jusqu'au départ. Pourtant, selon Bénédicte Flichy, le nombre de rendez-vous avec la structure d'envoi est peu élevé : « *57 % ont eu de un à quatre rendez-vous, 7 % ont eu plus de dix rendez-vous. Plus les jeunes sont éloignés de leur organisation d'envoi, moins ils ont de rendez-vous. Quand ils sont proches, par contre ils vont la voir régulièrement. 83 % de ceux qui ont eu plus de dix rendez-vous ne se sont pas déplacés de plus de 50 km. Ces résultats sont intéressants, car ils montrent à quel point le jeune a besoin d'être accompagné, et s'il le peut, il rencontre son organisation d'envoi très fréquemment* ».

La formation au départ, qui vise à assurer une bonne préparation au SVE, a été suivie par 66 % des jeunes interrogés (partis entre 1998 et 2001).

L'engagement dans un SVE nécessite ainsi d'entrer dans un processus composé de plusieurs étapes. Tout d'abord, ce dispositif reste peu connu des jeunes. Si différents canaux contribuent à la diffusion de l'information, c'est souvent par hasard que les anciens volontaires ont découvert le SVE.

Poussés par diverses motivations, les jeunes voient majoritairement en cet engagement la possibilité d'acquérir une expérience, des compétences et de se tester. De ce fait, le SVE peut être considéré comme un atout à valoriser par la suite et comme un premier pas vers l'insertion professionnelle. Pas des moindres, la volonté de s'engager et de voyager reste omniprésente.

Pour les aider dans leur engagement, les structures d'envoi mettent en place un accompagnement, plus ou moins poussé selon les besoins des jeunes, mais laissent une place importante à l'autonomie. L'objectif est alors de les conseiller au mieux afin de faire de cette expérience un outil valorisable dans la suite de leur parcours.

¹⁸ Flichy Béatrice, *op. cit.*, p. 12.

II. UNE ÉTAPE CLÉ DANS LES PARCOURS DE VIE

Tous, jeunes et professionnels, expriment un avis positif quant au SVE. Selon eux, la satisfaction et les apports d'une telle expérience sont indéniables et cela même lorsque certaines difficultés ont été rencontrées durant la mission. En lien avec les motivations à l'engagement, le SVE, d'une manière générale, a répondu aux attentes des jeunes. De ce fait, certains d'entre eux ont expliqué avoir vécu un moment riche, allant parfois au-delà de leurs espérances.

L'ensemble des anciens volontaires le conseille ou le conseillerait à d'autres jeunes car cela a été pour eux l'occasion de s'épanouir sur plusieurs points. Selon l'AFPEJA¹⁹, « *ils peuvent ainsi découvrir une autre culture et acquérir des compétences utiles à leur développement personnel, éducatif et professionnel ainsi qu'à leur insertion sociale* ». Le SVE constitue ainsi une période d'apprentissage aussi bien sur le plan professionnel que personnel.

1. Un enrichissement personnel et culturel

D'un point de vue personnel et culturel, le fait d'être dans un pays différent avec une langue, des codes sociaux, autres que ceux auxquels ces jeunes sont habitués, les a plongés dans un contexte de vie en rupture avec leur quotidien. Distance avec les proches, changement de mode vie, perte de repères d'une manière générale, l'immersion dans un pays étranger et l'exercice d'un volontariat permettent un enrichissement personnel et culturel certain.

Tout d'abord, le côté humain de l'expérience et, par là-même, les échanges interculturels ont permis aux anciens volontaires de découvrir de nouvelles valeurs, de nouvelles coutumes et de s'identifier aux autres dans leurs différences ou, au contraire, leurs ressemblances. Cela a notamment été rendu possible par les liens noués sur place, avec l'équipe de l'association d'accueil mais aussi les autres volontaires et, plus largement, la population locale. Au-delà de l'aspect culturel, les anciens volontaires expliquent que ces rencontres ont été très riches sur le plan relationnel. Certains d'entre eux sont toujours en contact, bien que des mois, plus souvent des années, se soient écoulés depuis la fin de leur SVE.

Dans le cadre de son SVE, la jeune fille était en contact avec un certain nombre de personnes. Tout d'abord avec les salariés, mais les relations étaient strictement professionnelles. Puis, il y avait d'autres volontaires européens, internationaux et allemands. D'une manière générale, il y a eu un bon relationnel. Des soirées étaient organisées, elle juge ces rencontres comme étant « sympas ». Elle est d'ailleurs toujours en contact avec certains d'entre eux, grâce aux réseaux sociaux sur Internet. [...] Ce qu'elle retient en premier lieu de cette expérience sont les échanges culturels qui ont été réalisés à cette occasion : la rencontre d'autres personnes, la découverte d'autres modes de vie... [...] Selon elle, c'est une période inoubliable, qui permet de découvrir une autre culture, un pays et d'avoir une certaine ouverture d'esprit. Ce sont surtout sur ces aspects qu'elle insisterait.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

¹⁹ Source : www.jeunesseenaction.fr.

En accord avec ses attentes, le SVE lui a également permis des échanges culturels. Elle explique qu'encore aujourd'hui, elle est en contact avec quelques encadrants et certaines personnes handicapées de l'association.

Selon elle, on ne ressort jamais indemne de ce type d'expérience du fait de vivre au contact de personnes avec une culture, une langue, des modes de vie différents. Elle estime alors avoir appris beaucoup de choses sans forcément s'en rendre compte. En ce sens, le SVE lui a été bénéfique et d'une façon générale, pour elle, cela change une personne.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Parfois, les jeunes sont amenés à cohabiter avec d'autres volontaires, bénévoles ou étudiants, souvent de nationalités différentes. La colocation suppose un certain apprentissage de la vie en société car elle implique que chacun respecte des règles, dans l'acceptation et le respect d'autrui. Cette proximité permet la découverte de l'autre dans sa différence culturelle, facilite un certain relationnel et dans ce contexte, des liens forts peuvent être noués. Au-delà d'être de simples colocataires, certains jeunes ont expliqué avoir passé une part importante de leur temps libre en leur compagnie.

Elle a travaillé avec cinq volontaires différents, trois sont devenus de très bons amis, notamment la personne avec qui elle a habité. Ils partagent beaucoup de valeurs et ont de nombreux points en commun. Elle estime que ce sont de belles rencontres. Elle n'a pas eu de lien aussi fort avec les deux autres volontaires, mais elle n'a pas pour autant rencontré de difficultés. Elle travaillait avec eux sans problème. [...]

Le SVE lui a permis d'enseigner le français, mais aussi d'être plongée dans la culture du pays, au contact des habitants. [...] Au-delà de l'aspect professionnel, elle voulait aussi que son SVE soit l'occasion de rencontrer beaucoup de gens.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Avec certains colocataires, il y avait des hauts et des bas mais globalement la vie en collectivité s'est bien passée. Ils étaient tous d'origines différentes (une Italienne, un Bosniaque et une Allemande). Ils communiquaient donc en anglais. Des liens se sont créés, ils sont restés en contact via facebook, msn et essaient de se revoir, mais cela n'est pas facile du fait de la distance qui les sépare, chacun vivant dans des pays différents. [...] D'un point de vue personnel, elle a rencontré des gens supers...

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Il y avait en tout trois volontaires, deux dans le cadre du SVE (une Allemande et lui) et un autre (un Brésilien). Des jeunes italiens en service civique travaillaient de temps en temps. Ces derniers ne vivaient pas avec eux, ils avaient leur propre maison.

Ils étaient donc quatre à vivre ensemble (deux SVE, un autre volontaire, et un salarié). Ils étaient davantage liés, du fait de leur vie en collectivité. Ils étaient proches, faisaient des soirées, regardaient des films. Ils continuent encore aujourd'hui à se voir. [...]

Cela lui a aussi permis une expérience de vie dans un petit village isolé, où les relations avec les voisins sont fortes. [...] Il a pu faire de nombreuses rencontres, avec des personnes de différents horizons. [...]

D'un point de vue personnel, le SVE lui a apporté un réseau d'amis à l'étranger. Il a fait des rencontres intéressantes, notamment lors des chantiers internationaux (reçus par sa structure d'accueil) où pendant quinze jours, il était avec un groupe de quinze jeunes, du même âge,

européens ou de partout dans le monde. Ils avaient des discussions intéressantes sur tous sujets. Ce sont, pour lui, des expériences fortes en termes d'échanges interculturels.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Avec les douze autres volontaires, les relations sont devenues très amicales et elle est encore en contact avec certains d'entre eux. Au-delà des jeunes et des responsables de l'association, il y avait des personnes extérieures qui étaient plus ou moins en lien avec la structure. [...] Ces contacts étaient intéressants dans le dialogue. [...] Ils ont pu avoir plus d'échanges avec ces personnes et partager des moments extérieurs au projet, tel que la découverte d'un événement culturel, la visite d'un lieu typique de l'île. Ce fut une opportunité importante pour les volontaires. [...] Finalement, c'était une expérience positive notamment grâce aux autres volontaires. Le fait d'avoir été avec un groupe de douze personnes reste intéressant, plus qu'un SVE individuel. Elle a appris à vivre en collectivité, à gérer le quotidien. [...] D'un point de vue personnel, l'apport de cette expérience a été le fait de vivre en groupe.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Le fait même d'être de façon quasi-permanente en présence d'autres personnes induit que les volontaires partagent beaucoup de leur temps en collectivité. C'est vrai durant l'exercice de la mission, au contact de l'équipe salariée de l'association d'accueil, des bénévoles, des volontaires et, dans certains cas, d'un public, mais aussi durant leur temps libre.

Les différents cycles de formation prévus dans le SVE sont également l'occasion de faire de nouvelles rencontres. La préparation au départ, la formation d'arrivée, celle de mi-parcours et enfin du retour sont des moments privilégiés où de nombreux volontaires sont réunis. De ce fait, les jeunes interrogés ont souvent évoqué ces formations comme étant enrichissantes d'un point de vue personnel et culturel. Durant celles-ci, plusieurs aspects du SVE sont abordés : les motivations, l'engagement, les missions, les difficultés rencontrés, les projets en cours ou à venir, la présentation du pays d'accueil notamment, son histoire, sa culture...

Ces séminaires permettent aux volontaires de rendre compte de la diversité des actions et de mieux se connaître en analysant la façon dont leur intégration, culturelle notamment, s'est déroulée. Cette remise en question dans la confrontation avec les expériences des autres permet aux volontaires de nouer de nouvelles relations qui, parfois, vont se maintenir au-delà du temps de formation.

Deux séminaires ont eu lieu en Allemagne avec des volontaires de toute l'Europe, venus faire leur SVE dans ce pays. Le premier a eu lieu au début de son volontariat, un mois après son arrivée. Ils étaient alors déjà investis dans leur engagement. Celui-ci avait pour objectif le partage d'expériences sur leur volontariat et la rencontre d'autres volontaires. Ils ont également abordé la culture du pays d'accueil, chacun avait des problématiques de différentes sortes ou des points positifs à raconter. Cela leur a permis de comprendre que certaines difficultés résultent de leur incompréhension face à une situation ou un fonctionnement.

Le deuxième séminaire est intervenu à mi-parcours. Ils ont alors retrouvé quelques personnes rencontrées lors du premier. Ils n'étaient plus dans leur phase d'installation, donc les problématiques étaient moins abordées. Ils ont davantage fait un point sur leur parcours, sur ce que leur SVE leur a apporté et leurs attentes pour la suite. L'aspect culturel était toujours là. [...]

Mais globalement, ces deux séminaires durant le SVE, permettent d'avoir la dimension d'« échanges européens » et une ouverture culturelle. C'est à ces occasions que cet aspect du SVE était le plus marqué. [...] Pour le week-end, la rencontre d'autres volontaires lors du premier séminaire en Allemagne a été l'occasion de faire connaissance puis de rendre visite à certains d'entre eux, et de découvrir d'autres lieux. Elle est également allée rendre visite à des volontaires françaises en Pologne et en Bulgarie, rencontrées lors de la formation au départ.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Ils ont eu des réunions de volontaires, une à Varsovie et une autre à Toruń. Celles-ci réunissaient les volontaires de toute la Pologne et ont été l'occasion de connaître des jeunes, d'aller les voir pour visiter la ville où ils étaient. C'est l'association de volontariat international qui organisait ces rencontres. Celles-ci consistaient en l'échange d'expériences, des ateliers de découvertes culturelles du pays d'accueil (politique, histoire, art, cuisine, rapports sociaux...), des ateliers de réflexion sur l'amélioration des conditions du SVE et de la communication...

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Ces extraits d'entretiens démontrent qu'il arrive que les contacts noués lors des formations perdurent. Ces rencontres entre volontaires peuvent effectivement donner lieu à de nouveaux échanges et sont donc autant d'occasions de se rendre visite, de découvrir de nouveaux lieux, d'enrichir sa culture personnelle durant le temps libre.

C'est en effet rarement seuls et donc plus souvent en compagnie d'autres personnes, salariés de l'association, volontaires, étudiants, colocataires, entre autres, que les jeunes ont passé leur temps en dehors de leur mission. La grande majorité d'entre eux ont expliqué occuper leur temps libre par la découverte de leur ville d'intervention et ses environs mais aussi, plus largement, du pays d'accueil.

Sur son temps personnel, la jeune fille sortait très souvent avec son tuteur et ses amis, qui sont devenus, par la suite, également les siens. Le week-end, ils faisaient régulièrement des randonnées en montagne. Elle explique aussi qu'à Ljubljana (capitale), elle avait tout à portée de main : centre culturel, concerts, lieux de rencontre... De temps en temps, elle prenait le train et rejoignait ses autres amis volontaires, allait dans leurs soirées, etc. Ces sorties étaient pour elle l'occasion de découvrir la Slovénie et quasiment tout son temps libre a été occupé. Pendant les vacances, sa petite sœur l'avait rejointe et elles ont fait ensemble un « *road trip* ».

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Elle était en colocation avec une autre volontaire et d'autres étaient dans la ville, ils se voyaient donc régulièrement. Beaucoup d'autres volontaires résidaient ensemble dans un centre d'animation, et un café polyglotte hebdomadaire était organisé. Elle y est donc allée la première semaine et a rencontré des Allemands, intéressés pour parler français. Des échanges se sont mis en place en dehors de ce temps. Certains sont devenus des amis, ils ont fait plusieurs sorties ensemble. Elle a donc visité la ville où elle était et a participé aux actions locales. [...]

Le SVE a été une très bonne opportunité pour voyager et faire des rencontres. Elle explique qu'être plongée dans un autre contexte lui a plu, cette situation est très particulière. Le fait d'être volontaire est aussi un statut à part, même si ça ne peut être qu'occasionnel. Cela a finalement été, pour elle, une parenthèse de huit mois et une expérience très positive.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Au-delà de sa mission, il passait beaucoup de temps avec l'ensemble des personnes présentes dans la maison. Étant à la montagne, ils se promenaient souvent et avaient beaucoup de contacts avec les villageois. Il s'agissait d'un petit village de dix maisons, soit trente habitants, des liens avec ces derniers se sont vite créés. Ils sortaient avec certains voisins ou allaient visiter. Ils étaient assez isolés, le prochain village était à quinze minutes en voiture.

Il leur arrivait de partir en week-end, mais finalement il n'a pas beaucoup voyagé durant son SVE. À l'origine il s'était dit qu'il prendrait le train tous les week-ends pour « bouger » mais il se sentait bien sur place et était content d'y rester. Donc sur sept mois, il estime avoir visité quatre villes. [...] Le SVE a été aussi pour lui, l'occasion de partir à l'étranger, dans un pays différent, parler la langue locale mais aussi d'autres.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Si dans un premier temps, il s'est senti plutôt isolé du fait de la barrière de la langue, plus tard, accompagné d'amis rencontrés sur place, il est allé visiter la capitale, la région, les principaux monuments... Il pense avoir vu l'essentiel de la Bulgarie en voyageant régulièrement. [...]

Il est très satisfait de cette expérience et s'il le pouvait, il la renouvellerait sans hésitation. [...] Il ajoute alors qu'il y a un paradoxe : pendant, le SVE peut paraître long mais, arrivé à son terme, il semble finalement trop court. D'une manière générale, il n'avait pas vraiment d'attentes quant à cette expérience, si ce n'est découvrir un pays qu'il ne connaissait brièvement que par le football. Il ajoute qu'il ne savait pas exactement où il se trouvait géographiquement. [...]

Ce SVE en Bulgarie lui a permis de découvrir un pays dont il ne connaissait rien : sa position en Europe, son régime politique, sa culture...

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Certains ont même voyagé au-delà des frontières de leur pays d'accueil. Souvent établis dans une région du monde qu'ils ne connaissaient pas et l'opportunité s'offrant à eux, ils ont profité de chaque occasion pour visiter les pays avoisinants.

Cette expérience lui a permis de beaucoup voyager et de voir des choses dont elle n'avait même pas idée. Elle a davantage pris connaissance de cette région du monde, finalement proche de la France. [...]

Elle a régulièrement voyagé avec d'autres volontaires de sa ville ou d'ailleurs. Elle essayait d'aller quelque part tous les week-ends, au moins trois par mois, en Serbie ou plus largement dans les Balkans. En semaine, lorsqu'elle ne travaillait pas, elle se promenait, voyait ses amis, allait à des concerts, à des expositions... une vie assez intense du fait de l'échéance du SVE.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Il explique avoir beaucoup voyagé en Hongrie et d'une manière générale, dans les pays de l'Europe de l'Ouest. Lorsqu'une de ses missions était finalisée, il avait toujours une période de temps libre pour compenser l'investissement que celles-ci demandaient. C'est aussi pour cette raison qu'il ne comptait pas ses heures d'intervention. Chaque occasion était saisie et systématiquement, il voyageait avec d'autres jeunes volontaires, rencontrés à Budapest.

Une fois, ils sont même allés en Transylvanie, en Roumanie pour réaliser une carte en 3D pour une fac de géologie.

Les employés et autres membres actifs de l'association étant en vacances pendant l'été, il a décidé, avec deux autres volontaires de l'association, de partir en « work camp international » (chantier internationaux bénévoles) à Stit, à côté de Svilengrad en Bulgarie. Ils ont voyagé un peu, jusqu'à Istanbul, tout en se rendant utiles. Ils ont ainsi installé des panneaux sur des sites archéologiques.

Le billet de train était en partie payé par l'organisme du « work camp » à 60 % selon ses souvenirs, l'autre étant prise en charge par l'association. [...]

Il est très satisfait de son expérience car il est rentré en France en sachant parler anglais et en ayant découvert des pays, de nouvelles cultures, natures... Il a particulièrement apprécié les possibilités de voyager durant son SVE.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Ce type de loisirs nécessite cependant des ressources financières. Si le statut de volontaire ne donne pas le droit à une rémunération, le SVE prévoit une indemnité mensuelle, fixée par la Commission européenne, qui varie en fonction du pays d'accueil.

Celle-ci est assimilée par l'AFPEJA à de l'argent de poche et doit permettre de couvrir les besoins en nourriture, lorsque les repas ne sont pas financés par l'association, et quelques dépenses personnelles supplémentaires. Cette indemnité participe ainsi à l'apprentissage des jeunes dans la gestion de leurs ressources. Cependant, selon les volontaires, elle ne suffit pas toujours à financer les activités de loisirs et d'autant plus lorsqu'il s'agit de voyager.

Elle aurait aimé pouvoir davantage visiter les alentours. Finalement, ils avaient leurs week-ends de libres mais, étant sur une île, ce n'était pas évident de sortir, il fallait avoir les moyens pour « bouger ».

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Elle ne se souvient plus du montant de sa rémunération. Elle avait cependant de quoi vivre. [...] Elle regrette de ne pas avoir assez voyagé du fait de son investissement dans sa mission, mais n'ayant pas d'argent de côté, cela lui restait quoiqu'il en soit difficile. Comme son départ s'est fait rapidement, elle n'a pas eu le temps de prévoir des ressources personnelles. Elle vivait donc uniquement avec la rémunération du SVE.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Jugée suffisante pour vivre, cette indemnité peut s'avérer limitée pour financer les loisirs des volontaires et notamment les sorties, voyages, toutes activités extérieures à leur mission. Un certain nombre d'entre eux avaient ainsi préalablement travaillé pour anticiper ces besoins et profiter au maximum de l'expérience.

Elle se souvient qu'elle percevait chaque mois 300 €. Elle souligne également d'autres avantages. Une carte de transport en commun lui avait été financée, une carte de réduction pour le train aussi, car cela revenait moins cher à la structure pour payer les voyages liés aux séminaires. Tout cela permettait des dépenses en moins. Elle avait par ailleurs travaillé en intérim avant son SVE et disposait de ressources personnelles. La rémunération en soit était suffisante pour vivre, elle avait à sa charge la nourriture, ses besoins quotidiens et cela permettait aussi de financer quelques loisirs. Après, pour voyager et sortir, il était préférable d'avoir de l'argent de côté.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

La rémunération était selon elle suffisante. Comme cela était noté dans le descriptif, cet argent permet de se nourrir, de payer les transports et quelques loisirs. Elle avait par ailleurs travaillé avant son SVE pour justement avoir des ressources personnelles afin de voyager.

La rémunération couvrait ses besoins. Elle précise que le niveau de vie moyen en Serbie est de 200 €/mois et cela doit prendre en compte le logement, la nourriture, etc. En ce sens, étant hébergée, les 170 €/mois du SVE étaient suffisants pour manger et sortir à sa convenance.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Il estime que l'indemnité était assez faible, 110 € ou 115 €, la nourriture et le logement n'étaient pas à sa charge. Mais ayant travaillé avant, il avait de l'argent de côté. S'il avait envie de voyager, « bouger », il utilisait ses propres ressources.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Il percevait entre 200 et 300 € de rémunération, son hébergement et les repas étaient pris en charge par la structure d'accueil.

Il estime que c'était suffisant sur place mais il conseillerait toutefois aux jeunes qui souhaitent s'engager dans un SVE de mettre de l'argent de côté pour pouvoir voyager. Car bien que cette somme ait été confortable, il fallait tout de même surveiller ses dépenses et souvent, il ne restait rien à la fin du mois.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Pour beaucoup de volontaires, le financement des voyages durant le temps libre se faisait sur leurs propres ressources. La plupart avaient ainsi économisé avant le départ. Pour ceux qui n'ont pas eu cette possibilité, la mobilité au cours du SVE était moins évidente. Certains jeunes ont, quant à eux, eu l'opportunité de voyager à travers leur pays d'accueil de par la réalisation de leur mission. Cela a notamment été le cas d'une des jeunes filles qui a assisté à des séminaires en lien avec sa mission, sur le thème des discriminations. Ces derniers se déroulant à divers endroits, parfois même en dehors du pays d'accueil, ils ont été l'occasion pour elle de découvrir d'autres territoires.

Elle assistait régulièrement à des séminaires portant sur les discriminations sexuelles car si elle connaissait le sujet, elle ne le maîtrisait pas pour autant. À cette occasion, elle partait plusieurs jours. L'un d'entre eux s'est même déroulé en Ukraine et la jeune fille s'est donc absentée pendant une semaine de l'association. Celui-ci portait sur la violation des droits des personnes transsexuelles ainsi que sur le sujet de la trans-identité.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Pour d'autres, c'est directement dans le cadre de leur exercice qu'ils ont été amenés à être mobiles. C'est le cas d'un volontaire qui avait pour mission de réaliser une carte éco-touristique d'une région de la Hongrie.

Sa principale mission consistait à réaliser une carte éco-touristique d'une région du sud-ouest de la Hongrie. Certaines périodes étaient alors consacrées au travail de terrain et d'autres à mettre par écrit les observations faites.

Les déplacements sur le terrain pouvaient aller de deux/trois jours à une semaine. Il partait avec une personne de l'association et avec deux ou trois autres volontaires. À l'aide d'un *Global*

positioning system (GPS), ils géo-localisaient les sites d'intérêts et les reportaient ensuite sur une carte. Ils avaient alors tout un circuit à faire à pied et, lorsqu'ils passaient à côté d'un point intéressant, ils faisaient des commentaires, des photos, relevaient les coordonnées GPS. [...]

Dans l'envie de voyager, mais au profit de l'association, il avait monté un dossier, notamment pour avoir des subventions, afin d'aller découvrir les « kisvasut » (il précise qu'il faut prononcer « quichevachoute »), chemins de fer pour petits trains.

En arrivant à Budapest, il avait été assez intrigué par ce mode transport. [...] Son objectif était ainsi de le faire reconnaître comme faisant partie intégrante du patrimoine de la Hongrie et de réaliser une exposition photos pour l'association.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Le volontariat, le voyage, le relationnel, entre autres, sont autant d'aspects du SVE qui contribuent à l'enrichissement personnel et culturel des volontaires. Selon le guide du PEJA²⁰, « *le SVE doit permettre aux jeunes de prendre conscience de l'aspect positif de la présence d'autres cultures et de stimuler le dialogue et les rencontres interculturelles avec des personnes de milieux et de cultures différentes. Il doit aussi contribuer à prévenir et combattre les préjugés, le racisme et toutes les attitudes amenant à l'exclusion sociale, ainsi qu'à développer un sentiment de tolérance et de compréhension de la diversité.* »

Finalement, une certaine ouverture d'esprit s'opère et comme l'explique le STAJ, il permet à la quasi-totalité des jeunes d'entrer dans un processus qui leur donne la possibilité d'évoluer vers une autre étape...

Selon l'interviewée, un SVE réussi correspond à un jeune qui revient transformé de cette expérience, qu'elle ait été positive ou non. Le SVE doit permettre un processus de maturation, une ouverture culturelle... Il y a un certain cheminement qui amène à se transformer soi-même pour aller ensuite vers d'autres choses. Le plus important est qu'il y ait une évolution, un déclic et, selon elle, c'est le cas pour 99,9 % des jeunes ayant vécu l'expérience. [...] Le relationnel, les rencontres effectuées sur place font qu'une fois rentrés en France, les jeunes relativisent sur de nombreux aspects. Ils sont davantage dans le questionnement et ouverts aux autres.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Certains jeunes ont clairement expliqué que le SVE leur a permis de faire le point sur eux-mêmes, de se remettre en question et parfois de changer la vision qu'ils avaient de leur situation personnelle et, plus largement, du pays d'accueil.

Il dit qu'en France, la Bulgarie et sa population n'ont pas une image très positive. Lui-même, avant son départ, avait notamment des craintes quant à sa sécurité. Cette expérience a changé sa vision. Il a aussi pu faire un certain nombre de rencontres et est toujours en contact avec quelques personnes. Il aimerait retourner en Bulgarie dès qu'il en aura la possibilité car cette expérience lui a permis en quelque sorte de refaire sa vie. [...]

Il a surtout pu prendre du recul sur lui-même, sur sa vie. Il s'est rendu compte que, comparée à celle des Bulgares, sa situation en France lui permet de vivre confortablement. La découverte de ce pays, de sa culture et des modes de vie ont relativisé son opinion personnelle sur de nombreux points. Il explique alors qu'avant de partir, il était « fâché » avec la vie, « dégoûté » de devoir

²⁰ Commission européenne, Guide du Programme européen jeunesse en action, valable à partir du 1^{er} janvier 2011, p. 74.

travailler alors qu'il avait trouvé le cursus qu'il voulait suivre. Par manque de moyens, il a dû abandonner ses projets alors qu'ils correspondaient en tous points à ses objectifs professionnels. [...] Ce jeune homme conseillerait cette expérience à d'autres jeunes, car selon lui, « c'est à faire ». Il explique que c'est le moyen de partir à l'aventure, vers l'inconnu, de relever un défi et d'apprendre à se connaître davantage.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Elle se dit complètement satisfaite de son SVE. Au contact des gens qu'elle a rencontrés, elle a beaucoup appris sur elle-même, notamment ce qu'elle voulait ou pas pour sa vie future. Cela lui a permis d'affirmer certaines valeurs qu'elle avait et qui ne sont pas toujours en accord avec le modèle proposé de nos jours. Le fait de rencontrer d'autres volontaires, avec la même façon de penser, l'a réconfortée. Elle dit qu'elle avait d'habitude le sentiment d'être un extra-terrestre. Lors du SVE, ils étaient alors une petite communauté d'extra-terrestres. [...]

Elle est revenue en France pour la première fois, depuis dix mois, deux semaines et demie entre fin juin et début juillet 2011, pour un entretien à l'université. Elle en a aussi profité pour revoir ses amis et sa famille. [...] Elle a eu le sentiment, durant cette période, que les relations entre les gens étaient beaucoup plus compliquées qu'en Serbie, où c'est assez simple et naturel, selon elle. Elle a pris conscience que beaucoup de codes régissaient les rapports entre les gens. Elle avait alors très envie de « rentrer » en Serbie.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

D'un point de vue plus personnel, elle a acquis une certaine ouverture d'esprit sur des modes de vie, des coutumes et des façons de travailler qu'elle pourra elle-même essayer d'apporter dans son travail en France. [...] Le SVE a été pour elle, le moyen d'être plus ouverte, d'être « un peu moins coincée ». [...]

Au-delà du fait d'acquiescer de l'expérience pour ses concours d'entrée en école de moniteur-éducateur, le SVE était pour elle le moyen de « changer d'air ». Elle explique qu'elle avait eu des périodes difficiles avant son départ, notamment concernant sa relation amoureuse de l'époque. Elle ressentait donc le besoin de partir, pour se ressourcer, changer de paysage, découvrir des gens nouveaux, avoir le sentiment d'être « une personne nouvelle ». [...]

Quand elle est partie, elle avait un copain en France et le fait de s'être retrouvée elle-même lui a permis de se rendre compte de certaines erreurs, ce qui l'a amenée à la rupture. Pour elle, cela a été négatif et positif. Elle a ensuite rencontré un Polonais, cette nouvelle histoire amoureuse lui a été bénéfique.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Le SVE est intéressant et riche en découverte sur soi-même et sur les autres, et cela ne peut faire que l'unanimité, selon lui.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Tous mettent en avant l'importance de l'interculturalité, des liens noués avec les personnes rencontrées sur place et la découverte d'un pays dont ils n'avaient, finalement, qu'une faible connaissance. L'ouverture d'esprit qui s'opère ainsi à ces occasions permet aux volontaires de revenir d'un SVE en quelque sorte « transformés », enrichis d'une expérience inoubliable.

L'importance de l'aspect relationnel du SVE est également mise en avant dans l'évaluation²¹ du dispositif réalisée en 2002. Selon celle-ci, la plupart des anciens volontaires sont toujours en contact avec les personnes rencontrées sur place. Si dans un premier temps, c'est notamment le cas avec les autres volontaires européens (90 %) et des personnes vivant dans le pays de mission (83 %), avec le temps, ces liens évoluent. Ainsi, trois ans et plus après leur service, les trois quarts des jeunes déclarent être surtout en relation avec les personnes du projet d'accueil.

Cependant, une part non négligeable est toujours en lien avec des volontaires européens (68 %) et la population locale (71 %). Dans la durée, ces échanges consistent notamment en des visites.

Les contacts des anciens volontaires européens dans le temps

	Moins d'1 an après le SVE	3 ans et plus après le SVE
Ont gardé des contacts avec des volontaires français	67 %	56 %
Ont gardé des contacts avec des volontaires européens	90 %	68 %
Ont gardé des contacts avec des personnes du projet d'accueil	77 %	75 %
Ont gardé des contacts avec d'autres personnes du pays d'accueil	83 %	71 %
Ces contacts se font par des visites	76 %	89 %

Source : Évaluation de l'AFPEJA, 2002.

Selon Bénédicte Flichy, « *quelle que soit la forme de ces contacts et les personnes avec qui ces contacts se font, les liens perdurent, il y a un fort attachement et une grande volonté de la part de ces jeunes de ne pas rompre ces liens* ». La pérennité de ces relations démontre que les rencontres réalisées durant le SVE ont été marquantes.

La confrontation à l'autre, l'enrichissement personnel et culturel sont de nouveau mis en exergue par Delphine Cohen²². S'appuyant sur l'évaluation du dispositif par la Commission européenne en 2007, elle relève que l'expérience du SVE permet des apports à différents niveaux : « *En dehors de tout cadre scolaire, les volontaires ont en effet acquis de nouvelles compétences, une ouverture et une autonomie. Mais au-delà, le SVE se présente comme une expérience s'inscrivant dans un processus plus large de construction identitaire. Les propos des volontaires insistent sur la meilleure connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes. L'arrivée dans un autre pays et la confrontation à une autre culture agissent comme des déclencheurs. [...] Le volontariat est donc l'occasion de se confronter au regard de l'autre, de l'étranger et, en définitif, d'avoir un autre regard sur soi-même.* »

2. Un nouveau rapport à l'Europe

Plus qu'un simple enrichissement personnel, le SVE permet aux jeunes volontaires d'entrer dans un nouveau rapport à l'Europe. Une meilleure connaissance de celle-ci, la rencontre de l'autre, le volontariat, l'immersion dans un pays étranger permettent aux jeunes de mieux l'appréhender et de redéfinir leur mobilité.

²¹ Flichy Béatrice, *Le Service volontaire européen, avant, pendant, après*, Évaluation de l'Agence française du programme européen jeunesse, 2002, p. 16.

²² Cohen Delphine, « Service volontaire européen : le public, les apports du programme », *Agora débats/jeunesses*, n° 47, 2008, p. 77.

2.1. Plus qu'une citoyenneté, se construire une identité

La réalisation d'une mission d'intérêt général en Europe, les échanges interculturels, la vie en collectivité avec des personnes d'horizons différents permettent de développer certaines valeurs d'intégration et de citoyenneté européenne.

En effet, c'est l'un des principaux objectifs du PEJA : « *Il s'agit de sensibiliser les jeunes au fait que s'ils sont citoyens de leur propre pays, ils sont aussi citoyens européens donc impliqués dans l'élaboration de l'avenir de l'Union européenne*²³. »

Instance de socialisation politique, le SVE doit ainsi permettre de développer un sentiment d'appartenance transnationale et multiculturel. De ce fait, la notion de citoyenneté est particulièrement présente tout au long du programme et à différents niveaux :

« Le projet doit contribuer au processus d'éducation des jeunes et accroître leur sensibilisation au contexte européen/international dans lequel ils évoluent. La dimension européenne d'un projet est illustrée par les caractéristiques suivantes :

- le projet stimule le sentiment de citoyenneté européenne des jeunes et les aide à comprendre leur rôle dans l'Europe présente et future;*
- le projet concerne un problème de société commun en Europe, par exemple le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, ou encore la toxicomanie;*
- le thème du projet est axé sur des problématiques de l'Union européenne, telles que l'élargissement de l'UE, le rôle et les activités des institutions européennes ou l'action de l'UE dans des domaines qui touchent les jeunes;*
- le projet permet de discuter des principes fondateurs de l'Union européenne tels que les principes de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ou de la loi*²⁴. »

Cependant, pour la plupart des anciens volontaires, le terme « citoyenneté européenne » est flou et/ou suscite parfois un sourire. Ils parlent alors plutôt d'attachement, d'ouverture d'esprit et de prise de conscience de ce qu'est l'Europe, et expriment différents ressentis quant à cette notion.

Plus qu'européenne, quelques jeunes définissent leur citoyenneté comme étant « internationale ». Par la rencontre de personnes venant de différents pays, et pas seulement d'Europe, les volontaires ont eu la possibilité de se confronter à des différences mais aussi, et surtout, des ressemblances culturelles. Finalement, le SVE leur a permis de se rendre compte que malgré la diversité des origines, il subsiste un socle commun qui permet à tous de s'identifier comme faisant partie d'une même société.

Elle ne sait pas si elle se sent davantage citoyenne européenne. Pour elle, il est difficile d'avoir une définition concrète de cette expression. Si elle devait parler de citoyenneté, elle se dirait plutôt internationale. Mais, elle a appris que le SVE est une possibilité d'intervention à l'échelle de l'Europe et qu'il permet des échanges. Cela montre qu'il y a une dynamique européenne et une

²³ Agence française du programme européen « jeunesse en action », <http://www.jeunesseenaction.fr>.

²⁴ Commission européenne, *op. cit.*, p. 75.

volonté politique de soutenir les échanges culturels. Elle a en effet découvert une culture voisine de la France, a vu les similitudes et les différences.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Elle dit ne pas se sentir davantage « citoyenne européenne », mais plutôt une « citoyenne internationale ». Elle se rend compte de faire partie d'un monde où tout est connecté. Elle parle alors de hasard de situations telles qu'avoir des connaissances en commun avec une personne venue d'ailleurs, ou encore partager des idées, un engagement. Elle a conscience de faire partie d'un monde et voit davantage la place qu'elle pourrait y avoir. C'est vrai au-delà de l'échelle européenne. Elle a également, du fait d'être allée dans les Balkans, conscience des enjeux géopolitiques de l'Europe.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Certains jeunes se sentaient déjà concernés par l'Europe avant même de s'engager dans un SVE grâce, entre autres, à un cursus scolaire orienté dans ce domaine et/ou réalisé dans un des pays de l'Union. Pour ceux-là, le service est venu renforcer un sentiment existant au préalable.

La jeune fille explique qu'il y a une certaine ouverture d'esprit qui s'opère. Souvent, avant le départ, il y a des préjugés sur le pays, surtout lorsqu'ils sont méconnus comme la Slovaquie. Mais le fait de s'y rendre, permet de le découvrir, de voir une autre culture et plus largement de comprendre ce qu'est l'Europe. [...] La jeune fille explique qu'elle se sent davantage européenne que française. Ses études ont porté sur le droit européen, elle a étudié en partie en Europe et y a voyagé grâce à de nombreux dispositifs. Le SVE a renforcé ce sentiment mais n'en est pas l'élément déclencheur.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Aujourd'hui, elle explique qu'elle est plus active dans le programme européen Jeunesse en action de l'Agence française, grâce au SVE. Avant de partir, elle avait déjà cette notion de citoyenneté européenne mais celle-ci a été renforcée depuis cette expérience. Le fait de rencontrer des personnes originaires de différents pays lui a permis de se rendre compte que tous avaient des idées communes, des points de vue partagés.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Elle pense qu'elle se sentait déjà citoyenne européenne avant le SVE et le choix de faire ce type d'engagement y est certainement lié. De plus, au moment où elle était volontaire, il y avait une histoire dont elle ne se souvient plus très bien avec les deux frères au pouvoir²⁵. Il y avait donc beaucoup d'échanges autour de ce sujet et sur la politique en général. On lui demandait comment cela se passait en France. Cette expérience l'a donc finalement amenée à se poser des questions sur son pays.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

²⁵ Le 21 octobre 2007, lors d'élections législatives anticipées, le parti libéral Plate-forme civique (PO) de Donald Tusk, parti d'opposition à Lech Kaczyński et à Jarosław Kaczyński, remporte 41 % des voix et distance le parti conservateur Droit et justice (PiS) au pouvoir depuis deux ans.

Pour d'autres, ce ressenti a notamment été important durant le SVE. La rencontre d'autres cultures, la découverte d'un pays et surtout la participation aux différentes formations prévues dans le programme ont permis de développer une certaine notion de la citoyenneté européenne. À leur retour, et avec le temps, elle prend parfois de moins en moins d'importance. L'identité européenne est toujours présente mais le sentiment d'en être acteur ne l'est pas, du fait d'une moindre participation citoyenne à cette échelle.

Pendant son SVE, elle a eu le sentiment d'être citoyenne européenne, car ce sujet a beaucoup été discuté. Le fait d'avoir eu plus d'informations sur la culture et l'histoire de l'Allemagne, de rencontrer des personnes et de parler avec eux a influencé cette perception. Elle explique aussi avoir rencontré une personne qui était très « calée » sur les institutions européennes et leur fonctionnement. Ce sentiment était notamment plus marqué lors des séminaires. Mais depuis son retour elle a l'impression de ne pas avoir fait grand-chose en ce sens. Elle se sent donc européenne, mais pas citoyenne active.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Elle ne sait pas si elle peut dire se sentir davantage citoyenne européenne, son avis est mitigé. Mais, elle a conscience de faire partie de l'Europe parce qu'elle s'est retrouvée avec plein de personnes de nationalités différentes et a pu échanger avec elles sur leurs modes de vie, leur culture et cela a été pour elle, très intéressant.

Elle pense que le SVE est une super opportunité. Si l'Europe peut permettre des échanges de ce type, même pour le travail, en ouvrant plus facilement les frontières, tant mieux.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Enfin, deux jeunes expliquent ne pas s'être sentis davantage citoyens européens en réalisant un SVE. Au contraire, cette expérience leur a permis de renforcer leur sentiment d'appartenance à la France et ils expliquent qu'aujourd'hui, ils se définissent avant tout comme Français, plus qu'Européens. Pour eux, la confrontation à une autre culture a été l'opportunité de se rendre compte de leurs spécificités nationales et parfois même régionales.

Il ne se sent pas spécialement davantage citoyen européen. Finalement, le SVE a même renforcé sa citoyenneté française. Le fait de faire des chantiers internationaux lui a donné l'envie de revendiquer le fait d'être français, avec son accent... Il présentait la France, la Bretagne, sa région, faisait des blagues... tout ce qui a trait à l'échange interculturel, où au fil de la conversation/rencontre, il se rendait compte de ses spécificités, de ce qui fait sa culture par rapport à d'autres endroits de la planète... Et puis aussi, au bout d'un certain temps, il a eu le mal du pays. Donc, il s'est découvert un attachement à la France plus qu'à l'Europe.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Il s'est rendu compte que, comparée à celle des Bulgares, sa situation en France lui permet de vivre confortablement. [...] Il ne s'identifie pas comme étant davantage citoyen européen depuis son SVE. Il prête cependant plus d'attention à ce qu'il se passe dans les pays de l'Est, la Bulgarie notamment, et surtout aux informations sportives.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

La citoyenneté européenne n'est alors pas toujours clairement exprimée, ni même définie par les anciens volontaires. Ce sentiment d'appartenance se situe sur une échelle variable en fonction de l'expérience vécue mais aussi des parcours personnels. Pour certains, le SVE permet de prendre conscience du monde qui les entoure, ils s'estiment alors citoyens internationaux. D'autres, se sentent davantage concernés par l'Europe, quelques-uns y étant sensibilisés au préalable. Et enfin, la confrontation aux autres permet à quelques volontaires de renforcer leur attachement à la France. En définitive, le fait d'être immergés dans un contexte culturel différent amène les jeunes à porter un regard neuf sur le monde, l'Europe et leur pays, ici la France. Plus qu'une citoyenneté, le SVE permet avant tout de se créer une identité, qu'elle soit nationale, européenne ou au-delà, internationale.

2.2. Changer sa mobilité

Si le SVE permet d'appréhender l'Europe différemment, cela va au-delà de la prise de conscience d'une citoyenneté nouvelle. L'un des objectifs de ce programme est en effet également d'encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans. Pour la majorité des anciens volontaires, c'est une expérience qui ne leur est pas méconnue. Avec un haut niveau d'études et des familles dont les catégories socio-professionnelles sont plutôt « favorisées », ces jeunes évoluent dans un contexte propice à la mobilité. De fait, parmi les dix anciens volontaires interrogés, seuls trois n'avaient jamais quitté la France. Cependant, l'un d'entre eux explique qu'il était particulièrement mobile sur le territoire. Le désir d'expérimenter le voyage, de découvrir un autre pays, une autre culture, prend alors pour eux un sens nouveau et peut constituer une motivation importante à l'engagement. L'accompagnement des structures d'envoi, le fait que l'expérience soit cadrée et que l'arrivée dans le pays soit préparée (formation au départ, logement, assurances, indemnités, formation linguistique...) placent ces jeunes dans un contexte rassurant qui leur permet d'affronter les craintes liées à la mobilité.

Avant son SVE, le jeune homme explique qu'il était assez mobile, mais en France. Il n'avait jamais voyagé en Europe par exemple, par manque de curiosité et d'audace, selon lui.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

C'est surtout le fait d'aller vers l'inconnu, à l'aventure et de voyager pour la première fois qui a motivé son engagement dans un SVE. Plus jeune, il n'a pas eu la possibilité de partir en vacances, ni même de voyager. [...] Dans un premier temps, la structure d'envoi l'a surtout rassuré. Il dit en effet avoir eu des craintes quant au fait qu'il allait se retrouver dans un pays éloigné, seul, qu'il ne connaissait pas. Mais le fait que l'hébergement soit pris en charge, et qu'il y ait un encadrement pour l'accueil des volontaires l'a mis en confiance.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Avant le SVE, elle n'était jamais partie en dehors de la France, en Europe ou ailleurs [...] Avant, le fait de ne pas parler anglais était un frein.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Le SVE a donc permis à ces jeunes de vivre une première expérience à l'étranger. Et même si certains avaient déjà pu voyager par le passé, leur mobilité pouvait être limitée. C'est le cas d'une jeune fille qui explique que son engagement a été l'opportunité de partir à nouveau, ses ressources économiques ne lui ayant pas permis de le faire plus tôt.

Mineure, la jeune fille a pu partir à l'étranger par le biais de colonies de vacances. Faute de moyens financiers, elle n'a jamais entrepris de voyages bien qu'elle ait l'envie de le faire, de « bouger » et de découvrir d'autres cultures.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Pour les autres, la mobilité était déjà connue à travers différentes expériences. Parmi elles, il y a tout d'abord les voyages touristiques, en famille ou entre amis. Aussi, certains s'étaient engagés préalablement à leur SVE dans d'autres dispositifs qui leur ont permis de s'immerger dans un pays étranger. C'est notamment le cas des programmes d'échanges universitaires, tels qu'ERASMUS, ou dans le cadre d'un engagement associatif, en tant que bénévole ou volontaire. Ici, le SVE est surtout venu entretenir une certaine pratique antérieure et, parfois, il a permis à ces jeunes de découvrir une nouvelle façon de voyager.

Cette jeune fille a entendu parler du SVE pour la première fois alors qu'elle était étudiante ERASMUS en Pologne.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Après l'obtention de son BTS, elle est partie 7 mois en Australie afin de voyager par elle-même et se confronter à d'autres cadres de réflexion. Pour elle, l'expérience par le voyage est une opportunité très formatrice et elle a souhaité poursuivre dans cette démarche, en réalisant un SVE, avant de reprendre des études complémentaires. [...] Du point de vue de sa mobilité personnelle, elle explique qu'elle était déjà assez mobile et, qu'en ce sens, le SVE n'a rien changé.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Avant cette expérience, elle était déjà allée en Allemagne, en Norvège, en Italie, ou encore en Angleterre. À chaque fois, il s'agissait de voyages touristiques, de séjours linguistiques ou d'échanges de correspondants.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Avant son SVE, il avait déjà voyagé avec la famille et avait monté un projet avec les Scouts. Il était donc mobile et pense qu'en soi, cela n'a pas changé.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle a déjà fait du volontariat à l'étranger, il y a deux ans. Elle est ainsi partie avec la Guilde européenne du raid²⁶ au Kirghizstan pendant un mois pour enseigner le français à l'Alliance française. Toutes ces expériences ont fait qu'elle avait envie de continuer dans cette voie. [...]

Le SVE ne lui a pas permis d'être plus mobile, car elle l'était déjà. Elle note cependant qu'avant, elle voyageait différemment et arrivait moins facilement à créer du contact avec les gens qu'elle rencontrait sur son chemin. Elle ne voyagera plus comme elle le faisait. Maintenant, elle estime qu'il est plus important d'aller à la rencontre des gens que de visiter des monuments. Aussi, elle pense ne plus avoir besoin comme avant que tout soit prévu d'avance, avec un plan pour chaque jour, elle préfère laisser les choses se faire d'elles-mêmes.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Le SVE a créé ou renforcé le désir chez les jeunes d'être davantage mobiles, qu'ils l'aient été ou non par le passé. En offrant plus d'autonomie, d'adaptabilité et d'autres compétences, l'apprentissage et l'enrichissement personnel par le voyage a conforté chez les jeunes cet attrait pour la mobilité. Mais aussi, pour certains, le voyage est appréhendé différemment. Il y a alors plus la recherche de contacts avec les populations locales, expérience qu'ils ont particulièrement appréciée lors du SVE.

Nombreux sont ceux à avoir renouvelé l'expérience du voyage sous différentes formes. Pour certains peu importe la destination, l'essentiel est de partir. Le réseau de volontaires ou, plus largement, de connaissances qu'ils se sont créés lors de l'expérience est par ailleurs un atout et une opportunité facilitant parfois leur mobilité. Certains sont alors directement retournés dans leur lieu de mission, ponctuellement, pour des visites, ou de façon plus durable.

Après son SVE, il est reparti en Italie et y a vécu pendant un an. Il était alors de nouveau volontaire dans l'association où il était lors de son SVE, mais sans cadre légal. Il échangeait des travaux chez eux, contre le logement et la nourriture. [...] Cela lui a permis de découvrir de nouveaux endroits, qu'il n'avait pas visités durant son SVE. À deux reprises, il a également été salarié par l'association. [...] En 2011, il est retourné deux fois en Italie, en avril et en août. [...]

Il n'envisage pas de travailler dans un autre pays. Il explique que pour avoir vécu près de deux ans cumulés en Italie, il y retourne pour les vacances, mais n'a plus envie d'y travailler. [...] Ce qui facilite sa mobilité aujourd'hui, c'est la pratique de l'anglais, le fait de parler l'italien couramment, d'avoir une certaine capacité à comprendre les langues latines, notamment l'espagnol, le portugais. Tout ça fait qu'il n'y a plus de frein lié à la barrière de la langue pour sa mobilité en Europe.

Il y a aussi le fait qu'il a un réseau de volontaires en Europe et plus largement dans le monde qui lui permet plus facilement d'avoir des endroits où aller.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle est repartie en Serbie et a voyagé avec des amis, anciens volontaires rencontrés pendant son SVE. Elle a pu profiter de nouveau des logements des volontaires même si son SVE était fini, ce qui lui permettait d'avoir un pied à terre entre ses voyages. Elle voyait encore sa responsable, ses anciens collègues et allait sur Internet à l'école si besoin. Les trois dernières semaines, elle est restée dans la ville de Novi Sad, pour profiter de ses amis. Au moment de l'entretien, cela faisait trois semaines qu'elle était de retour en France. Elle envisage déjà de repartir un jour là-bas. [...] Au-delà de ça, les contacts avec les autres volontaires, venus de partout en Europe est un atout, car

²⁶ La Guilde est une organisation non gouvernementale (ONG) créée en 1967. Elle est reconnue d'utilité publique par décret depuis le 21 décembre 1981.

d'autres opportunités de voyages s'offrent à elle. [...] Elle envisage de travailler dans un autre pays que la France après ses études.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

À un moment donné, elle a souhaité rester vivre en Slovénie. Mais selon elle, c'est un sentiment que beaucoup de volontaires ressentent. [...] Elle a alors étendu son séjour de quelques semaines et la structure l'a aidée dans ses démarches. [...]

Elle a réfléchi à partir de nouveau à l'étranger car elle habite un petit village et il n'est plus possible pour elle d'y rester, à ne rien faire. Elle a alors contacté le réseau « Salto Youth ». Celui-ci permet aux « youth leaders » et aux « youth workers », c'est-à-dire aux personnes qui sont investies dans le volontariat, de les aider à monter leurs projets ou de participer à des formations organisées partout en Europe, sur différentes thématiques. Elle est ainsi partie en Bulgarie [...], Slovénie [...], Sicile [...], Turquie [...] et prochainement au Portugal.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Durant son expérience de SVE, elle était plutôt mobile, notamment pendant les week-ends. Etant sur place pour une durée de huit mois, elle explique que sa mobilité était plus spontanée. La moindre opportunité était saisie. Elle a le sentiment que cet esprit lui est resté, même si le rythme ne peut pas être aussi soutenu.

Le fait d'avoir noué des contacts avec des gens favorise aussi sa mobilité. Il y a des personnes avec qui elle est restée amie et qu'elle retourne voir de temps en temps. Depuis son retour, elle est partie deux fois en Allemagne. Et elle-même accueille plus facilement, certains sont ainsi venus chez elle. Cela lui avait donné envie de s'inscrire sur des sites comme « CouchSurfing²⁷ ». C'est plus une mobilité dans l'échange.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011

Certains ont par ailleurs envisagé, ou envisagent encore, de travailler à l'étranger. Une des jeunes filles va ainsi partir vivre au Québec pendant un an. Elle n'aurait jamais imaginé cette possibilité avant le SVE.

Le SVE a été l'occasion d'acquérir davantage de confiance en elle et d'oser plus « bouger ». Elle a vraiment cette envie de ne pas rester au même endroit. C'est pourquoi en janvier 2012, elle compte partir au Québec, un an. Cela ne lui fait plus du tout peur. À présent, elle a fini ses études et la seule chose qu'elle attend, c'est de pouvoir repartir. [...] Cette volonté découle, selon elle, de son SVE. [...]

Autrefois, elle ne se serait pas forcément imaginée partir un an au Québec, comme elle l'envisage. Elle explique d'ailleurs qu'après cette nouvelle expérience, si elle peut repartir ailleurs, elle le fera. Elle ne compte pas forcément rester en France pour travailler.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle aimerait confronter son expérience en Suède par une nouvelle, pour la compléter et l'approfondir. [...] Elle envisage de travailler à l'étranger par la suite, étant donné qu'il s'agit de son domaine de scolarité, mais ne sait pas si ce sera dans l'Union européenne. Cela reste flou pour le moment et dépendra de l'offre.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011

²⁷ CouchSurfing est une entreprise dont l'objet social est d'assurer un service d'hébergement de personnes en ligne, sans publicité. Il permet aux membres de recevoir et d'être accueillis, gratuitement.

Il se considère davantage mobile car il part à l'étranger, dès que c'est possible, pendant ses vacances. Il explique que le fait d'avoir vécu un an en Hongrie l'a mis en confiance dans ce type de démarche. [...]

À un moment donné, il a envisagé de travailler dans un autre pays et cela avait en partie motivé son engagement dans un SVE, car les outils et les méthodes de travail sont différents. Il avait fait des recherches pour travailler en tant que géomètre aux États-Unis et a aussi cherché du travail dans les pays anglophones, dans le domaine de l'environnement.

Aujourd'hui, c'est un projet auquel il réfléchit de moins en moins car il se rend finalement compte qu'il est bien en France.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Le SVE semble ainsi avoir une influence certaine sur la mobilité des jeunes. Tous se sont engagés dans ce programme dans l'objectif, entre autres, de vivre une expérience originale à l'étranger et celle-ci a eu de multiples répercussions sur la façon d'envisager leur mobilité dans l'« après SVE ».

Davantage confiants, les jeunes qui n'avaient jamais voyagé ont levé les freins à leur mobilité : peur de l'inconnu, crainte de ne pas s'adapter, de s'intégrer ou de ne pouvoir communiquer, un manque d'assurance d'une manière générale... autant de « barrières » qui, grâce à leur SVE, ne sont plus aujourd'hui insurmontables. Pour les autres, déjà inscrits dans une démarche de mobilité, cet engagement leur a souvent permis de vivre une expérience différente des précédentes, par sa durée et son degré d'immersion dans le pays étranger. Ils envisagent alors leur mobilité autrement.

Finalement, la mobilité permet de se construire, notamment dans le rapport à l'autre et, plus largement, au monde. Si elle constitue un atout sur le plan personnel par le développement d'une autonomie, d'une confiance en soi, ces qualités sont aussi transposables et valorisables dans la sphère professionnelle.

L'évaluation²⁸ du dispositif, réalisée en 2002, relève également que la plupart des volontaires étaient mobiles avant le SVE : « 91 % d'entre eux avaient déjà quitté la France pour plus d'une semaine. 23 %, soit 72 jeunes, ont réalisé un séjour de longue durée de plus de trois mois. » C'est souvent le cas dans le cadre d'un emploi ou du programme ERASMUS et/ou, dans une moindre mesure, pour un stage ou un voyage. Il est précisé que ce sont avant tout les jeunes dont les parents sont de catégories socioprofessionnelles élevées qui sont allés plus de trois mois à l'étranger.

Si la mobilité est une expérience souvent déjà connue, le SVE amène les jeunes à se redéfinir sur de nombreux points et un attrait certain pour le pays d'accueil et, plus largement, pour le voyage est observé.

Bénédicte Flichy explique que 95 % des jeunes interrogés ont gardé un intérêt pour le pays d'accueil moins d'un an après le SVE et c'est encore le cas de 89 % d'entre eux, trois ans et plus après. En effet, les deux tiers des jeunes sont restés plus d'un mois dans le pays d'accueil suite à leur mission et 8 % s'y trouvent toujours un an plus tard. La plupart y sont restés pour des raisons relationnelles (40 %) et, dans une moindre mesure, pour un emploi (6 %).

²⁸ Flichy Béatrice, *op. cit.*, p. 7, 14-16.

Delphine Cohen note que l'engagement dans ce dispositif entraîne, pour les jeunes, un nouveau rapport à l'Europe : « *Le SVE peut aussi déboucher sur d'autres expériences de mobilité qui leur permettront de vivre de manière plus concrète la construction européenne. Plusieurs jeunes interrogés ont, par exemple, exprimé l'envie de partir à nouveau, par le biais d'autres programmes tels qu'Erasmus. D'autres encore décident de rester dans le pays où ils ont effectué leur volontariat. Malgré cela, les notions d'appartenance à l'Europe et, plus encore, de citoyenneté européenne restent particulièrement lointaines pour les jeunes. [...] Il semble alors que le SVE participe davantage à la construction d'une identité européenne qu'à celle d'une citoyenneté européenne*²⁹. »

La découverte d'une culture, de nouvelles personnes, amène donc parfois les jeunes à se repositionner tant dans la définition de leur identité transnationale que dans la façon de voyager, voire d'envisager de vivre à l'étranger.

3. Une étape dans le parcours professionnel des jeunes

Si le SVE permet un enrichissement culturel des jeunes, par son aspect relationnel et la confrontation avec des codes sociaux, une langue, un mode de vie différents, il est aussi, pour beaucoup d'entre-eux, l'opportunité d'apprendre et de contribuer à la construction de leur parcours professionnel.

3.1. Acquérir des compétences et mener un travail sur soi

Le SVE permet aux jeunes, au travers de la mission qui leur est confiée, d'acquérir certaines compétences. Entre formation linguistique et apprentissage non formel, leur service est l'occasion de se former à différents niveaux et de mener un travail sur eux-mêmes. Les structures d'envoi rendent compte des différents aspects sur lesquels le SVE peut être bénéfique.

Les apports se trouvent à différents niveaux : professionnel, amitiés en Europe, l'apprentissage de soi, le questionnement... se débrouiller dans une langue étrangère, apprendre à apprendre, créer des outils de communication, apprendre à se servir d'un outil...

Extrait de résumé d'entretien, FRMJJC, Orléans, septembre 2011.

Il y a des jeunes qui peuvent revenir avant la fin, mais pour lesquels l'expérience aura été réussie parce qu'ils ont pris conscience de certaines choses, de leurs limites.

Le SVE est un moyen de vivre des expériences dont on a besoin pour se construire et se rendre compte de certains aspects de sa personnalité, comme ne pas pouvoir vivre en collectivité... C'est donc mieux se connaître soi-même.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Les anciens volontaires évoquent, eux aussi, cette diversité des apports du SVE. En réponse à leurs motivations au départ³⁰, certains mettent davantage en avant les compétences linguistiques ou techniques, pour d'autres ce sont les apports personnels tels que la confiance en soi, l'autonomie, qui sont privilégiés. Mais pour l'ensemble de ces jeunes, cet engagement à l'étranger a été le moyen d'apprendre beaucoup. Parfois, c'est surtout par le biais de la mission elle-même qu'ils ont pu évoluer.

²⁹ Cohen Delphine, *op. cit.*, p. 79.

³⁰ Se reporter à la partie 1 : « S'engager dans un SVE : de la prise de connaissance au départ, le poids des motivations », p. 17.

Son intervention auprès d'enfants handicapés l'a amenée à faire preuve de patience et d'adaptation. D'une manière générale, le SVE lui a permis de pouvoir se gérer seule. Vivant chez sa mère, elle a pu connaître une première expérience d'indépendance.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Elle explique avoir appris tellement de choses, qu'il lui est difficile de tout se rappeler. Elle commence par mentionner le fait d'avoir enseigné le français en utilisant des supports différents et notamment à des enfants de 3 à 6 ans, ce qu'elle n'avait jamais fait.

Elle a appris à créer du matériel pédagogique, à rédiger des projets, à faire une demande de subvention. Elle a pris connaissance de ce que sont les statuts d'une association.

Dans le cadre de ses projets, elle a appris à faire de la vidéo, à tenir correctement une caméra, faire du montage, des prises de son. Elle a développé des compétences pour s'exprimer en anglais, lors des trainings avec les autres volontaires. Prendre la parole devant un groupe de trente personnes en anglais n'était pas évident mais cela permet, selon elle, de prendre confiance en soi.

D'un point de vue plus général, dans son travail avec les gens, elle a pris conscience qu'il faut essayer de comprendre l'opinion des autres et non rester sur ses positions. Finalement, elle a développé ses compétences de travail en équipe. [...] Sur le plan personnel, le SVE lui a permis d'être plus à l'aise au contact des autres, mais aussi de s'adapter et être réactive. Elle a appris à rebondir si ses attentes ne sont pas comblées et non à être frustrée.

Prendre confiance en soi, reconnaître ses forces et ses faiblesses, être consciente de ses limites, sont autant d'aspects que le SVE lui a permis de développer.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Le fait de travailler avec des personnes autistes lui a beaucoup appris, notamment au cours des exercices cognitifs qui nécessitent un accompagnement spécifique pour ce public. Elle a donc pu développer certaines compétences.

Elle a amélioré son anglais et également son polonais, qu'elle parvient tout de même à comprendre un peu. Cette langue se rapproche d'autres, et cela lui a été utile lors d'un voyage en Croatie, par exemple. Elle comprenait plus ou moins ce que les gens lui disaient, car certains mots se ressemblaient, ce qui était pratique. [...] Le SVE a été pour elle, le moyen d'être plus ouverte, d'être « un peu moins coincée ».

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Partir en Bulgarie lui a tout d'abord permis d'apprendre une nouvelle langue. Le fait de devoir travailler avec un public jeune a mis à profit ses compétences en communication, en encadrement, dans la mise en place d'actions... Du fait d'un travail avec la plupart des animateurs du Centre, il a pu aussi s'ouvrir à des activités autres que sportives.

D'une manière plus générale, sa mission lui a permis de développer une certaine confiance en lui.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Pour d'autres, c'est le cadre plus général du SVE qui est mis en avant : vie en collectivité, être dans un pays étranger, en rupture avec le quotidien et notamment avec la famille. Ce contexte les a ainsi amenés à évoluer personnellement mais aussi à apprendre une langue.

Il a pu améliorer sa pratique de l'anglais, même si son objectif n'était pas d'apprendre une langue, et que c'est pour cette raison qu'il avait choisi l'Italie (ayant déjà appris l'italien). Il parle donc quasiment l'anglais courant. Cela s'explique par le fait qu'au début, la volontaire allemande avec laquelle il vivait ne parlait pas l'italien.

C'est donc l'anglais qui leur a servi à communiquer pendant au moins quatre mois, jusqu'à ce qu'elle soit en capacité de parler l'italien. Sur les chantiers internationaux, c'est aussi l'anglais qui était le plus généralement parlé.

Il a également acquis des compétences en botanique, la connaissance des plantes, des arbres, tout ce qui est lié à l'aspect paysager de sa mission.

Selon lui, il a énormément appris parce qu'il a aussi été au contact de gens passionnés. Il a développé d'autres compétences, assez variées, comme faire des confitures par exemple.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

D'un point de vue personnel, l'apport de cette expérience a été le fait de vivre en groupe. Elle a appris à vivre en collectivité, à gérer le quotidien. Cela lui a aussi permis d'améliorer son anglais. Du fait de la présence de multiples nationalités, c'est cette langue qui leur servait le plus souvent à communiquer. Elle avait le sentiment d'avoir un niveau d'anglais inférieur aux autres volontaires à son arrivée, et ce n'était pas très évident car elle est de nature assez réservée.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Mis à part l'approfondissement de son apprentissage de l'allemand, elle explique avoir appris à se « débrouiller ». Même si elle avait déjà vécu seule en France, être dans un autre contexte est différent. Elle a donc acquis encore plus d'autonomie.

D'un point de vue relationnel, le fait d'être mise en situation, dans un pays où elle n'avait pas les clés pour tout comprendre et d'être mise en relation avec d'autres personnes qui viennent de différents pays lui a permis de développer certaines qualités humaines.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Les compétences acquises lors du SVE sont de deux ordres. Il y a tout d'abord celles qui sont liées à la réalisation de la mission. C'est dans le cadre de leur fonction, en tant que volontaires, qu'ils ont pu développer des compétences en termes de montage de projet, de mise en place d'actions, de création d'outils de communication, de travail en équipe... des savoir-faire très variés, selon le volontariat exercé. Cela leur a aussi permis d'acquérir davantage de connaissances sur leur domaine d'intervention : le handicap, l'environnement, l'enseignement...

Puis, le contexte même du SVE à savoir le fait d'être à l'étranger, au contact de la population locale, hors du cercle familial ou amical, de vivre en collectivité, a joué en faveur d'une plus grande autonomie, ouverture d'esprit, capacité d'adaptation, d'une mobilité facilitée... Le SVE se présente alors comme une expérience complète pour ces jeunes et leur permet de tester leurs limites et d'acquérir une certaine confiance en eux.

C'est d'autant plus vrai lorsque leur est laissée la possibilité de s'approprier l'expérience et de participer activement au projet associatif de leur structure d'accueil. Les Compagnons bâtisseurs estiment qu'un SVE est réussi dès lors que la mission a permis au jeune de faire le lien avec son projet personnel.

Un SVE réussi, c'est un jeune qui est parvenu à mettre en lien son projet personnel avec sa mission de volontaire. C'est pouvoir en tirer une expérience, la formaliser pour que tout ce qui a été appris soit verbalisé, écrit et devienne concret. Après, quand il peut être un atout dans un parcours de vie, c'est « royal ». Mais avant tout, il s'agit de se fixer des objectifs au départ, et voir au retour s'ils sont atteints ou non et pourquoi. [...]

Pour qu'un SVE soit réussi, il faut que la structure d'accueil ait conscience qu'au-delà de la mission, le volontaire a son propre projet. Il faut qu'elle soit disponible, réactive et à l'écoute de ce dernier pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

C'est aussi laisser la place à la prise d'initiative, lui faire confiance. Le volontaire, actuellement en Bulgarie, s'est par exemple trouvé à porter des projets seul, avec son accord. À son retour, il pourra donc valoriser cet aspect de la mission. Il faut donner la possibilité au volontaire d'expérimenter des choses. C'est finalement un apport mutuel entre la structure et le volontaire. Les jeunes arrivent avec un savoir et peuvent apporter des choses.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Plusieurs volontaires ont, en effet, expliqué avoir eu l'opportunité de mettre en œuvre leur propre projet au cours de leur mission. Différentes logiques les ont amenés à s'engager ainsi. C'est pour eux l'occasion d'apporter leurs connaissances, de répondre à une interrogation, de s'investir pleinement dans leur mission... Certains, très investis, ont eu l'envie de s'impliquer davantage. À leur initiative et avec l'accord de la structure d'accueil, ils ont ainsi mené des actions, souvent en autonomie.

Sa principale mission consistait à réaliser une carte éco-touristique d'une région du sud-ouest de la Hongrie. [...]

Le jeune homme a eu la possibilité de mettre en place son propre projet. Dans l'envie de voyager, mais au profit de l'association, il avait monté un dossier, notamment pour avoir des subventions, afin d'aller découvrir les « kisvasut » (il précise qu'il faut prononcer « quichevachoute »), chemins de fer pour petits trains.

En arrivant à Budapest, il avait été assez intrigué par ce mode de transport. Dans cette ville, il est géré par des enfants qui en sont les contrôleurs. Son objectif était ainsi de le faire reconnaître comme faisant partie intégrante du patrimoine de la Hongrie et de réaliser une exposition photos.

Il a mis en place ce projet en collaboration avec une personne de l'association, notamment pour le budgétiser. Ils avaient obtenu les fonds nécessaires et il a ainsi pu voyager dans le pays pour aller à la découverte de ces chemins de fer pour petits trains. Il est parti avec une volontaire bulgare pendant vingt jours. La totalité des frais ont été pris en charge dans le projet.

Il n'a pas vraiment rencontré de difficultés si ce n'est qu'il n'était pas toujours évident de trouver un hébergement. Il avait aussi la crainte de ne pas savoir faire de bonnes photos et de ne pas en avoir suffisamment pour l'exposition finale. Il a cependant regretté que celle-ci se déroule après son départ. Il avait décidé de voyager en avril pour éviter le froid mais son SVE prenait fin au mois de mai. Finalement, à son retour, il n'a pas eu le temps d'organiser lui-même l'expo photo.

Cependant, ce projet lui a permis de rencontrer des populations non citadines et l'a contraint à se débrouiller seul avec les quelques connaissances linguistiques qu'il possédait.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

À l'association, elle aidait, avec les autres volontaires slovènes, à rédiger des articles en anglais sur la thématique du volontariat ou des discriminations liées à l'orientation sexuelle, qui étaient ensuite mis en ligne sur Internet.

Elle a également organisé diverses activités telles que des *flash mob*³¹, la tenue de stands dans les festivals associatifs, l'organisation de matchs de football avec des jeunes de banlieue... Tout cela, toujours dans le but de lutter contre les discriminations.

Elle venait aussi ponctuellement en appui dans la mise en place d'événements organisés par les autres volontaires des environs, ce qui lui permettait aussi de sortir de son cadre. [...]

³¹ Rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance, avant de se disperser rapidement.

C'est à partir du moment où elle a pu mettre en place son propre projet qu'elle s'est sentie plus investie dans l'association. Six mois après son arrivée, elle a souhaité réaliser une campagne de sensibilisation à l'homophobie dans les universités. La jeune fille s'était inspirée de ce qui avait été fait en France et en Angleterre notamment.

En Slovénie, cette campagne était une « première ». [...] Le fait de l'avoir mise en place lui a permis de se rendre compte qu'elle était capable de mettre en œuvre un projet d'une telle ampleur, d'autant plus que cela était une première et que ce n'est pas un sujet facile à traiter.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Elle est intervenue en Pologne, auprès d'une association pour personnes handicapées déficientes mentales. [...] Plus le temps passait, plus elle accordait de temps à sa mission parce qu'elle avait fait le choix de mettre en place ses propres projets.

De septembre à décembre, elle a pris ses marques puis, quand elle a compris le fonctionnement, elle a lancé plusieurs projets. Comme elle fait de la musique, et qu'il y avait un orchestre, elle a voulu s'y investir et cela était du temps en plus. Elle participait aux répétitions, les aidait à taper sur leurs xylophones et s'est mise au trombone pour les accompagner de temps en temps. La structure d'accueil n'avait jamais envoyé de volontaires sur cette activité, mais en insistant lourdement elle a fini par y aller. Un des salariés a appuyé sa demande. L'association ayant constaté que l'intervention d'un volontaire était un atout, ils ont renouvelé l'expérience l'année suivante avec les nouveaux volontaires.

Elle a également mis en place un calendrier des anniversaires. Pour cela, elle animait un petit groupe de personnes handicapées. Une fois de plus, tout cela lui a pris du temps.

La mission arrivant à son terme, il lui a fallu s'investir beaucoup pour finir avant son départ. L'association était assez agréablement surprise de sa volonté de prendre des initiatives.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Pour d'autres c'est davantage pour répondre à une demande ou suite à la proposition de la structure d'accueil que la prise d'initiative a été décidée. Investis dans l'association, ils ont profité pleinement de cette opportunité.

Sa structure d'intervention était une antenne Caritas³², un service social qui travaille avec les personnes âgées et/ou handicapées. [...]

La prise d'initiative avait été clairement demandée par l'organisation d'accueil, il leur avait été dit d'impulser quelque chose dans leur structure. Après discussion avec la sienne, les volontaires ont choisi de faire une action pertinente et de mener une animation autour de la présentation de la culture de chacun, de leur pays, auprès des différents publics accueillis.

Elle a eu le sentiment de pouvoir proposer des idées tout au long de son SVE.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Le but de sa mission en Serbie était de faire apprendre le français avec des méthodes non formelles du type théâtre, danse, musique... à des enfants et des jeunes âgés de 3 à 18 ans. [...]

Les volontaires avaient de plus, la possibilité de proposer leurs propres projets. S'ils n'en avaient pas envie, il n'y avait pas d'obligation. Mais ils pouvaient s'investir un peu plus dans la vie de l'association pour aider à la rédaction d'un projet, apprendre à concevoir un budget.

Pour sa part, elle a essayé de monter un projet avec différents groupes. Elle était soutenue par sa responsable mais a fait beaucoup de choses elle-même. Elle a demandé une subvention qui a été

³² Caritas Internationalis est une confédération internationale d'organisations catholiques à but caritatif, présente dans 198 pays et territoires.

refusée pour un projet qui ne s'est finalement pas réalisé. Elle a inscrit l'association au Fonds européen pour la jeunesse (FEJ). Pour cela, il fallait présenter l'association, rédiger et présenter le projet, faire le budget et soumettre... Elle a aussi traduit les statuts de l'association en français avec une élève de 18 ans, ce qui a été l'occasion de connaître ce type de document et le langage juridique. Elle a donc appris beaucoup de choses en dehors de sa mission.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Il a réalisé son SVE dans une association d'éducation à l'environnement. Les volontaires intervenaient principalement dans des parcs naturels, sur des travaux paysagistes, pour faire des parcours de randonnée, empêcher la pousse de plantes invasives au détriment de plantes locales, faire des structures pour les oiseaux... Ces travaux environnementaux prenaient une grande partie de son temps. Des actions d'éducation à l'environnement étaient aussi menées auprès des écoles. [...] La prise d'initiative était largement attendue. Les volontaires étaient très autonomes, un salarié étant parti, il y avait plus de travail pour eux. Ils ont organisé la fête du village, nommée « Burollata », soit la fête de la châtaigne, qui réunissait cinq cents personnes. Ils étaient force d'initiatives sur les ateliers d'éducation à l'environnement. Ils ont cherché des informations, des bricolages à faire auprès des élèves, sans qu'il y ait parfois la présence de personnel de l'association.

Lui-même a proposé et soutenu un projet de toilettes sèches, avec des panneaux expliquant la démarche qui ont été présentés lors de la fête du village.

Il explique qu'en tant que volontaires, ils étaient en dehors des tensions existant entre certaines personnes de la structure ou encore avec d'autres associations. Ce statut leur a donc permis de renouer des contacts notamment avec une compagnie de théâtre dont le siège était situé au sein du même village que le centre dans lequel ils vivaient.

Il soulève cependant que cette autonomie était parfois difficile, car ils avaient des façons de travailler et de penser l'animation différentes. L'association ne prenait pas le temps de réfléchir aux projets, aux objectifs. Il y avait peu de travail d'écriture sur l'aspect pédagogique des projets. Lui étant du métier, la confrontation à cette méthode de travail lui était quelquefois difficile.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Enfin une jeune fille a expliqué que le manque d'encadrement de la structure d'accueil a poussé les volontaires à être force d'initiative. Ils se sont investis ensemble sur la réalisation d'un sauna, qui n'avait pas été prévue à l'origine.

La jeune fille est intervenue dans un éco-village en Suède. Avec les autres volontaires, il leur arrivait de travailler le week-end pour avancer plus efficacement dans une activité en cours qu'ils tenaient à finir, de leur propre initiative. Travailler le week-end permettait aussi de réserver des jours de congés pour plus tard et ainsi de profiter de plus de temps libre. Cela a été le cas lors de la construction d'un sauna. Ils étaient alors tous très impliqués et ne comptaient pas leurs heures.

Elle explique aussi que le manque d'organisation de la structure d'accueil a beaucoup soudé les volontaires entre eux. Bien que le sauna ne fasse pas partie de leur mission de départ ni des priorités de l'association, sa construction a suscité beaucoup d'intérêts chez les volontaires. Les responsables du projet étant absents, ils se sont donc adaptés en prenant seuls cette initiative. Ils n'avaient pas de référents techniques, c'était une totale expérimentation, soutenue par des recherches bibliographiques, la compétence d'une des volontaires, une personne ressource pour l'apprentissage de quelques techniques. La structure a donné son accord, répondait à leur besoin de matériel et ils ont pu procéder comme ils le souhaitaient.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Certains mènent alors leurs propres projets parce que leur mission ne répond pas entièrement à leurs attentes ou pour combler un manque d'encadrement, d'autres parce que la structure d'accueil sollicite leur investissement et, enfin, parfois cela répond simplement au désir du volontaire de s'investir encore plus. Dans tous les cas, cette prise d'initiative permet d'exercer leur mission de façon active, en se l'appropriant, et d'optimiser leur expérience.

Ainsi, les anciens volontaires ont tous mis en avant que le SVE leur a permis de développer certaines compétences, linguistiques, techniques, entre autres, mais aussi des qualités humaines, d'adaptation, de confiance en soi et d'autonomie, utiles dans leur vie quotidienne et pour leur parcours professionnel.

L'évaluation de l'AFPEJA, menée en 2002, met en évidence que les « enrichissements, forces et acquis » tirés du SVE par les anciens volontaires sont de différents ordres. Ainsi, au-delà des compétences professionnelles, les apports personnels, de confiance en soi, de sociabilité sont quasi unanimement plébiscités par les jeunes : « 65 % répondent que le SVE leur a permis d'acquérir des compétences professionnelles. On peut expliquer ce taux relativement faible, par le fait que, comme la majorité des volontaires reprennent leurs études, ils n'ont pas encore eu le temps de se tester. Les compétences linguistiques sont clairement approuvées par 97 % des jeunes. Il en va de même pour les compétences personnelles (98 %) et sociales (91 %) ³³. »

3.2. Valoriser l'expérience : un atout potentiel pour l'entrée dans la vie active

Toutes ces compétences, ces « attitudes », acquises par les volontaires sont en effet valorisables sur le marché du travail. C'est ce que soulignent les Compagnons bâtisseurs.

Le SVE peut, selon l'interviewée, permettre de relever un certain nombre de freins à l'insertion professionnelle. Il est le moyen de prendre confiance en soi, d'aller à la découverte de l'autre, d'être mobile.

Elle précise cependant qu'avant tout, c'est mieux se connaître en tant qu'individu, ses limites, ses peurs... En se connaissant mieux, on affronte mieux la vie. Globalement, ce sont les 18-25 ans qui s'inscrivent dans ce type de projet, donc en général, c'est le moment où l'on se cherche.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

C'est une expérience hors du commun pour ces jeunes et tous expliquent la mettre en avant dans leur CV, jugeant qu'elle peut être un atout dans leur parcours professionnel. C'est d'autant plus vrai pour ceux qui se sont engagés afin d'acquérir une expérience dans le domaine auquel ils se destinent.

Dans ce cas, la valorisation du SVE, pour leur insertion professionnelle ou scolaire, étant une de leur motivation au départ, le faire figurer sur leur CV entre dans cette logique. En lien avec leur projet professionnel, ils mettent l'accent sur le type de mission réalisée.

Elle explique qu'étant jeune, elle n'avait pas beaucoup d'expérience, elle a donc fait figurer son expérience du SVE sur son CV, sinon il n'y aurait rien eu dessus. Son CV, faisait apparaître un thème « formations », « expériences » et « emplois ». Elle a placé son SVE dans « expériences »,

³³ Flichy Béatrice, *op. cit.*, p. 18.

car dans « emplois » il n'y avait que des travaux saisonniers qui n'étaient pas en lien avec ses compétences. Son engagement était donc la seule chose qu'elle pouvait valoriser dans son domaine.

Elle pense en effet que le SVE peut-être un atout, pas tant pour le dispositif lui-même, mais par rapport au public avec qui elle était en contact en Allemagne et à sa mobilité.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Elle ne sait pas dans quelle mesure le SVE peut être pris en compte par des employeurs potentiels. Mais dans son milieu, ça peut être un atout, notamment tout ce qui est lié à la rencontre avec les autres. Dans son métier, elle sera dans un contexte multiculturel, ce qu'elle a déjà vécu : travailler dans plusieurs langues, rencontrer des gens qui ont différents codes, normes et valeurs, enseigner le français... Par ailleurs, elle a enseigné le français, ce qui correspond à la profession qu'elle souhaite exercer. Ses compétences relationnelles, d'adaptabilité, et de créations seront sûrement un plus.

Elle a mis son SVE dans ses expériences professionnelles, dans la partie où elle répertorie ses expériences de FLE. Il apparaît donc aux côtés de ses stages durant lesquels elle était déjà volontaire et bénévole. À côté de cela, elle a des encadrés où apparaissent les compétences qu'elle a pu développer par le biais de ses expériences.

Elle ne pense pas, dans son cas, que le SVE pourrait être mal perçu, parce qu'il est courant dans son milieu que les gens arrêtent leurs études pendant un an, deux ans, pour partir à l'étranger, faire autre chose... Ce serait, au contraire, un atout.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Son SVE était en lien avec son projet professionnel. Il lui a ainsi permis d'avoir une expérience de plus à l'étranger et de découvrir un mode de volontariat. Parce qu'il est lié à ses études, elle l'a mis en avant lors de ses entretiens de sélection pour sa formation. Cela permet de montrer qu'elle peut être mobile et capable de s'adapter à différents contextes. C'est un atout pour son CV selon elle.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Elle a mis son SVE, dans son CV. Elle a un thème « expériences », divisé en deux, dans lequel figurent ses expériences professionnelles d'un côté et le volontariat de l'autre.

Son SVE a alors été un atout dans sa recherche d'emploi, car il était bien vu, d'une part qu'elle ait travaillé avec des handicapés et, d'autre part qu'elle soit partie à l'étranger, en Europe.

Quand elle a postulé pour être responsable de séjours adaptés, qui sont des séjours de vacances avec des adultes handicapés, on lui a bien fait comprendre que c'était son SVE qui était intéressant sur son CV. Cela montre sa capacité à prendre des responsabilités. Elle pense que cette expérience peut encore lui être utile dans son parcours professionnel, notamment au Québec. Cela peut être un atout de mettre en avant le fait d'être déjà partie six mois pour travailler à l'étranger.

Quoiqu'il en soit, même pour l'anglais, le SVE peut encore lui servir, car même si ce n'est pas dans l'éducatif, elle pourra toujours essayer de travailler dans les pays anglophones.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

C'est pour ces anciennes volontaires l'occasion d'étayer leur CV et même d'améliorer leur employabilité. Leur service est alors un atout pour leur entrée dans la vie active. Deux de ces jeunes filles, expliquent que celui-ci a joué significativement dans leur accès à l'emploi.

Elle est rentrée en 2008, à la fin du mois d'août. Elle est retournée dans sa famille le temps de trouver un logement et un emploi. Elle a fait des remplacements dans le secteur du social, jusqu'en décembre, elle vivait encore à Orléans. Puis en janvier 2009, elle a trouvé un poste, à Paris, où elle a emménagé. Depuis, elle y travaille encore et est conseillère en économie sociale et familiale dans un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), qui accompagne des adultes handicapés, moteur et/ou avec des troubles associés, vivant seuls ou dans leur famille.

N'ayant aucune expérience professionnelle dans son domaine, lors de ses entretiens, elle a mis en avant son SVE. Elle pense que cela a pu jouer car ils cherchaient quelqu'un de mobile et autonome, cela lui a d'ailleurs été dit par une collègue présente lors du recrutement, mais elle ne sait pas dans quelle mesure.

Selon elle, le SVE lui a permis d'être plus ouverte au changement. Elle pense donc avoir élargi son champ de recherche pour accéder à son poste actuel. Avant, elle avait davantage de critères définis, un projet bien tracé.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Elle se dit très satisfaite de son expérience qui a répondu à ses attentes. À son retour, elle a ainsi trouvé du travail auprès de handicapés, comme elle le souhaitait. Elle explique que le fait d'être partie à l'étranger, pendant six mois, loin de tout, a été vu par les employeurs comme positif. Cela montre que la personne est prête à prendre des risques, à « bouger ». [...] Elle estime que sa situation actuelle a été influencée par le SVE. Le choix de devenir monitrice-éducatrice avait été fait avant, mais son engagement lui a permis, selon elle, d'avoir son concours et de concrétiser son projet professionnel.

Ensuite, sa volonté de partir un an au Québec découle, selon elle, de son SVE.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Ces deux jeunes filles ont effectué leur SVE l'une en cours d'étude, l'autre à la fin, pour acquérir une expérience dans le champ professionnel qu'elles visaient. Celui-ci entrait donc complètement dans le cadre de leur projet et a pu être valorisé.

Pour d'autres, davantage attirés par le SVE pour se réorienter, ou « s'évader », le lien avec leur projet professionnel est moins clairement établi. Le fait de mentionner cette expérience sur leur CV leur permet cependant de témoigner d'une ouverture d'esprit, de leur autonomie, de leur qualité d'adaptation. Ils mettent alors plus en avant les qualités humaines que traduit l'engagement dans un SVE.

L'expérience de SVE figure sur son CV au même titre qu'une expérience professionnelle. Selon lui, il est important de le faire apparaître car cela permet de donner l'« image » d'une personne « ouverte », « aventurière » et dotée d'une faculté d'adaptation.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Le SVE apparaît sur son CV. Elle dit alors que souvent, les personnes s'arrêtent dessus. À partir de là, elle explique son expérience. Cela attire la curiosité des professionnels et est plutôt un atout. Même si le statut de volontaire n'est pas vraiment reconnu en France, il permet de montrer qu'en ayant réalisé un SVE, les jeunes font preuve de mobilité, de qualités d'adaptation...

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

La plupart estiment que le SVE est une expérience utile à leur parcours professionnel. Si ce n'est pas sa seule fonction, il n'en demeure pas moins que cet aspect est mis en avant par les anciens volontaires. Pour ceux dont le service entre dans le cadre d'un projet global, l'effet de celui-ci sur l'insertion professionnelle semble évident. Pour les autres, souhaitant tester une voie, s'évader, l'impact du SVE se traduit davantage par un appui à la définition de leur projet.

3.3. Définir son projet professionnel

Définir son projet professionnel est une étape parfois difficile pour les jeunes. Des choix d'orientation s'imposent à eux très vite, sans parfois avoir la possibilité de poser un regard concret sur le métier vers lequel ils se tournent. Au cours de leurs études, ou même au début de leur vie active, certains souhaitent s'assurer de leur intérêt pour le domaine dans lequel ils s'engagent ou tester une autre voie. Se réorienter, affirmer un choix, savoir dans quel métier ou du moins quel domaine d'activité se lancer sont alors des objectifs que peut viser le SVE. Non pas qu'il s'agisse ici d'assimiler ce dispositif à un stage, celui-ci peut néanmoins permettre aux volontaires d'élargir l'éventail des possibilités pour leur projet professionnel ou de confirmer un choix.

Pour certains, l'expérience va leur permettre d'être confortés dans leur parcours professionnel ou scolaire et de poursuivre leur objectif en ayant déjà un regard avisé sur le domaine dans lequel ils se sont engagés.

La jeune volontaire est intervenue dans un éco-village ou plus précisément dans les débuts de l'organisation de celui-ci. [...] Leur mission était d'ordre technique, ils aidaient à la construction d'une maison en paille. Ils ont alors utilisé des techniques d'isolement, de construction mais aussi agricoles en participant à l'entretien du jardin. Le but était de voir le fonctionnement d'un éco-village. [...] Depuis son retour, elle a repris ses études. Elle fait une formation sur la coordination et le développement de projets. Elle apprend à devenir coordonnatrice de projets de solidarité internationale ou locale. Elle aborde la méthodologie de projet, les enjeux mondiaux, la géopolitique, les échanges...

Sa situation actuelle n'a pas été influencée par le SVE, elle avait déjà prévu de faire cela avant. Cependant, il lui a permis de confirmer son intérêt pour les éco-villages et la permaculture et elle pense continuer à s'orienter dans ces démarches. Elle aimerait confronter son expérience en Suède par une nouvelle, pour la compléter et l'approfondir.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Au moment de son engagement, l'interviewée était en master 1 de français langue étrangère. [...] Elle est partie dix mois en Serbie pour son SVE. Elle travaillait en alternant une semaine du matin et une semaine l'après-midi. Le but de sa mission était de faire apprendre le français avec des méthodes non formelles du type : théâtre, danse, musique... Les semaines du matin, elle travaillait dans une école maternelle bilingue franco-serbe. Il s'agissait principalement de mener des activités en français avec des enfants de 3 à 7 ans. [...] Les semaines du soir, elle intervenait auprès d'enfants et d'adolescents de 7 à 18 ans, avec différents groupes de niveaux de langue. [...]

Le SVE l'a conforté dans sa voie professionnelle. Voulant s'assurer de son choix, cette expérience ainsi que ses stages l'ont encouragée dans son orientation.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Pour ces deux jeunes filles, ayant interrompu leurs études pour s'engager, le SVE a été l'occasion de tester le métier, ou plutôt le domaine professionnel vers lequel elles s'orientaient. Cela leur a ainsi permis de conforter leur orientation et les a incitées à poursuivre leurs études telles qu'elles l'avaient envisagé, avec le sentiment d'avoir fait le bon choix. Pour d'autres, le SVE va jouer le rôle inverse. Il peut en effet permettre à certains jeunes de se réorienter.

Cette jeune fille est partie en Allemagne dans un centre d'accueil pour enfants porteurs d'un handicap physique ou mental. Il y avait différents groupes d'enfants, accompagnés d'éducateurs. Les volontaires avaient pour mission d'assister ces derniers.

Cette mission auprès d'enfants handicapés a été choisie dans le but de tester le métier d'éducatrice spécialisée. Ayant commencé un cursus en comptabilité, qui ne lui plaisait pas, cette expérience dans un centre d'accueil d'un public spécifique via le SVE avait pour objectif d'expérimenter cette profession. [...] Cela l'a amenée à réfléchir de nouveau sur son orientation professionnelle. Le SVE lui a permis de se rendre compte que ce métier ne lui convenait pas. [...] Elle a alors enchaîné plusieurs « jobs » puis s'est finalement tournée vers un service civique qui, pour elle, était une nouvelle opportunité de découvrir le monde du travail tout en étant volontaire.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Dans l'extrait ci-dessus, le SVE est intervenu au préalable d'une réorientation vers le métier d'éducatrice spécialisée. Cette expérience a alors été révélatrice pour la jeune fille. Elle s'est rendu compte que cette profession ne lui correspondait pas. Aujourd'hui en service civique, cette nouvelle démarche de volontariat lui a ouvert les portes d'une autre orientation, elle se dirige vers une licence en administration économique et sociale (AES).

Le cas du jeune homme suivant est similaire en certains points. En emploi avant de s'engager, il voulait se réorienter professionnellement. Il a alors fait le choix de s'engager dans un SVE pour réfléchir à un nouveau projet. Il a aujourd'hui conscience que cela lui a permis de construire un parcours jusqu'à atteindre son poste actuel.

Cette expérience l'a marqué et a entraîné beaucoup de changements. Il s'est découvert certains attraits pour des secteurs comme l'agriculture. [...]

À l'origine, le SVE n'était pas en lien avec son projet professionnel. Mais celui-ci a influencé sa situation actuelle, parce qu'il s'est orienté davantage dans l'animation socioculturelle, alors qu'avant il était plus dans le domaine du social. Et puis, il y a aussi le fait que son travail aujourd'hui est davantage tourné vers l'aspect rural, les questions agricoles, les circuits courts, les chantiers. C'est lié à ce qu'il faisait en Italie où il s'est découvert un intérêt pour ça. Il explique que, par exemple, le *woofing*³⁴ qu'il a développé lors de son deuxième séjour en Italie, est clairement à l'origine de son travail actuel et découle du SVE. C'est tout un ensemble d'éléments qui l'ont ainsi amené à occuper son poste actuel. Selon lui, sans son SVE, il ne ferait pas ce qu'il fait aujourd'hui mais aurait sûrement changé de voie quand même.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

³⁴ Cette expression vient de *Wwoof* qui signifie « *World wide opportunities on organic farms* » (offres d'emploi mondiales dans les fermes bio). Le *woofing* repose sur l'échange. Les hôtes offrent la nourriture, l'hébergement et les occasions d'apprendre contre une assistance en maraîchage, jardinage ou tout autre travail agricole. Le *woofing* exclut tout échange monétaire et propose justement un modèle alternatif.

Si dans ces deux extraits le lien n'est pas direct, car ce n'est pas à l'issue du SVE que ces nouveaux choix professionnels se sont dessinés, il est clair que cette expérience constitue une étape, parmi d'autres, dans le cheminement jusqu'à leur situation actuelle. Le SVE est alors un moyen pour les jeunes de définir leur projet professionnel. La diversité des missions leur offre des opportunités pour tester leur voie, ou se réorienter, en ayant une expérience concrète.

L'évaluation de l'AFPEJA menée en 2002, compare les situations professionnelles des jeunes avant et après leur service volontaire. Il ressort que « *Le SVE apporte une expérience non négligeable pour l'entrée sur le marché du travail, même si l'impact n'est pas immédiat pour tous*³⁵. »

En effet, comme le montre le tableau ci-dessous, la plupart poursuivent ainsi des études avant le SVE et globalement les étudiants restent largement représentés par la suite. Mais, à court terme, soit deux mois après le SVE, les jeunes semblent être dans une période transitoire. Certains reprennent leurs études (34 %), d'autres deviennent demandeurs d'emploi (26 %) et certains accèdent à un CDI (13 %). À plus long terme, l'après-SVE se traduit par un retour aux études ou une entrée dans la vie active, la situation se stabilisant. On retrouve alors une majorité d'étudiants (46 %), un nombre en baisse de jeunes en recherche d'emploi et en CDD au profit d'une augmentation de ceux en CDI.

Situation professionnelle des volontaires avant et après le SVE

Activité	Avant SVE	2 mois après	6 mois après *	1 an après *
Études	57 %	34 %	46 %	46 %
Recherche d'emploi	15 %	26 %	12 %	7 %
CDD	16 %	17 %	16 %	11 %
CDI	7 %	13 %	21 %	32 %
Autres	5 %	10 %	5 %	4 %

* Pourcentage calculé en excluant les volontaires pour lesquels cette question ne se pose pas.

Source : Évaluation de l'AFPEJA, 2002.

Selon cette évaluation de l'AFPEJA, le SVE a été bénéfique pour les jeunes sur le plan professionnel à plusieurs niveaux. « *Ils sont 74 % à répondre que l'expérience acquise pendant le SVE les a aidés sur le plan professionnel, en termes d'acquis techniques 24 %, et d'acquis personnels 18 % essentiellement. Ils n'étaient pourtant que 16 % à le placer comme motivation importante avant leur départ. Le SVE a modifié les projets professionnels pour 45 % d'entre eux, soit en les orientant de façon plus précise pour 39 % ou en les confirmant pour 35 %*³⁶. »

Delphine Cohen explique que les effets du SVE sur l'insertion professionnelle sont difficiles à mesurer car ils doivent être interprétés dans un contexte global, où divers facteurs interagissent : « *Le lien entre SVE et emploi est diffus car il est difficile de connaître le poids de cette expérience dans l'obtention d'un emploi. Le SVE ne peut être isolé des expériences antérieures. Il s'inscrit dans un parcours, s'articule avec un ensemble d'expériences, qui pourront tout autant que le SVE contribuer à l'embauche du volontaire*³⁷. »

Finalement, le volontariat exercé dans le cadre du SVE joue sur différents aspects du parcours des jeunes. Le fait d'être plongés dans un contexte de vie différent, sans avoir à se préoccuper de soucis

³⁵ Flichy Béatrice, *op. cit.*, p. 15.

³⁶ Flichy Béatrice, *ibid.* p. 16.

³⁷ Cohen Delphine, *op. cit.*, p.78.

tels que se nourrir, se loger... leur permet de vivre pleinement cette expérience. La mission, pour laquelle ils s'engagent, a aussi toute son importance. Souvent en lien avec leur intérêt, le domaine est choisi en fonction de leurs aspirations.

Que ce soit d'un point de vue culturel, relationnel, personnel ou professionnel, le SVE se présente comme un moyen d'évoluer. Il agit sur le parcours des jeunes comme un déclencheur vers davantage de mobilité, une ouverture d'esprit, un nouveau regard sur « l'autre », une appréhension différente de l'Europe. Tout cela influe sur leur personnalité et leur parcours personnel.

Il permet aussi d'acquérir plus d'autonomie, une confiance en soi, des compétences et plus largement une expérience à valoriser. C'est alors le parcours professionnel des jeunes qui est concerné. Favorable à une meilleure insertion professionnelle pour certains, permettant de confirmer ou de revoir un projet pour d'autres, le SVE peut-être un atout dans la construction de leur parcours. Cela semble d'autant plus vrai lorsque le service est en lien avec un projet plus global et que les jeunes peuvent s'approprier leur expérience pour coller au mieux à celui-ci.

III. ACCOMPAGNEMENT, COMMUNICATION, VALORISATION : DES PISTES D'AMÉLIORATION

Les anciens volontaires et les structures d'envoi s'accordent sur le fait que l'expérience du SVE est toujours vécue positivement, car elle apporte beaucoup aux jeunes : un enrichissement personnel et culturel, des compétences, de la mobilité, une expérience à valoriser, une réflexion quant à leurs projets personnels et professionnels³⁸. Cependant, ils expliquent également que certains points pourraient être améliorés pour que celle-ci ait davantage de pertinence dans le parcours des jeunes.

1. Un manque de communication et d'accessibilité

Créé en 1996, le SVE existe aujourd'hui depuis près de quinze ans mais reste méconnu du grand public. Cela est mis en avant par les anciens volontaires eux-mêmes qui notent, pour la plupart, en avoir entendu parler pour la première fois³⁹ par hasard, notamment par l'entourage (amis le plus souvent) ou les médias (journaux, Internet). Si les structures mettent en place des moyens de communication de façon à diffuser l'information, elles relèvent aussi cette méconnaissance générale. Cela implique alors une accessibilité moindre au dispositif.

1.1. Une prédominance de jeunes diplômés

Le profil des jeunes volontaires est marqué par certaines spécificités⁴⁰. Dans un premier temps, une prédominance de jeunes filles est notée : elles représentent sept des dix jeunes interrogés. Celles-ci semblent davantage impliquées dans ce dispositif que les garçons et cela est vrai aussi bien au niveau régional que national. Les champs d'intervention proposés dans le SVE sont probablement plus en adéquation avec leurs centres d'intérêts et leurs filières. Aussi, tout comme les trois structures d'envoi rencontrées le constatent, ce sont des jeunes plutôt diplômés qui s'engagent, le SVE intervenant le plus souvent au cours des études ou juste après.

Concernant les jeunes qui s'engagent, il n'existe pas vraiment de profil sociodémographique. Selon l'interviewée, il y a tout de même aux réunions d'informations davantage d'étudiants diplômés au-delà du bac mais elle n'est pas certaine que ce soit ces derniers qui partent. Par contre, ceux qui sont repérés lors de ces réunions et qui continuent la démarche, sont les plus motivés, et c'est ce qui constitue le point commun à tous. Ils ne sont pas forcément très sociables ou extravertis...

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Les filles sont très représentées et ont entre 18 et 20 ans, beaucoup s'informent, mais les parents ne sont pas forcément prêts à les laisser partir juste après le baccalauréat. Pour ceux qui s'engagent, l'âge varie entre 18 et 27 ans. Il s'agit de jeunes issus de la classe moyenne, du bac au

³⁸ Se reporter à la partie II : « Une étape clé dans les parcours de vie », p. 41.

³⁹ Se reporter à la partie I : « S'engager dans un SVE : de la prise de connaissance au départ, le poids des motivations », p. 17.

⁴⁰ Se reporter notamment à la méthodologie p. 10.

bac + 3, la plupart après les études ou après une première année. N'étant pas satisfaits, ils cherchent une nouvelle expérience.

Extrait de résumé d'entretien, FRMJC, Orléans, septembre 2011.

Selon l'interviewée, il s'agit principalement de jeunes voulant faire une pause dans leurs études ou ayant fini leur cursus. Depuis que le SVE est accessible aux plus de 25 ans, il y en a qui ont fini leurs études et qui veulent expérimenter leur savoir de façon différente, sans entrer sur le marché du travail dans l'immédiat. Parmi les derniers départs, un venait de finir ses études d'architecte. [...] Mais la majorité reste des jeunes diplômés et ce constat se fait aussi lors de l'accueil des volontaires étrangers en France. En ce sens, l'interviewée estime que ce dispositif est un peu élitiste car il n'est pas vraiment connu du grand public. Par exemple, la mission locale ne va pas proposer en priorité un SVE à des jeunes en difficulté, dans la mesure où celui-ci n'est pas un dispositif d'insertion professionnelle.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Cette prédominance des jeunes diplômés se voit également au sein du panel. Malgré une volonté de diversifier les profils, sur les dix anciens volontaires rencontrés, tous sont diplômés du supérieur. Parmi eux, une a un niveau bac + 1, trois ont un niveau bac + 2, trois ont bac + 3, une bac + 4 et enfin deux bac + 5.

La faible participation des jeunes sans ou avec un faible niveau de diplôme s'explique, en partie, par le fait que l'engagement dans une telle démarche suppose certaines compétences rédactionnelles et linguistiques, à l'image de la demande d'inscription au SVE qui doit être remplie en anglais par le candidat.

Si les structures d'envoi jouent un rôle d'accompagnement dans cette étape⁴¹, elle peut être dissuasive pour certains jeunes. Sans pour autant avoir rencontré elle-même de difficultés particulières, c'est ce qu'explique cette jeune fille.

Il est quand même plus simple de s'engager dans un SVE pour les jeunes qui savent déjà parler anglais, même si beaucoup partent sans aucune connaissance linguistique. Selon elle, c'est en partie pour cette raison qu'il y a davantage de jeunes qui ont fait des études supérieures parmi les volontaires européens.

Elle explique aussi que ce sont souvent des jeunes autonomes. Lorsqu'ils se retrouvent devant la base de données, qu'il y a un certain nombre de tris et de démarches à effectuer, certains jeunes peuvent abandonner.

Ce sont deux freins sur lesquels il serait nécessaire de travailler.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Au-delà de ces difficultés liées au dispositif lui-même, le manque de communication sur le SVE est également un frein à l'accès au plus grand nombre. Les Compagnons bâtisseurs expliquent parvenir à toucher des jeunes moins diplômés, en les sensibilisant directement par le biais d'une autre action de l'association.

Il s'agit de volontaires en service civique ou d'autres qui sont là dans le cadre d'une action menée à destination des jeunes issus de quartiers dits « sensibles ». Dans ce dernier projet, il y a un volet « faciliter la mobilité » en France, mais aussi en Europe. À travers le réseau international des

⁴¹ Se reporter à la partie I : « S'engager dans un SVE : de la prise de connaissance au départ, le poids des motivations », p. 17.

Compagnons bâtisseurs, ils ont cette possibilité de partir si l'envie se fait ressentir. À titre d'exemple, certains sont allés faire la récolte d'olives en Italie pendant deux semaines. À l'issue de leur passage aux Compagnons bâtisseurs, certains émettent le souhait de partir, de nouveau à l'étranger, pour des actions de volontariat. À cette occasion, l'association leur présente le SVE et les accompagne dans leur démarche. [...]

Ils ont moins cette notion de l'engagement. Ils sont aussi peu diplômés (fin de 3^e, certificat d'aptitude professionnelle, brevet d'études professionnelles). C'est le travail mené avec les Compagnons bâtisseurs qui les amène au SVE.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Une fois informés, certains de ces jeunes s'engagent. Ici, le travail de présentation du SVE mené au sein des Compagnons bâtisseurs peut agir comme un élément déclencheur de leur engagement. Cela montre qu'une sensibilisation peut susciter un intérêt pour le dispositif et les amener à s'investir.

Finalement, si le SVE peut jouer sur le parcours de vie des jeunes, cela semble davantage être le cas pour une partie de cette population, notamment les plus diplômés. La « démocratisation » du SVE suppose avant tout la mise en place d'une information largement diffusée afin de laisser à l'ensemble des jeunes la possibilité de s'engager.

L'évaluation de l'AFPEJA⁴², menée en 2002, met en évidence la prédominance des jeunes diplômés du supérieur parmi les volontaires du SVE. Le tableau montre ainsi que près de 63 % d'entre eux ont au minimum un niveau bac + 2. En 1999, ce niveau d'études ne représente pourtant que 37 % des jeunes français sortis du système scolaire.

Niveau de diplôme des volontaires (2002) et des jeunes français (1999)

Diplôme	Volontaires	% national en 1999, sortie système éducatif *
Inférieur au bac	5 %	40 %
Bac ou équivalent	31 %	23 %
Niveau bac +2	23 %	16 %
2 ^e cycle et +**	40 %	21 %

* Source : Ministère de l'Éducation nationale.

** La décomposition précise pour les volontaires est de : 2^e cycle 27 % et 3^e cycle 13 %.

Se basant sur une évaluation de 2007, menée par la Commission européenne sur les actions du PEJA, Delphine Cohen constate également une surreprésentation des diplômés et des filles : « *Il existe en effet un écart important entre le public visé par la Commission européenne et le public réel qui comporte la double spécificité d'être féminin et étudiantin. Cette ambiguïté s'explique par l'existence de processus indirects de sélection des volontaires contribuant à la construction d'un public relativement homogène. Plusieurs variables concourent à cette sélection : l'accès à l'information, les critères de sélection des dossiers et les motivations des jeunes eux-mêmes*⁴³. ».

La forte présence des filles a existé à des niveaux variables, mais elles restent toujours largement majoritaires. Selon Delphine Cohen, celles-ci seraient davantage attirées par les champs représentés dans le SVE : « *Au niveau national les filles représentent environ 70 % des jeunes concernés. Cette*

⁴² Flichy Béatrice, *Le service volontaire Européen, avant, pendant, après*, Évaluation de l'Agence française du programme européen Jeunesse, 2002, p. 8.

⁴³ Cohen Delphine, « Service volontaire européen : le public, les apports du programme », *Agora débats/jeunesses*, n° 47, 2008, pp. 72-74.

tendance a peu varié depuis 2000, oscillant entre 65 % et 82 % selon les années. Le contenu même des projets peut éclairer cette part prépondérante de filles. Majoritairement dans le domaine social et culturel, ils entrent davantage en résonance avec les secteurs professionnels vers lesquels les filles se dirigent [...] Le volontariat européen se présente alors comme une première expérience qui permettrait de tester une vocation ou d'acquérir des compétences mobilisables par la suite. »

Quant à la prédominance des étudiants, elle serait liée à certaines de leurs compétences et aspirations. Plus conscients de l'intérêt que peut avoir cette expérience, ils sont aussi plus « aptes » socialement et culturellement à se lancer dans l'expérience : *« Les étudiants ont des dispositions sociales et culturelles qui facilitent la participation à ce type de programme. Des compétences techniques, une expérience préalable à l'étranger, un intérêt plus grand pour la mobilité, ou encore une conscience plus aiguë de l'intérêt d'en bénéficier jouent en faveur de leur départ. »*

1.2. Diffuser davantage l'information

Les structures d'envoi s'accordent sur la nécessité de développer l'information sur le dispositif. C'est notamment le cas du STAJ et de la FRMJC qui accueillent tous les publics, à l'inverse des Compagnons bâtisseurs qui accompagnent uniquement les jeunes de leur réseau⁴⁴.

Conscientes que leurs actions de communication ne suffisent pas à toucher tous les jeunes, il leur semble indispensable que d'autres structures jouent le rôle d'intermédiaires et relaient l'information. Elles déplorent alors particulièrement le manque de partenariat avec l'Éducation nationale ou encore les missions locales.

Il n'y a pas vraiment de plan de communication sur le SVE et sur le fait que le STAJ permet sa réalisation car, selon l'interviewée, il est difficile de communiquer sur ce sujet. Elle explique que le SVE n'est pas un dispositif d'insertion, ni de loisirs et, de ce fait, les notions d'engagement et de volontariat européen des jeunes ne sont pas claires pour tous et peu médiatisées. Même dans le milieu de l'animation ou universitaire, le SVE est très peu connu alors que ce sont essentiellement des étudiants qui partent. [...]

Pour le milieu étudiant, c'est-à-dire les facultés et les organismes qui gravitent autour, le SVE est considéré comme de l'éducation informelle et est très largement mis de côté par les professeurs et les services d'orientation. Ils connaissent certains dispositifs tels qu'ERASMUS ou Léonardo, qui sont déjà peu visibles. Le SVE est quant à lui exclu des possibilités.

Le STAJ éprouve des difficultés à travailler avec l'université de Tours alors que le potentiel de jeunes intéressés y est le plus important. C'est pour cela que le volet insertion professionnelle du SVE est davantage mis en avant, car il semble aujourd'hui que cette démarche peut y participer. Mais pour le moment, le milieu universitaire ne le reconnaît pas en tant que tel et cela fait partie des freins. Si, dans les services d'orientation ou d'information universitaires, il y avait déjà des renseignements sur le SVE, les jeunes seraient mieux sensibilisés.

À Tours, un collectif « Europe 37 » s'est créé afin que les acteurs qui travaillent sur la mobilité européenne des jeunes échangent. Le CFA en fait partie. L'université a été sollicitée mais n'a pas répondu positivement. Si l'Éducation nationale n'est pas dans la démarche de considérer qu'il n'y a pas que les études qui jouent sur l'insertion, cette relation sera toujours difficile. Il y a une sorte de fossé culturel.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

⁴⁴ Se reporter à la partie I : « S'engager dans un SVE : de la prise de connaissance au départ, le poids des motivations », p. 17.

Il y a très peu de JAMO. Les missions locales ne se sont pas lancées dans le programme avec la FRMJC sur ce public-là. Certains conseillers relaient les informations sur le SVE mais la fédération souhaite mettre en place un partenariat plus construit avec un réel accompagnement des jeunes dans la mesure des attributions de chacun : insertion et conseils des jeunes pour les conseillers de la mission locale, aide à la mobilité et préparation à l'expérience interculturelle pour la FRMJC.

Matériellement, il n'existe pas beaucoup de disponibilité. De plus, elle ne se sent pas armée pour travailler avec ce public-là (addiction, rupture scolaire, en grande difficulté). Là, il y a souvent besoin d'un suivi régulier et à la FRMJC, les moyens ne sont pas disponibles, parce que d'autres missions doivent être remplies sur le SVE. La base de données est en anglais par exemple...

C'est une réelle difficulté. [...]

Un partenariat a été proposé aux missions locales, dans le cas de jeunes identifiés comme pouvant partir en SVE, pour faire appel à la FRMJC afin de mettre en place ensemble un accompagnement (dans le cadre de « bouger pour s'insérer », proposition faite aux structures d'insertion – SVE, Leonardo). Mais cela n'a pas fonctionné, les structures n'ont pas saisi l'occasion. Est-ce qu'elles le proposent aux jeunes ? Est-ce qu'ils comprennent les dispositifs ? Les missions locales envoient les jeunes, mais si le suivi n'est pas réalisé, cela ne fonctionne pas. L'insertion professionnelle ne s'invente pas, c'est un métier.

Concernant le développement du SVE court terme, ce serait forcément avec des structures d'accueil déjà partenaires, pour que les jeunes puissent partir dans de bonnes conditions. Même la présence d'un conseiller lors d'un séminaire de rencontres « court terme » aiderait à débloquer la situation. Les travailleurs sociaux en insertion ont la formation, le cursus, pour travailler avec ce public-là. Parfois, les missions locales ont des éléments sur le parcours des jeunes que la structure d'envoi n'a pas. Par exemple, un jeune qui essaie depuis un an et demi de passer son permis connaît un véritable frein à la mobilité.

Extrait de résumé d'entretien, FRMJC, Orléans, septembre 2011.

La collaboration avec les milieux scolaires ou les missions locales paraît difficile. Ce sont pourtant des structures susceptibles d'informer et de sensibiliser un grand nombre de jeunes, celles-ci agissant auprès d'eux au quotidien. Mais surtout, des partenariats avec les missions locales, par exemple, sont nécessaires pour permettre le départ et l'accompagnement de jeunes en difficulté. Les structures d'envoi, comme l'explique la FRMJC, n'ont pas toujours les capacités en interne d'assurer ce type de suivi.

Des partenariats avec ces organismes permettraient alors, d'une part, de diffuser l'information sur le SVE auprès d'un public plus large et, d'autre part, de viser des jeunes en difficulté, très peu touchés par le dispositif. C'est aussi le moyen de susciter l'engagement de jeunes qui n'ont jamais été sensibilisés au volontariat ou au bénévolat. Car au regard des profils des jeunes engagés dans le SVE, la plupart ont été bénévoles par le passé⁴⁵.

Tous les anciens volontaires expriment, eux aussi, la nécessité d'avoir plus d'information. Ils estiment qu'il est essentiel de développer la communication sur le SVE. Certains auraient d'ailleurs apprécié le connaître plus tôt.

Elle précise qu'elle le conseillerait surtout aux jeunes qui n'ont pas forcément en tête cette idée de mobilité. Il serait davantage important de promouvoir le SVE envers ce public.

⁴⁵ Se reporter à la partie I : « S'engager dans un SVE : de la prise de connaissance au départ, le poids des motivations », p. 17.

Dans son cas, elle était déjà sensibilisée et a donc fait la démarche d'aller chercher le SVE. Or ce dispositif pourrait être encore plus bénéfique pour ces jeunes, que pour ceux qui, comme elle, sont déjà mobiles. [...]

Elle pense que des moyens plus larges devraient être dédiés au SVE et permettre à des jeunes moins « volontaires » à l'origine, de découvrir cette possibilité. Car selon elle, se sont plutôt des personnes déjà motivées à l'international qui se tournent vers ce dispositif comme moyen d'action, car les autres contrats existants (service civil international : SCI, SVI) sont moins accessibles lorsque l'on n'a pas de réelles compétences. Il faudrait donc sensibiliser plus de jeunes au SVE (jeunes de quartier, associations, écoles...).

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Il y a, selon elle, des personnes qui pensent ne pas avoir accès à ce type de dispositif. Il faudrait donc davantage diffuser le fait qu'il est accessible à tous.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Il faudrait plus en parler dans les lycées ou dans les universités, que des présentations soient faites dans les structures directement, que ce soit évoqué dans les programmes, dans les cours d'éducation civique, par exemple.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Pour attirer plus de jeunes vers le SVE, il faudrait en faire davantage la promotion. Il dit alors que lui en a pris connaissance qu'à 23/24 ans. S'il l'avait connu plus tôt, il serait parti avant.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Certains jeunes souhaiteraient participer activement à cette campagne d'information. En tant qu'anciens volontaires, ils pourraient partager leur expérience auprès d'autres jeunes. Ils regrettent même que cette possibilité ne leur soit pas laissée. Le fait qu'ils ne puissent finalement que très peu échanger sur leur SVE à l'issue de leur engagement, est ressenti comme un manque.

Pour attirer davantage de jeunes vers le dispositif, il est nécessaire d'en développer la communication. Le SVE est d'une manière générale très peu connu. Étant la première de son département à partir, une journaliste l'avait contacté pour réaliser une interview avant son départ. Une autre était prévue à son retour, mais elle n'a jamais eu lieu. L'objectif de cet article était de diffuser l'information et de montrer que ce dispositif existe. Mais elle explique qu'il est déjà tellement difficile de décrocher une mission, du fait du grand nombre de jeunes européens qui postulent, qu'en faire davantage la promotion compliquerait encore plus la situation. Et pourtant, selon elle, il y a de plus en plus de jeunes qui sont « largués », qui ne savent pas quoi faire ou qui ne trouvent pas d'emploi après leurs études, et le SVE peut être une réponse.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Elle pense qu'il faut davantage développer la communication sur le SVE. Dans son cas, elle l'a connu très tard, à 25 ans. Lors de la formation du retour, des formateurs avaient expliqué que parfois, ils faisaient appel à d'anciens volontaires pour intervenir et témoigner dans des séminaires qui se passent en France ou à l'étranger et cela l'aurait intéressée. Mais elle n'a jamais été recontactée et trouve cela dommage. Ils ont fait leur SVE, la formation du retour et finalement ça

c'est arrêté là. Elle aurait souhaité qu'il y ait plus de continuité et partager son expériences avec d'autres.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle pense que l'on n'entend pas assez parler du SVE. Elle reprend son exemple et explique qu'avant qu'une seule personne lui en parle, elle ne connaissait pas du tout ce dispositif. Son engagement ne tient donc qu'à la communication de cette personne.

En ce sens, selon elle, promouvoir le SVE au lycée pourrait être une bonne chose. D'autant que, dans son cas, elle ne savait pas quoi faire en sortant du lycée et serait bien partie plus tôt si on lui avait présenté le SVE.

C'est un moment où les jeunes s'interrogent, n'ont pas beaucoup d'expériences professionnelles. En discutant avec des Allemands, elle s'est aperçue que c'est quelque chose de courant pour eux de partir à l'étranger après le lycée et elle estime que c'est bien. C'est une opportunité pour prendre du recul, réfléchir à ce que l'on veut faire. De plus, ça permet d'avoir une expérience et d'améliorer son anglais et ce, peu importe le pays, car cela reste la langue la plus parlée. Et l'anglais est aujourd'hui très demandé dans le monde professionnel.

Il faut aussi valoriser davantage l'expérience des volontaires. Elle explique qu'elle ne l'a pas fait, mais elle aurait été très motivée de travailler avec la FRMJC pour faire des présentations dans les lycées par exemple. Elle pense que ça peut-être un atout de parler de l'expérience de volontaires dans le milieu scolaire. Cela permettrait des échanges et de répondre aux questions des jeunes.

Extrait de résumé d'entretien, Jessica, 26 ans, en intérim, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Ce sentiment d'un manque de communication sur le SVE, qui entrave la participation d'un public plus large et notamment des jeunes les plus en difficulté, les « moins mobiles », est ressenti par l'ensemble des anciens volontaires. Certains, à l'image des structures d'envoi, mettent alors en avant l'idée d'axer la communication dans les établissements scolaires, les universités en particulier. Pour eux, c'est aussi le moyen de faire en sorte que le SVE intervienne plus tôt dans le parcours des jeunes, au moment où ils se « cherchent », de façon à les aider dans l'élaboration de leurs projets.

Tous disent en faire la promotion et en parler très souvent. Certains, comme le montrent ces extraits, évoquent même leur souhait de participer au développement de cette communication, en partageant leur expérience auprès d'autres jeunes, notamment dans les établissements scolaires.

Mais si le développement de la communication semble primordial pour sensibiliser un maximum de jeunes et, plus précisément, les moins touchés, les structures d'envoi ont conscience que cela nécessite des ressources financières. Ces besoins se font ressentir d'une part pour sa mise en œuvre, mais aussi pour en assumer les effets. À ce jour, elles estiment qu'elles se heurteraient à l'incapacité de répondre à toutes les demandes, par manque de temps, de personnels et de moyens.

Avoir des ressources financières propres au SVE permettrait aux structures de mieux valoriser ce dispositif. L'interviewée explique en effet qu'il demande beaucoup de temps, tant au niveau de sa mise en place que dans l'accompagnement qu'il nécessite. Si la Commission européenne avait une démarche qui prend en compte la sensibilisation à ces dispositifs, et donc un financement pour ce temps, les associations, telles que le STAJ, seraient plus à même de valoriser le volontariat.

Mais plus de communication suppose également qu'il y ait plus de départs en SVE et toutes les structures ne sont pas en capacité d'envoyer davantage de jeunes, du fait de l'accompagnement que cela demande. Le STAJ reçoit 480 euros pour faire partir un jeune.

En réalité, selon l'interviewée, le coût est beaucoup plus important si sont pris en compte les temps d'information, la création de supports de communication, le temps de préparation, l'accompagnement individualisé qui est plus long pour certains jeunes...

Autrefois, le transport était intégralement pris en charge par l'Europe et, aujourd'hui, 10 % restent à la charge du jeune. Le STAJ étant contre, il finance cette part avec la structure d'accueil.

En région Centre, il existe un collectif « SignAll » qui réunit plusieurs structures d'envoi et d'accueil. Il travaille alors sur des actions et notamment sur la visibilité du SVE. S'il est souhaité que davantage de jeunes partent en SVE, il faut plus de moyens.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Selon elle, on ne peut envisager d'attirer les jeunes vers le SVE qu'à partir du moment où l'on met plus de moyens. Elle n'a alors pas envie de mettre en valeur un dispositif pour lequel les moyens financiers se réduisent. Elle explique ne pas vouloir en faire la promotion si les pouvoirs publics ne montrent pas davantage d'intérêt à se donner les moyens de faire partir les jeunes dans de bonnes conditions.

C'est un bon outil pour les jeunes mais qui est administrativement très lourd. Le service civique ouvre des possibilités de partir en Europe et ce dispositif est plus souple que le SVE.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Aujourd'hui, les structures sont confrontées à un vrai problème de reconnaissance de la part de la Commission européenne. La baisse des frais d'envoi constitue une perte pour la France. Il n'existe pas de distinction entre l'accompagnement de 40 jeunes et celui des 7 qui partent vraiment. Les 33 autres ne sont pas reconnus par la Commission. La FRMJC reçoit des soutiens de l'État (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) et de la région (Cap'Asso) sur le poste en charge des relations internationales, c'est ce qui permet de considérer l'accompagnement comme des missions pour lesquelles ces aides sont perçues.

Extrait de résumé d'entretien, FRMJC, Orléans, septembre 2011.

Selon ces structures, développer la communication du SVE suppose en parallèle de mettre à leur disposition les moyens humains et financiers pour assurer l'accompagnement que nécessiterait le départ de davantage de jeunes.

Finalement, la diffusion de l'information sur le SVE apparaît comme une des clés de sa « démocratisation ». La mise en place de partenariats, la participation d'anciens volontaires dans l'information auprès du grand public, entre autres, sont des opportunités sur lesquelles un travail reste à mener. Cela nécessite aussi de mobiliser des moyens pour venir en appui aux structures d'envoi.

SignAll⁴⁶ et Europe 37 sont deux collectifs de la région Centre qui visent déjà à sensibiliser les jeunes sur les dispositifs existants dans le cadre de la mobilité et de la citoyenneté européenne. Ils peuvent être des supports à privilégier pour cette diffusion de l'information et le développement des partenariats.

Selon l'évaluation de l'AFPEJA menée en 2002, une des recommandations pointées par les jeunes est la nécessité de faire la promotion du programme. Celui-ci étant peu connu et profitant davantage aux étudiants, ils ont le sentiment d'être privilégiés : *« Cette sensation vient de deux observations. Tout*

⁴⁶ Se référer au site du collectif SignAll : <http://signall.wordpress.com>

d'abord, l'information, ils ont eu la chance de l'avoir, mais tout le monde ne l'a pas... Par ailleurs, lors de leur SVE, ils ont vécu essentiellement avec des étudiants. En réalisant que ce programme bénéficie essentiellement à cette catégorie de jeunes, naît chez eux, un certain sentiment d'injustice⁴⁷.»

1.3. Garantir l'accessibilité universelle

Le PEJA, réalisé par la Commission européenne, établit clairement que le principe du service volontaire assure une « accessibilité universelle » au SVE : *« Les volontaires sont sélectionnés indépendamment de leur origine, religion, orientation sexuelle, opinion politique, etc. Il ne peut pas leur être demandé d'avoir un niveau scolaire particulier, une qualification préalable, une expérience spécifique ou bien une connaissance plus que basique d'une langue. Un profil plus spécifique du volontaire peut être établi selon la nature des tâches à accomplir dans le cadre du service ou suivant le contexte du projet; mais même dans ce cas, il est exclu de procéder à une sélection sur la base des qualifications scolaires ou professionnelles⁴⁸. »*

Pourtant, les structures d'envoi et les anciens volontaires mettent en exergue l'existence de critères de sélection (niveau de diplôme, compétences...) qui s'apparentent à ceux du marché de l'emploi et limitent parfois ce principe d'accessibilité.

Après avoir défini les motivations à l'engagement et le type de mission souhaité pour la réalisation du SVE, il est conseillé aux jeunes de postuler à différentes propositions du fait d'un nombre important de concurrents, qui viennent de toute l'Europe. Certaines structures, même si elles n'en ont pas le droit, ciblent des nationalités et travaillent souvent avec des jeunes issus du même pays. Au STAJ par exemple, ce n'est pas un critère de choix.

Les structures affichent donc leurs critères de recrutement dans les propositions, cela peut être un niveau de langue par exemple.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Elle pense qu'il faut faire un travail de fond sur les associations, qui sont en train de se « professionnaliser ». Selon elle, au début, le SVE s'adressait aux jeunes qui avaient des problèmes d'ordre social, scolaire ou des difficultés à être mobiles, à avoir des expériences, par exemple. Finalement, aujourd'hui, beaucoup sont pris avec un niveau licence ou master. Elle a conscience d'en faire partie mais explique que cela devient un critère de choix.

Elle a le sentiment qu'une personne sans diplôme, malgré toutes ses capacités humaines et l'envie d'apprendre, a moins de chance d'être prise. Le SVE est là pour apprendre et non pour venir en sachant faire, et cela se perd, selon elle.

Il en va de même pour la langue du pays d'accueil. Certains pays comme l'Allemagne, la France, l'Angleterre privilégient les jeunes qui parlent déjà la langue. Il y a tellement de postulants qu'ils vont choisir la personne qui a un bon niveau.

Elle prend alors l'exemple de l'association pour laquelle elle est intervenue en Serbie. La première volontaire était une fille qui vivait dans la rue en France et le SVE l'a vraiment aidé à changer de vie, à trouver ce qui lui plaisait et à se lancer dans une nouvelle voie. Or, dernièrement, les volontaires ont tous un diplôme universitaire.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

⁴⁷ Flichy Béatrice, *op. cit.*, p. 26.

⁴⁸ Commission européenne, Guide du Programme européen jeunesse en action, valable à partir du 1^{er} janvier 2011, p. 65.

Une ancienne volontaire explique avoir fait elle-même l'objet de ces critères de sélection. Son niveau d'anglais, jugé insuffisant, a été un frein à son engagement dans une mission en Suède qui correspondait pleinement à ses attentes.

Lorsque la FRMJC l'a rappelée la première fois pour une mission, il lui semble qu'il s'agissait de la Suède, mais quand elle a posé sa candidature, celle-ci a été refusée, car son niveau d'anglais était jugé insuffisant. La structure d'envoi était très déçue et avait dit à la jeune fille que cela ne faisait pas « partie du jeu ».

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Le SVE est pourtant une action européenne qui doit permettre aux jeunes une plus grande mobilité, l'acquisition de nouvelles compétences et la découverte d'autres cultures. La sélection des volontaires en fonction de leurs compétences limite l'accès à certains jeunes et, surtout, est contraire à la charte du SVE. Si la multitude des candidatures peut expliquer la mise en place de critères par les structures d'accueil pour faire leur choix, ceux-là devraient être définis en fonction des motivations et non des savoir-faire des volontaires. Car, pour que le SVE ait un effet positif sur le parcours des jeunes, il faut avant tout qu'il corresponde à leurs attentes. Or, ce type de recrutement peut les amener à se réorienter vers d'autres missions, moins pertinentes pour eux, ou entraîner l'abandon de certains.

Le manque de communication et d'information sur le SVE, mais aussi certains aspects du recrutement des volontaires ne permettent pas aujourd'hui d'assurer l'accès de tous à ce dispositif. En ce sens, il semble important de diffuser davantage l'information, notamment via des partenariats avec des structures agissant auprès des jeunes (établissements scolaires, structures jeunesse...) et de veiller à ce que le principe d'accessibilité universelle soit respecté.

Delphine Cohen, dans son article consacré au SVE, met en exergue le rôle de certains critères de sélection favorisant l'accès des plus diplômés et des jeunes favorisés. Malgré les recommandations du Programme européen « jeunesse en action », certaines exigences des structures d'accueil freinent la participation des jeunes en difficultés : « Enfin même s'il est précisé que les organisations d'accueil [...] ne peuvent exiger de qualifications préalables, un certain niveau scolaire, une expérience particulière ou un niveau de connaissance d'une langue autre que "basique", d'autres critères de sélection tels qu'une expérience associative, des capacités d'adaptation ou encore des compétences spécifiques (artistiques par exemple) éliminent d'emblée un public moins diplômé ou en difficulté⁴⁹. »

2. Une expérience peu reconnue

Tous mettent en évidence les apports du SVE⁵⁰ en termes de capacité d'adaptation, d'apprentissage linguistique, d'ouverture d'esprit... qualités qui peuvent être des atouts pour leur parcours professionnel, lors d'un recrutement par exemple.

⁴⁹ Cohen Delphine, *op. cit.*, p.75.

⁵⁰ Se reporter à la partie II : « Une étape clé dans les parcours de vie », p. 41.

Ainsi, même si le SVE n'est pas une action visant l'insertion professionnelle des jeunes, les anciens volontaires ont clairement mis en avant dans leurs attentes et leurs motivations que celui-ci était perçu aussi, comme un moyen d'acquérir une expérience pouvant être valorisée par la suite.

2.1. Une valorisation de l'expérience pas toujours évidente

Le guide du PEJA stipule que le SVE n'est pas un stage dans une entreprise, ni même une période d'études ou de formation professionnelle à l'étranger, mais que « *le projet doit permettre au(x) volontaire(s) d'acquérir de l'assurance lorsqu'ils sont confrontés à de nouvelles expériences, attitudes et nouveaux comportements ; mais également d'acquérir ou de développer des aptitudes, des compétences et des savoirs contribuant à leur développement social, personnel et/ou professionnel*⁵¹ ». Cependant, certains jeunes expliquent avoir rencontré des difficultés à faire reconnaître leur expérience. Le manque de communication sur ce dispositif est en partie en cause. Les Compagnons bâtisseurs explique que les recruteurs ont parfois une image négative du SVE, celui-ci pouvant s'apparenter à « une année sabbatique ».

L'association a peu de visibilité sur l'après-SVE. Mais elle estime que rares sont ceux qui accèdent directement à l'emploi. Elle pense en effet que le volontariat n'est pas assez instauré culturellement en France. Les employeurs peuvent considérer le SVE plutôt comme une année sabbatique. L'idée du volontariat est aujourd'hui encore méconnue. Le service civique va peut-être faciliter cette prise de conscience. Mais en comparaison avec l'Allemagne, où il y a l'année sociale, l'expérience est beaucoup moins valorisante en France.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Néanmoins, les anciens volontaires ont tous dit faire apparaître le SVE sur leur CV. Ils sont en effet convaincus qu'il peut être un atout et témoigne de certaines compétences et qualités humaines⁵². Mais ils ont également conscience que la méconnaissance du dispositif par les recruteurs ne permet pas toujours que l'expérience soit appréciée à sa juste valeur.

Cette expérience ne suffit pas aujourd'hui à l'aider dans son insertion professionnelle. Actuellement, elle se trouve dans la même situation qu'avant son départ. Elle a des difficultés à décrocher des entretiens d'embauche. [...]

Selon elle, le SVE ne permet pas de s'insérer sur le marché du travail bien que ce dispositif soit parfois présenté comme tel. Finalement, en dehors du réseau « éducation populaire », très peu de personnes en ont connaissance. Elle ressent un certain décalage par rapport à ses amis ou son entourage qui ne comprennent pas les raisons, les apports d'un tel engagement. Elle explique que lorsqu'il n'y a pas un rapport à l'argent, que l'on parle de bénévolat ou de volontariat, ce n'est pas pris au sérieux. [...]

Aujourd'hui, elle doute de l'efficacité de faire apparaître le SVE sur un CV car dans son cas, il n'a pas permis une insertion professionnelle. Il est tout de même toujours notifié ainsi que sur son Europass⁵³, mais cela est utile surtout lorsqu'elle postule auprès de structures qui ont connaissance de ce dispositif. Malgré tout, elle explique que le SVE permet de mettre en avant certains aspects

⁵¹ Commission européenne, *op. cit.*, p. 62.

⁵² Se référer à la partie II : « Une étape clé dans les parcours de vie », p. 41.

⁵³ L'Europass permet de mettre en valeur un parcours et des compétences (cursus universitaire, expériences professionnelles, compétences linguistiques, etc.) et de faciliter le recrutement ou la poursuite d'une formation dans toute l'Europe.

de la personnalité mais il est très peu connu et le volontariat n'a pas toujours l'image qu'il devrait avoir, c'est-à-dire la notion d'engagement. Il y a réellement un décalage et pour les recruteurs, les frontières avec le bénévolat sont floues.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Avant de partir en SVE, elle avait déjà commencé à le mettre en évidence. Depuis son retour, elle n'a pas réactualisé son CV, elle n'en a pas encore eu l'utilité. Elle ne sait pas encore comment elle va le faire figurer mais pense qu'il peut être un atout, parce qu'il traduit une certaine capacité d'adaptation, une ouverture d'esprit envers des contextes différents et une pratique de l'anglais aussi.

En ce qui la concerne, elle suppose que son SVE pourrait être sujet à des interrogations du fait de sa durée. Il pourrait lui être demandé les raisons pour lesquelles elle a fait deux mois. Et celui-ci pourrait être perçu comme superficiel, deux mois pouvant être jugés comme insuffisants pour approfondir son engagement. Elle nuance cependant cette hypothèse en expliquant que son SVE est en cohérence avec son profil.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Au-delà de la méconnaissance du SVE par les recruteurs, s'ajoute, pour certains, le fait que la mission exercée pendant le SVE n'est pas systématiquement en lien avec le domaine dans lequel ils postulent par la suite. Il leur est alors d'autant plus difficile de le valoriser et quelques-uns se sont même vus contraints de le justifier. Certains le font alors apparaître uniquement pour des postes du même champ que leur SVE.

Il a fait figurer son SVE sur son CV dans les expériences professionnelles. Il pense que cela ne lui a pas spécialement permis de trouver un emploi, puisqu'à la fin de celui-ci, il a eu une période de six mois de chômage. En effet, malgré son expérience dans l'animation en Italie, il n'a pas trouvé de poste dans ce domaine. [...] Il explique que le SVE peut être un atout dans un CV car une expérience à l'étranger est, dans tous les cas, quelque chose de marquant. Cela prouve que la personne a certaines compétences, notamment une ouverture vers les autres, des capacités d'adaptation.

Mais il peut aussi être mal perçu, parce que cela fait des pauses dans les parcours. En ce sens, il ne lui a pas toujours été facile d'expliquer pourquoi il avait quitté son emploi pour faire un SVE.

Il ajoute que cet engagement a plus d'impact s'il est fait dans le milieu dans lequel la personne va postuler. Il peut alors davantage lui servir pour son insertion professionnelle. Ainsi, il pense que s'il s'était engagé dans un SVE, dans l'animation « pure et dure », cela aurait eu plus d'effet. Cependant, dans ce cas, le SVE s'assimile davantage à un stage, selon lui.

C'est également au volontaire de présenter son SVE en mettant en avant ce qui peut lui être le plus utile. Mais selon lui, lorsqu'il n'est pas en lien avec le milieu professionnel que le jeune vise, il nécessite d'être davantage justifié. Il peut aussi être perçu comme une ouverture d'esprit de la personne, mais cela dépend des milieux.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle a fait apparaître le SVE dans ses compétences pour montrer qu'elle était en capacité de travailler avec divers publics, que la mobilité n'était pas un frein et pour mettre en avant son adaptabilité sur un poste et sa facilité d'intégration dans différents environnements.

Pour elle, le SVE aurait pu être un atout mais comme elle ne cherchait pas dans le milieu du handicap, cela ne lui a pas été bénéfique. Elle a postulé à quelques offres dans le domaine,

notamment pour un poste au Cap emploi, l'équivalent du Pôle emploi pour les personnes handicapées, mais cela n'a pas abouti.

D'une façon générale, elle était déçue de voir que personne ne tenait compte de son expérience du SVE. Elle a eu le sentiment que cela avait effrayé les employeurs, peut-être parce que ce n'était pas dans le même domaine.

Mais selon elle, au-delà de la mission, cette expérience montre une certaine ouverture d'esprit et mérite d'être valorisée sur un CV.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Le SVE est une expérience qui apparaissait sur son CV, notamment lorsqu'il devait candidater à des offres d'emploi qui avaient un lien avec la mission réalisée. Dans ce cas, il était considéré comme un atout. Il pouvait ainsi mettre en avant une expérience dans le domaine de l'environnement, un séjour d'un an à l'étranger et la connaissance de deux langues. Lorsqu'il a cherché un emploi de géomètre, le SVE n'apparaissait plus sur le CV car il n'en voyait pas l'intérêt. Il n'avait pas l'impression que cette expérience allait « faire pencher la balance ». [...]

Le SVE n'a alors pas répondu totalement à ses attentes car, selon lui, son expérience et ce qu'il a appris n'ont pas été transposables, ni valorisables dans le monde du travail.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Le SVE a alors d'autant plus d'effets sur le parcours professionnel des jeunes qu'il est en lien avec leur projet et connu des recruteurs. Sans cela, il reste difficile à valoriser.

Se pose aussi la question de la façon dont les jeunes le mettent en valeur. Il est probable qu'eux-mêmes ne sachent pas comment en parler, comment mettre en avant ce en quoi il peut être un atout dans leur parcours. Cela révèle la nécessité, dans certains cas, d'un accompagnement des jeunes dans ces démarches d'« après-SVE ».

À leur retour, les organisations d'envoi insistent auprès d'eux sur l'importance de faire figurer le SVE sur leur CV, pour justifier d'une période d'inactivité dans un premier temps et puis, pour mettre en avant les compétences développées.

À leur retour, l'association des Compagnons bâtisseurs conseille à tous les volontaires de mettre le SVE sur leur CV, parce qu'il ne peut être qu'un plus. C'est montrer qu'on est capable de vivre en groupe, qu'on a des qualités relationnelles et d'adaptation.

Mais c'est une expérience qu'il faut valoriser en fonction de l'employeur. Par exemple, le volontaire parti sur un éco-village en Bulgarie, s'il postule pour une grosse entreprise de Bâtiment et Travaux publics (BTP), il faut plutôt qu'il mette en avant le côté technique qu'environnemental de sa mission. L'indiquer sur le CV permet aussi de justifier une période « d'inactivité » scolaire ou professionnelle.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Au retour, la structure vérifie un certain nombre de choses : ont-ils rempli le *Youthpass* ? Comment vont-ils valoriser l'expérience ? Ont-ils pensé à faire quelque chose ? Une réorientation est parfois observée... La FRMJC propose des contacts du réseau, du bénévolat, c'est au cas par cas, selon les profils, l'objectif étant d'affirmer que la structure est là pour eux, et qu'il ne faut pas hésiter à lui faire appel.

Extrait de résumé d'entretien, FRMJC, Orléans, septembre 2011.

Au-delà d'une incitation à mettre l'expérience sur le CV, un accompagnement sur la façon de le faire figurer et d'en parler lors d'un entretien semble pertinent. Et c'est d'autant plus vrai pour les jeunes dont le SVE n'est pas directement lié à leur parcours scolaire ou à leurs visées professionnelles.

Cette difficulté à valoriser leur expérience pourrait alors être anticipée en amont et limitée. Aussi, une plus grande communication sur le dispositif participerait à une meilleure reconnaissance de celui-ci par les recruteurs.

Suite à l'évaluation du SVE par la Commission européenne, Delphine Cohen explique que la méconnaissance du dispositif, notamment par les employeurs, est liée à un manque de reconnaissance plus global de la notion de « volontariat ». Cela rend alors difficile la valorisation de l'expérience, celle-ci pouvant être mal perçue : *« Il semble par ailleurs que la plupart des entreprises ne connaissent pas le SVE et que le manque de reconnaissance des notions de volontariat ou de service volontaire les empêche de prendre cette activité "au sérieux". Le SVE est souvent considéré comme une période de vacances ou comme une année sabbatique et peut même parfois être pénalisant lors d'un entretien d'embauche. Le service volontaire et le volontariat restent encore peu valorisés institutionnellement et socialement⁵⁴. »*

2.2. Le Youthpass : une utilité peu perçue par les jeunes

Le Youthpass est un outil qui atteste du SVE réalisé. Il permet aux volontaires de décrire leurs acquis au cours du projet, de valider leur expérience et de la faire reconnaître au sein de l'Union européenne. Cependant, sur les dix jeunes interrogés, sept l'ont fait et peu reconnaissent son utilité. D'ailleurs, seule une volontaire le joignait à ses candidatures. Sur le plan personnel, cela a été pour eux l'occasion d'exprimer et de clarifier l'ensemble de l'expérience. Mais d'un point de vue pratique, la plupart jugent qu'il n'a pas vraiment d'intérêt.

D'un premier abord, la jeune fille estime que faire son Youthpass est très difficile car il est nécessaire de résumer l'ensemble du SVE en quelques mots. Elle l'a rédigé en anglais. Mais selon elle, il n'a pas vraiment d'utilité, en France en tout cas, du fait d'un certain désintéressement des recruteurs quant à l'accomplissement d'un SVE, notamment dans le milieu associatif Lesbien, gay, bisexuel et transsexuel (LGBT). Celui-ci lui a cependant permis de faire le point sur cette expérience. Elle dit alors qu'à ses yeux il est précieux, mais elle n'a jamais eu l'occasion de le présenter.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Elle a vaguement le souvenir d'avoir fait un document récapitulant ses compétences, en allemand et en anglais, qui a été certifié par la structure d'accueil. À cette occasion, elle avait rencontré le tuteur, pour le bilan final. Cela lui a permis de poursuivre la réflexion qui était lancée lors des séminaires sur les motivations et le déroulement du SVE. Elle ne se souvient plus si elle avait rencontré des difficultés pour la rédaction du Youthpass.

Elle n'a jamais ressorti ce document, ni même ne l'a montré.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

⁵⁴ Cohen Delphine, *op. cit.*, p. 78.

Elle a fait le *Youthpass* seule, puis a demandé à l'association de le valider. Elle en a entendu parler par la structure d'accueil. Elle n'a pas été accompagnée pour cette démarche mais, pour elle, cela n'était pas utile. Le travail sur ses compétences ne lui a pas posé de problèmes. Elle se souvient l'avoir fait en français, puis traduit en anglais et elle suppose mais a un doute sur le fait que la structure d'accueil l'ait traduit à son tour en polonais.

Il lui semble que pour une ou deux candidatures, elle avait joint une copie du document, mais elle ne l'a pas fait systématiquement.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle a décrit beaucoup de choses dans son *youthpass* et il est, de ce fait, assez long. À la fin de son SVE, elle a pris une ou deux semaines pour le rédiger et faire son bilan final. C'était important pour elle d'écrire. Cela lui a permis de se remémorer tout ce qu'elle a fait et appris, d'en prendre conscience et de voir sa propre évolution. L'acte de rédaction lui a été très utile, elle a pu expliciter certaines choses pour elle-même, qu'elle pourra expliquer lors d'un entretien. Pour elle, c'est aussi le moyen d'authentifier son SVE. Elle n'a pas eu à ce jour l'occasion de s'en servir, ni de le montrer.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Lorsque ce sujet était abordé avec les volontaires revenus depuis longtemps du SVE, certains ont demandé des précisions sur le *Youthpass*, n'étant plus assurés de se souvenir de quoi il s'agissait. Cela révèle que peu d'importance semble être accordée à ce document, en partie du fait qu'ils ne le perçoivent pas toujours comme un outil utile à la valorisation de leur expérience. Le *Youthpass* est davantage appréhendé par les jeunes comme un support personnel, leur permettant de mettre à l'écrit leur expérience et de mener une réflexion sur celle-ci. C'est en effet une de ses vocations.

Il est également important de noter que trois anciens volontaires n'ont pas eu l'opportunité de le réaliser du fait d'un manque d'accompagnement. Au-delà de l'utilisation qui en est faite, l'efficacité du *Youthpass* est aussi remise en cause car il n'est pas toujours effectué.

Méconnu des recruteurs et pas toujours en lien avec le projet professionnel des jeunes, le SVE est parfois difficile à valoriser au moment de leur entrée dans la vie active. Si l'un des objectifs visés par les volontaires est de faciliter leur insertion professionnelle, alors il est important que le SVE entre dans le cadre de leur projet et qu'ils apprennent à le valoriser.

3. Une insuffisance dans l'encadrement pendant le SVE parfois pesante pour les volontaires

Le PEJA prévoit un accompagnement pour les jeunes au moyen de la nomination d'un tuteur. Celui-ci doit « *apporter un soutien individuel ainsi qu'une assistance relative au processus d'apprentissage/Youthpass au(x) volontaire(s), tout en les aidant à s'intégrer dans la communauté locale*⁵⁵ ». Il doit être un référent pour les volontaires. La Commission européenne préconise

⁵⁵ Commission européenne, *op. cit.*, p. 74.

l'organisation de réunions régulières avec le coordinateur et le tuteur pour connaître l'avis des volontaires et adapter l'activité en conséquence.

Cet accompagnement a donc pour objectif de réaliser le suivi des jeunes en s'assurant du bon déroulement de leur service. Cependant, le discours des anciens volontaires montre que celui-ci n'est pas toujours étudié en amont par les structures d'accueil et est parfois même quasi-inexistant. Si en général, c'est bien le tuteur qui les accueille et leur présente la structure, son rôle et sa présence restent limités dans certains cas.

3.1. Le manque de présence du tuteur

Plusieurs anciens volontaires ont expliqué avoir rencontré des difficultés durant leur SVE. Il s'agit parfois d'aspects très pratiques tels que le logement, le transport, la langue. Ces difficultés interviennent surtout au début du volontariat et sont assez vite résolues, le plus souvent à l'initiative des jeunes eux-mêmes.

La structure d'accueil avait dans ses locaux, à l'étage, un appartement pour accueillir cinq personnes, mais celui-ci était déjà occupé par des volontaires en SVE. À son arrivée, il n'y avait donc plus de place, elle a alors été conduite dans un autre logement. Il s'agissait de deux immeubles, une sorte d'internat où vivaient des jeunes en sport étude, de manière autonome. Elle s'est donc retrouvée avec deux jeunes filles, mais cela n'avait pas été préparé. Elle et une autre volontaire arrivée un peu plus tard, ont cohabité avec ces deux personnes qui n'étaient pas particulièrement intéressées de partager leur appartement. Ce n'était donc agréable ni pour les deux volontaires ni pour les deux amies colocataires.

La colocation s'est bien passée avec l'autre volontaire mais elles n'ont pas réussi à nouer de contact avec les deux autres filles. [...] Elles ont alors expliqué à la structure d'accueil que pour les autres volontaires à venir, il fallait que cela soit mieux réfléchi et qu'ils ne soient pas « parachutés » comme cela avait été le cas pour elles. Dans deux immeubles où des jeunes étudiants sont logés, elle estime que certains auraient peut-être été intéressés de cohabiter avec des volontaires. [...] Par rapport à cela, elle explique qu'il y a eu un manque de communication et peu de réaction de la tutrice, elle dit ne pas avoir assez insisté peut-être. Mais elle relativise car cette situation n'était pas non plus insoutenable.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

La jeune fille a rencontré deux difficultés durant son SVE. La première a été de ne pas avoir trouvé sa place dans l'association durant les premiers mois. Le tuteur qui avait été désigné était absent (elle ne l'a vu que deux ou trois fois), le salarié de l'association particulièrement débordé et finalement, personne ne pouvait s'occuper d'elle. Elle ajoute qu'elle a un caractère qui la pousse à être active et qu'elle avait toujours besoin d'être « en mission ». Elle suppose qu'elle voulait peut-être toujours trop en faire et qu'elle aurait dû être plus « posée », plus réfléchie. Les premiers mois, bien que difficiles, lui ont alors permis de faire un travail sur elle-même. Elle aurait cependant souhaité être davantage accompagnée durant cette période.

La deuxième difficulté a concerné son logement. À son arrivée, la jeune fille a été hébergée chez une ancienne volontaire slovène, qui vivait en couple avec une autre jeune fille et qui louait une chambre à l'association. Elle explique alors qu'au départ, elle a très bien été accueillie. Avec le temps, elle s'est rendu compte qu'elle n'avait aucune intimité, sa chambre était un lieu de passage et elle avait une unique lucarne, qui donnait de plus sur leur chambre... [...] La jeune fille se sentait « opprimée », elle avait pourtant déjà vécu plusieurs fois en colocation mais le courant ne

passait pas. C'est un problème qu'elle avait signalé à plusieurs reprises à son tuteur mais elle pense que sur le moment, il ne l'a pas prise au sérieux.

Au bout de deux mois, elle n'a plus supporté cette situation et, lorsqu'elle s'est aperçue que cela l'atteignait moralement, elle a décidé de partir. Quatre autres volontaires avaient vécu de cette façon avant son arrivée et elle a su, par la suite, que cela ne s'était pas bien passé non plus.

Elle a alors fait des recherches de logement. Elle s'est présentée à une association d'étudiants à Ljubljana et avec l'aide de son tuteur, ils ont contacté des propriétaires. Ils ont ainsi trouvé une colocation avec des étudiants slovènes, qui rentrait dans le budget alloué par l'association à l'hébergement de la volontaire. Elle avait sa chambre et était libre de ses actes. Elle s'est très bien entendue avec ses nouveaux colocataires. Elle dit que comparée à la situation précédente, c'était le « paradis ».

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

La principale difficulté rencontrée par ce jeune homme a concerné son logement en colocation. Les locaux de l'association servaient d'hébergement aux volontaires : deux chambres à l'étage et le bureau lui-même faisait office de chambre et de salon. Toutes les pièces étaient occupées. Le jeune homme partageait sa chambre avec un autre volontaire. L'hébergement se trouvant sur le lieu de mission, il n'y avait pas de « détachement » possible. Il explique que certains volontaires partageaient du principe qu'ils n'étaient pas chez eux et qu'il n'était pas nécessaire de faire des efforts. Ils ne respectaient pas les règles de vie en collectivité.

Il a pris sur lui-même au départ, puis il a décidé de s'adresser au président et de chercher un autre hébergement. La jeune volontaire avec qui il avait effectué le voyage depuis la France avait elle aussi rencontré des difficultés et changé de logement.

Le jeune homme a alors trouvé une chambre en colocation, bien située dans Budapest. L'hébergement n'étant pas un lieu de vie important pour lui, il se souciait peu de sa taille. Il a habité avec deux Hongroises au départ, puis un Hongrois en a remplacé une, puis un frère est venu... Il y avait finalement un certain turn-over mais cela s'est toujours bien passé. Ils communiquaient en anglais.

Ce changement n'a eu aucun impact sur ses relations avec les autres volontaires.

L'autre difficulté était d'ordre organisationnel au sein de l'association. C'est-à-dire qu'il fallait être disponible, prêt à partir ou à modifier une mission à la dernière minute.

La situation était alors assez stressante, surtout en début de SVE. Avec le temps, il s'y est fait. Il ajoute qu'en contrepartie, il avait assez de temps libre et qu'il y avait en quelque sorte un arrangement tacite entre les volontaires et l'association. Le plus difficile était de motiver les autres volontaires et il explique que personnellement, ce n'est pas une chose qu'il arrivait à faire.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Dans ces extraits, les difficultés exprimées sont principalement liées à l'organisation pratique de leur SVE, notamment le logement. Elles ont une incidence relative sur leur service. Cependant, pour certains, l'absence du tuteur est ressentie comme un manque et révèle une faiblesse d'accompagnement plus générale.

D'autres jeunes expriment des difficultés plus « structurelles », liées notamment à la mission, à l'organisation de leur structure d'accueil, à l'absence de tuteur et à leur positionnement en tant que volontaires par rapport à l'association. Selon les jeunes, ces soucis sont vécus différemment parce qu'ils s'inscrivent dans la durée et qu'ils peuvent influencer directement leur volontariat. L'une des jeunes filles explique ainsi qu'elle a dû mettre fin à son SVE, celui-ci devenant trop pesant.

La première difficulté qu'elle a rencontrée consistait en la méconnaissance du public handicapé. N'ayant aucune expérience dans ce domaine et n'ayant pas reçu de formation sur place, l'approche et l'accompagnement des enfants du centre ont été difficiles. Bien qu'aucune formation n'ait été prévue pour cela dans le projet, la jeune fille pensait qu'une fois sur place, elle serait mise en place.

Son entourage l'avait mise en garde sur cet aspect mais la jeune fille ne se rendait pas compte, à ce moment-là, que la gestion de l'handicap serait problématique pour elle tout au long du SVE. Les volontaires n'avaient, par exemple, pas connaissance du handicap de chaque enfant. Ils ne savaient donc pas quel comportement avoir face à eux. Cette difficulté a été évoquée à plusieurs reprises auprès du tuteur et celui-ci répondait que c'était aux volontaires de faire la démarche de se renseigner auprès des éducateurs présents. La jeune fille a donc appliqué ce conseil, mais elle ne recueillait pas plus d'informations et restait finalement dans le flou.

La deuxième difficulté rencontrée a été la différence de perception du volontariat entre certains jeunes volontaires européens et les personnes du centre. En Allemagne, le volontariat est considéré comme obligatoire alors qu'en France, il relève d'une initiative personnelle. Il y a donc eu une certaine incompréhension de la part des Allemands lorsque les jeunes volontaires européens ont demandé à ce que leur volume horaire soit moins important et qu'il corresponde davantage à ce qui était prévu au départ dans la proposition de mission. [...]

Mais au bout de cinq mois, ne trouvant pas de solutions aux problèmes des horaires, la jeune fille a décidé de mettre fin à son SVE. Si malgré les difficultés, elle a éprouvé du plaisir à réaliser sa mission, cela a fini par ne plus être le cas. Selon elle, cela ne valait donc plus la peine de rester, c'est pourquoi elle a pris cette décision en accord avec sa structure d'envoi. Elle a alors prévenu le centre, qui s'attendait à cette nouvelle. Le personnel lui conseillait également de mettre fin à la mission si elle ne se sentait plus à sa place.

L'autre volontaire européenne, norvégienne, a aussi souhaité rompre sa mission, pour les mêmes raisons. Cependant, ayant programmé de faire ses études en Allemagne, dans une université dans laquelle elle avait été acceptée, elle est finalement restée pour des raisons pratiques (lui éviter de faire un aller/retour en Norvège entre l'arrêt de son SVE et l'entrée à la fac).

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Une de ses premières difficultés a été de s'intégrer. Les autres volontaires étant arrivés un mois avant elle, il lui a fallu comprendre ce qui s'était passé sur cette période et prendre en cours de route le projet et le fonctionnement de la structure. Cela n'a pas été facilité par l'absence des responsables. Deux à trois semaines lui ont été nécessaires pour bien cerner ces aspects, ce qui, selon elle, n'est pas négligeable sur deux mois.

De plus, l'organisation était assez minime, il y avait des problèmes de communication, les volontaires ont alors rencontré pas mal de difficultés.

L'absence des principaux responsables et le manque de clarté, de transparence de la structure qui débutait et manquait d'organisation ont été un réel souci tout au long de son SVE.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Il explique avoir parfois rencontré des difficultés parce que les membres de l'association n'étaient pas toujours présents. Les volontaires se sentaient seuls et ne savaient pas toujours quoi faire. C'est donc au niveau de l'encadrement qu'il y avait un manque. Ils se tournaient vers le salarié qui était le seul interlocuteur.

Les difficultés venaient aussi du fait que les volontaires s'étaient approprié l'objet de l'association, le lieu, les personnes, le mode de fonctionnement... Cela faisait qu'ils devenaient beaucoup plus autonomes, forces de propositions et critiques sur son fonctionnement.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Les difficultés évoquées ici sont souvent en lien avec un manque d'encadrement de la part de la structure d'accueil mais plus précisément du tuteur lui-même. Et en effet, lorsqu'était abordé le rôle du ou des tuteurs au cours des entretiens avec les anciens volontaires, la plupart ont exprimé l'absence d'un suivi régulier et structuré. Pour certains, cela ne posait pas de problème car ils n'ont pas rencontré de soucis, pour d'autres, cela a été une réelle déception.

La jeune fille est arrivée dans la nuit, vers une heure du matin. Sa structure d'accueil était située en pleine campagne, elle a dû prendre un bus pour s'y rendre. Elle explique qu'il n'y avait pas de lumière et qu'elle a eu le sentiment d'arriver au milieu de nulle part, dans le noir. Personne ne l'attendait à la descente du bus. Elle a donc commencé à marcher en direction de la structure puis, des volontaires sont venus à sa rencontre. [...]

À son arrivée, il n'y a pas eu d'entretien personnel avec les organisateurs. Elle explique qu'on ne lui a donc jamais demandé ce qu'elle voulait vraiment. Il n'y a pas eu de suivi personnel. Il ne s'agissait finalement que d'un travail de groupe, très technique.

Tous les matins, il y avait un débriefing, pour expliquer ce qu'ils allaient faire dans la journée et le rôle de chacun. Au début, l'accompagnement n'allait pas plus loin. Il n'y avait pas de suivi quant à leurs attentes et leurs ressentis. Ils avaient la possibilité d'en parler avec leur tuteur, qui était assez ouvert, mais il n'était pas évident de se positionner en tant que critiques. À treize volontaires, il fallait être diplomate pour exprimer ce qui n'allait pas.

Le tuteur était le responsable qui les suivait tous les jours, il faisait le débriefing du matin et parfois, il travaillait avec les volontaires. D'un point de vue relationnel, cela s'est très bien passé. Il leur était possible, s'ils le souhaitaient, de le voir à part pour lui parler mais elle n'en a pas ressenti le besoin, ni l'utilité.

Au bout d'un mois de SVE (deux mois pour la majorité des autres volontaires), il commençait à y avoir quelques résistances des volontaires par rapport aux autres responsables de la structure et de leur manque d'organisation, de communication. Le tuteur était d'accord avec eux et ouvert au dialogue quant à cette difficulté. Ils ont pu évoluer avec lui. Hiérarchiquement, il était au même niveau que les autres. Comme c'est un éco-village, tous les membres ont les mêmes parts dans le projet. Mais en réalité, c'est une personne qui était arrivée récemment sur le projet et n'était pas présente à l'origine de la structure. Il avait donc une place assez neuve et ne connaissait pas tout. En ce qui concerne les autres responsables de la structure, ils étaient partis trois semaines en vacances durant l'été (la majorité des volontaires présents n'étaient là que pour l'été). C'est selon elle, tout le problème de ce SVE. Car si ces responsables avaient été là, les volontaires auraient pu avancer dans leurs questionnements et tous les membres auraient pu communiquer, évoluer face aux remarques des volontaires.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Elle a d'abord eu une tutrice qui est partie et a été remplacée vers la fin de son SVE, par un autre tuteur. Elle se souvient l'avoir vu pour l'organisation des séminaires, notamment pour les dates, les billets de train, puis, l'autre tuteur, à la fin pour faire un bilan. Il lui semble qu'il y a également eu un point de fait à mi-parcours, elle se rappelle l'avoir sollicité pour une ou deux questions et avoir eu des réponses. Mais finalement, il y a eu peu de rencontres et le suivi a été succinct. Elle explique que de son côté, elle n'a pas eu de souci majeur donc elle n'a pas non plus fait appel à eux.

Elle estime que le tutorat aurait pu lui apporter plus au départ, par rapport à son positionnement dans la colocation. Le premier mois, elle était la seule volontaire et ça n'a pas été évident d'arriver dans un logement déjà occupé par deux jeunes filles qui n'étaient pas intéressées, ni même informées de son arrivée et de celle de l'autre volontaire un mois plus tard.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

De septembre à décembre, un point était régulièrement fait avec le coordinateur, la tutrice et les trois volontaires. Au début, c'était toutes les semaines puis, tous les quinze jours et enfin une fois par mois. Cela leur permettait d'exprimer leurs difficultés, s'ils en avaient.

À partir du mois de décembre, ce suivi était moins régulier voire inexistant. Mais en cas de besoin, les tuteurs restaient disponibles. Elle explique alors que, jusqu'au mois de décembre, ils étaient bien accompagnés puis, d'un seul coup, cet accompagnement s'est presque arrêté.

Cela ne lui a pas trop fait défaut car à l'issue de ces trois mois, ils commençaient à prendre leurs marques. Elle suppose que si ce suivi a été stoppé, c'est que les tuteurs ont peut-être constaté que les volontaires en avaient plus le besoin.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

L'absence ou l'indisponibilité des tuteurs a été palliée, pour quelque uns, par la présence d'une autre personne devenue leur référent au cours du SVE. Ils se sont alors tournés vers d'autres salariés, souvent une personne avec laquelle ils étaient proches durant la mission. Ils regrettent cependant le manque de tutorat.

Un tuteur avait été désigné par l'association. Elle l'a vu deux ou trois fois sur toute la durée de son SVE et explique qu'il l'a un peu aidée lorsqu'elle a mis en place sa campagne, étant donné qu'il travaillait en milieu scolaire. Finalement, il n'y a eu aucun suivi de sa part. Elle dit qu'elle n'en avait pas vraiment besoin puisque d'autres personnes sont venues remplir le rôle qu'il aurait dû avoir. Mais une présence, en début de SVE par exemple, lui aurait beaucoup apporté et l'aurait peut-être aidée à trouver sa place dans sa mission.

C'est l'unique salarié et responsable de l'association qui a, de ce fait, endossé le statut de tuteur. Mais la jeune fille explique qu'il était particulièrement débordé et qu'il n'avait pas toujours le temps de s'occuper d'elle. Elle précise qu'elle ne lui en veut pas pour autant. Leur relationnel était très amical. Ils ont passé beaucoup de temps ensemble et la jeune fille a vite été intégrée dans son réseau. Lorsqu'elle ressentait le besoin de faire un point, ils en discutaient.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Un tuteur lui avait été présenté mais il explique que c'était plus une démarche officielle, qui fait partie du SVE, qu'un réel accompagnement. C'est une personne qu'il a très peu vue car elle était particulièrement occupée, par ses études notamment. Elle passait un doctorat. Toutefois, le secrétaire de l'association s'occupait des volontaires. C'est donc lui qui a en quelque sorte pris le relais et joué le rôle de tuteur. C'est également cette personne qui était propriétaire des lieux et qui hébergeait les volontaires. Occasionnellement, les volontaires se réunissaient avec le président de l'association afin de faire un bilan et d'évoquer les éventuelles difficultés rencontrées, notamment certaines tensions qui existaient entre eux. L'absence de tuteur n'a pas réellement posé de problèmes car en cas de besoin, il savait vers qui se tourner.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Son tuteur intervenait sur toutes les questions administratives, en cas de souci au niveau de l'argent de poche, par exemple. Il était là aussi pour « prendre la température », pour voir comment il se sentait. Ils se rencontraient régulièrement, physiquement. Mais cela a fonctionné au début, puis son tuteur a quitté l'association et n'a pas été remplacé. Il le croisait alors à certaines occasions (fêtes...).

Il s'est donc retrouvé sans tuteur, mais nuance cependant en expliquant que l'autre salarié de l'association, qui intervenait plus sur la partie physique des travaux, était toujours présent. Les

volontaires vivaient avec lui. Mais finalement, il n'y avait pas de tutorat distinct entre la partie travail et le suivi davantage administratif et personnel, comme cela est prévu dans le cadre du SVE.

Il estime, en effet, qu'il est plus intéressant d'avoir deux interlocuteurs différents, un avec qui le jeune peut parler du travail, et l'autre avec qui il peut aborder ses difficultés. Mais lui n'a pas pu en bénéficier. Cela ne lui a pas posé trop de soucis puisqu'il n'avait pas d'attentes particulières par rapport à ce tutorat. Il explique que même avant le départ de son autre tuteur, le tutorat n'était pas très « poussé », car ce dernier avait une charge de travail importante et pas beaucoup de temps à lui accorder.

Il a le sentiment que ce tutorat n'avait pas vraiment été pensé ni par la structure, ni par le tuteur lui-même. Ils n'avaient pas réellement défini ce qu'ils voulaient faire dans ce sens.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

L'interviewée explique qu'en théorie, elle avait deux tutrices. Une tutrice extérieure à l'association devait lui montrer la ville, les endroits où sortir... Mais celle-ci a repris ses études quand elle est arrivée. Elle n'avait donc pas le temps de s'occuper des volontaires. D'un point de vue relationnel, tout se passait bien, c'est devenu une amie. Le contact avait lieu une à deux fois par mois. Comme ce tutorat s'est très vite arrêté, elle ne sait pas ce qui était prévu normalement.

La deuxième était l'institutrice serbe. Interne à l'association, elle intervenait pour tout ce qui concernait les difficultés rencontrées dans la structure ou encore les rendez-vous chez le médecin. C'était la première fois qu'elle était institutrice et aussi tutrice, elle avait donc tout à apprendre. L'interviewée souligne que cette dernière a fait beaucoup d'efforts, et s'est beaucoup investie, mais il lui a fallu du temps. Elle a suivi une formation pour être tutrice, un mois après son arrivée, et donc trois/cinq mois plus tard elle a mis en place des temps hebdomadaires où elle faisait le bilan de la semaine, en présence de l'ensemble des volontaires qui étaient intervenus. Des activités étaient alors menées de façon à ce qu'ils parlent de leur semaine, mais la tutrice ne savait pas faire de retour dessus. L'interviewée explique alors qu'elle était pourtant en demande sur ce point. Il y avait cependant beaucoup de temps d'échanges informels dans la journée.

Aujourd'hui, l'institutrice est davantage prête au tutorat. Mais durant son SVE, la jeune fille a eu l'impression que c'était plus les volontaires qui lui apprenaient son rôle de référent. Certains étaient dérangés par cette situation, car ils avaient besoin de se sentir encadrés. Cela peut-être handicapant, d'autant qu'à la base, c'est ce qui est écrit dans le projet. Mais dans son cas, cela n'a pas été problématique.

Elle précise alors qu'en contrepartie, sa responsable était très présente et qu'en cas de souci, elle pouvait se tourner vers elle, parler, demander conseil. Au bout du 3^e mois, elle leur a également remis une fiche d'évaluation personnelle, afin qu'ils se situent. Il en a été de même le 6^e mois.

Sa responsable est devenue son amie et régulièrement, toutes les semaines, elles allaient boire un café ensemble. À cette occasion, la volontaire pouvait lui parler pendant 2h-3h de tout et notamment de son SVE.

Elle a donc trouvé en sa responsable une référente. Les échanges avec les autres volontaires venaient également en complément.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Comme le préconise le PEJA, certains jeunes ont eu à leur disposition deux tuteurs, l'un pour les tâches liées à la mission, l'autre pour l'accompagnement individuel. Mais ces extraits d'entretiens montrent une certaine instabilité et désorganisation de l'encadrement réalisé par les tuteurs. Ainsi, certains ont quitté l'association ou alors sont attachés à d'autres missions, qui ne leur laissent pas le temps de s'occuper des volontaires, d'autres ne sont pas formés et ne maîtrisent pas leur fonction...

Si le rôle du tuteur est de permettre aux jeunes de surmonter leurs difficultés, d'être soutenus au cours de leur mission, c'est aussi à lui que revient la tâche de les accompagner dans la réalisation de leur *Youthpass* et donc de préparer l'« après-SVE ». Sur les dix jeunes, trois n'ont pas eu la possibilité de le réaliser, parmi eux, une est partie en cours de service. Les autres ne l'ont pas fait parce qu'ils n'ont pas été accompagnés dans cette démarche.

La jeune fille n'a pas réalisé son *Youthpass*. Ayant quitté sa structure d'accueil plus tôt que prévu, ils n'ont pas eu le temps de le commencer. Avant de partir, on lui avait expliqué sur place qu'il pourrait être rempli par la structure d'envoi. À son arrivée en France, cette dernière lui a dit que ce n'était pas le cas et que le *Youthpass* devait se faire avec la structure d'accueil.

Il avait été présenté dès sa formation au départ comme un outil délivré à la fin de la mission qui récapitule les compétences acquises pendant le volontariat. Sur place, le tuteur ne lui en a pas reparlé du fait qu'il était prévu, à l'origine, qu'elle reste un an.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Elle n'a pas fait le *Youthpass*, du fait de la mauvaise organisation de la structure. Les volontaires ont demandé à avoir une réunion de bilan, pour présenter leur analyse du SVE. Mais encore une fois, ce n'était pas à l'initiative des responsables. Ils ont abordé le *Youthpass* à ce moment-là. Les responsables ont dit qu'ils pourraient faire ensemble la liste des compétences acquises, mais ils n'ont finalement jamais veillé à ce que les volontaires le fassent. Pour les autres jeunes restés sur place, la structure a délégué cette tâche à un des volontaires présents pour un an. Elle a donc une possibilité de le faire à distance.

La structure d'envoi l'avait aussi informée sur la possibilité de faire le *Youthpass* mais elle lui a expliqué ne pas être en mesure de l'aider dans cette démarche, et qu'elle devait se tourner vers sa structure d'accueil.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Il n'a pas fait le *Youthpass*. Le dernier mois, son ancien tuteur, qu'il ne voyait que de temps en temps lors de soirées, les a rappelés pour faire le *Youthpass*. Ils en ont parlé, ont communiqué par internet mais cela n'a pas abouti. Finalement, il n'a pas eu le temps, il est parti en voyage au Portugal et a ensuite « laissé tomber ».

Il a le souvenir d'avoir rédigé quelques lignes à son retour. Il explique ne pas avoir lui-même été très actif pour le *Youthpass*. Mais cela reste principalement lié au manque d'encadrement de l'association italienne.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Cette absence d'accompagnement, tel qu'il est défini par le PEJA, est un des résultats marquants de cette étude, car il y a sur ce point une certaine homogénéité des discours des anciens volontaires.

Le STAJ explique que l'accompagnement proposé pendant le SVE est bien structuré, mais elle met, elle aussi, en évidence la faiblesse de celui-ci dans certains cas, notamment du fait d'un manque de formation des tuteurs.

La structure d'accueil a l'obligation de mettre en place un tutorat. L'interviewée précise qu'aujourd'hui, on peut même parler de double tutorat avec une personne qui réalise le suivi au sein d'une mission bien précise et une autre, qui va davantage s'occuper de l'insertion sociale, de

la découverte de la culture locale. Il y a un lien permanent du fait que les volontaires travaillent là où se trouve leur tuteur. Il y a cependant aussi une notion d'autonomie, de prise d'initiative qui est importante. À la fin du SVE, ce sont ces mêmes tuteurs qui doivent aider le jeune à rédiger son *Youthpass*.

La structure coordinatrice, qui est souvent la structure d'envoi mais pas toujours, réalise l'ensemble des démarches administratives et a un rôle de médiateur en cas de problème. La structure d'envoi a, elle, le rôle de garder le lien avec le jeune et d'être au courant de ce qui se passe sur place, de façon fréquente. Ce contact se fait essentiellement par mail pour le STAJ et au minimum une fois par mois. Il devient plus fréquent si un problème est identifié. Selon l'interviewée, le SVE est l'un des dispositifs où l'accompagnement est le mieux structuré. [...]

Bien que le dispositif propose un accompagnement, il arrive qu'il ne réponde pas à tous les besoins des jeunes. Quelquefois, la structure coordinatrice peut demander à ce que le tuteur soit changé. En général, les problèmes trouvent une solution et tout est mis en œuvre pour que cela se passe bien. Mais une mauvaise expérience peut arriver. [...]

Pour les jeunes structures, l'interviewée note qu'il serait nécessaire de mettre en place un parcours de formation pour les tuteurs. Le tutorat est en effet un aspect important du SVE et il n'est pas évident de le maîtriser. Comment définir la notion d'accompagnement entre autonomie, initiative, responsabilité... ?

En France, il existe un regroupement de structures qui accueillent les jeunes en SVE, ce qui permet de questionner les pratiques. Et les préconisations de la Commission européenne sur la mise en place d'un double tutorat, l'un dans la structure et l'autre en dehors, sont intéressantes car le jeune qui se trouverait en conflit avec son tuteur de mission a un autre recours.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Ces difficultés et ce manque d'encadrement s'observent dans le pays d'accueil. En ce sens, le rôle des structures d'envoi n'est pas directement mis en cause. Les jeunes ont par ailleurs expliqué être peu en relation avec elles au cours de leur SVE, car ils estiment ne pas en avoir eu besoin. Mais ils avaient conscience qu'elles étaient à leur disposition en cas de nécessité.

Celles-ci peuvent cependant préparer davantage les jeunes à ce type de difficultés et être plus en relation avec les structures d'accueil, voire avec le(s) tuteur(s) pour s'assurer du bon déroulement du SVE. C'est en effet une faiblesse du dispositif qui peut rendre l'expérience moins bénéfique ou même décevante pour le jeune.

3.2. L'absence ou la mauvaise organisation des formations

Pendant le SVE, le personnel expérimenté des organisations d'accueil doit apporter un soutien aux volontaires en les supervisant et en les guidant dans la réalisation de leur mission. Ainsi « *les principes et les pratiques d'apprentissage non formel doivent être présents tout au long du projet*⁵⁶ ». En complément, des formations linguistiques sont notamment prévues. Elles sont pour les jeunes le moyen d'acquérir de nouvelles compétences.

Certains ont cependant été déçus. Ils évoquent alors une mauvaise organisation des formations ou une absence totale de celles-ci. Quelques jeunes expliquent ne pas avoir eu de formation linguistique. Pour une partie d'entre eux, elles étaient décousues ou mal organisées, portées par des personnes non formées pour ce type d'apprentissage. D'autres, expriment davantage un manque de formation par

⁵⁶ Commission européenne, *op. cit.*, p. 57.

rapport à leur rôle dans la mission et aurait souhaité être mieux accompagnés dans leur fonction pour apprendre plus.

Des cours de hongrois étaient proposés aux volontaires. Ce sont les salariés de l'association qui en avaient la charge et il explique qu'ils n'avaient pas toujours le temps ou la volonté pour les mettre en place. Le fait que ce soit des personnes de l'association qui dispensaient ces cours n'était pas vraiment intéressant car elles n'étaient pas formées pour. Elles manquaient de pédagogie. Les volontaires ont fait part de cette difficulté au secrétaire de l'association mais la situation n'a pas changé.

Ces cours de langue ont commencé dès le début du SVE, mais plus le temps passait, moins ils étaient fréquents. Au début, il y avait deux heures par semaine. Mais les volontaires ont estimé qu'il était préférable de passer à une heure car il était difficile « d'ingurgiter » toutes ces nouvelles informations. Le jeune homme précise qu'il y avait un manque de motivation, aussi bien des volontaires que des salariés. De ce fait, il arrivait de plus en plus régulièrement que les « profs » s'absentent, mais les jeunes aussi.

Extrait de résumé d'entretien, Clément, 30 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Il ne lui a jamais été proposé de formation linguistique, même si lui, connaissait déjà l'italien. Il y avait une volontaire allemande qui ne parlait pas cette langue, et elle n'a pas bénéficié de cours non plus.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

Elle a acquis quelques compétences techniques sur les constructions écologiques, mais finalement assez peu du fait qu'il n'y a pas eu de formations officielles. Même pour le fonctionnement du jardin, c'était un peu flou. Le biologiste qui connaissait les jardins expérimentaux en cours, ne se souvenait plus très bien quelles plantes étaient plantées lorsqu'ils lui demandaient.

Elle pense qu'elle aurait pu apprendre plus si des formations avaient eu lieu, et que les agences nationales ont un rôle à jouer dans le contrôle de celles-ci. Selon elle, il devrait y avoir des formations fixées dès le début, avec un calendrier et des objectifs écrits sur papier. Cela donnerait une directive aux organismes d'accueils et favoriserait l'échange équitable en répondant aux attentes de chacun. [...]

Elle explique qu'il y a eu des formations mais que le terme n'est pas très juste. Celles-ci étaient assez informelles. De plus, elles ont eu lieu car tous les volontaires les ont demandées avec insistance. La structure ne semblait pas consciente que les volontaires attendraient plus de choses de leur part. Il n'y avait donc pas de formations programmées au préalable. Elles ont été réalisées « sur un coin de table ». [...]

Au niveau des formations linguistiques, elle a eu trois cours, mais encore une fois c'était une personne qui enseignait le suédois de manière informelle. Celle-ci s'était proposée pour intervenir à titre gratuit Mais elle était occupée par ses autres activités professionnelles, ce n'était donc pas évident. Ces cours étaient cependant sympathiques et dynamiques.

Elle explique qu'au niveau de la gestion du budget, cela n'était pas très clarifié. Ainsi, l'association n'avait pas les moyens de payer l'intervention d'une personne extérieure et de financer des cours officiels. De son côté, elle n'a pas ressenti le besoin d'avoir des cours, du fait qu'elle ne restait que deux mois, mais les personnes engagées pour un an, allaient, après son départ, en bénéficier. Ils ont en effet formulé une demande. Sur ce point, des choses vont changer.

Extrait de résumé d'entretien, Sandy, 22 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 2 ans, octobre 2011.

Rien n'avait été prévu au plan de formation avant le départ, mais la jeune fille, inexpérimentée dans le domaine de l'accompagnement d'enfants porteurs d'un handicap, pensait suivre, sur place, un temps de préparation, de formation, bref et pratique, à l'intervention auprès de ce public particulier. Cela n'a pas été le cas. Elle explique alors que l'exercice de sa mission a été très difficile et les premiers jours ont été vécus comme un choc. En contrepartie, elle espérait apprendre auprès des salariés et des autres intervenants du centre. Une nouvelle fois, cela n'a pas été le cas. Elle précise qu'il y avait une sorte de tabou autour du handicap des enfants. Selon elle, cela est dû à la philosophie éducative qu'adopte le centre : ne pas considérer ces enfants comme étant différents. Malgré cela, en tant que volontaire, inexpérimentée, la jeune fille devait faire face aux particularités de ce public.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

D'autres formations ont été proposées par l'association mais n'ont jamais pu aboutir, faute de temps. L'une d'entre elles abordait l'apprentissage du français par le conte, sa responsable en avait la charge. Une autre consistait à apprendre le logiciel Photoshop (retouche de photos).

Pour celles-ci, plusieurs séances étaient prévues par la responsable ou un autre intervenant bénévole, mais le manque de temps et, de ce fait, la difficile organisation de ces séances n'ont pas permis d'aller au bout de ces formations.

L'interviewée explique être quelque peu déçue surtout pour la formation autour du conte, car cela l'intéressait et elle aurait apprécié de voir la suite, mais seul un cours a eu lieu. Elle a essayé de relancer sa responsable mais avec tous les autres projets en cours, la formation a été mise de côté.

Si ces formations très formelles n'ont pas pu aboutir, la jeune fille explique avoir beaucoup appris au contact de sa responsable, de l'équipe ou d'autres volontaires.

Extrait de résumé d'entretien, Laure, 23 ans, étudiante, de retour de SVE depuis 3 mois, septembre 2011.

Ils n'ont alors pas pu approfondir leurs connaissances dans le domaine propre à leur mission ou encore apprendre une nouvelle langue, comme ils le souhaitaient. Dans le cadre du SVE, il est prévu que les formations linguistiques soient cadrées et organisées dès l'arrivée des volontaires. Mais cela ne semble pas toujours être le cas. Pour les autres formations, davantage en lien avec la mission et leurs fonctions, elles se basent sur des apprentissages non formels. C'est-à-dire qu'il est prévu que les volontaires apprennent sur le terrain, au contact des membres de la structure d'accueil, des autres volontaires et des diverses interactions qu'ils seront amenés à avoir. Néanmoins, certains n'ont pas eu le sentiment de profiter entièrement de cet aspect du dispositif.

Qu'il s'agisse de formations linguistiques ou d'apprentissages liés à leur mission, le SVE n'a pas répondu pleinement aux attentes de certains jeunes. Même si l'expérience est jugée satisfaisante par l'ensemble des anciens volontaires, la faiblesse ou l'absence d'accompagnement les ont parfois déçus. Le SVE est une action qui permet de favoriser l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes, les frontières du rôle du tuteur sont alors parfois floues. Mais la régularité d'un suivi est un moyen de garantir le bon déroulement du service et sa pertinence quant aux attentes des jeunes. Sans lui, la mission peut perdre de son sens. Aussi, revient ici l'idée du besoin d'un travail mené en amont avec les organisations d'envoi pour permettre aux jeunes d'être préparés et celle de la nécessité d'avoir davantage de contacts entre structure d'accueil et d'envoi pour assurer un meilleur suivi des volontaires.

Lorsque sont évoquées les critiques du programme dans l'évaluation de l'AFPEJA menée en 2002, les jeunes abordent, entre autres, l'absence de projet de l'organisation d'accueil, le manque d'activités et de considération des volontaires mais aussi l'inexistence du tutorat. : « *Des projets où l'absence de tuteur est signalée comme posant problème, tuteur insaisissable, jamais disponible, remettant au lendemain toute décision. Tuteur incompetent, incapable d'occuper une situation de responsabilités. Les volontaires sont également frappés de la jeunesse de ceux qui doivent occuper ces fonctions de tutorat ! Ils ont souvent le même âge et ils ne le vivent pas très bien*⁵⁷. »

4. Un retour parfois difficile : la nécessaire préparation de l'« après SVE »

Pendant leur volontariat, les jeunes sont pris en charge et n'ont plus à se soucier de préoccupations telles que le logement, la nourriture ou encore le travail, les études. Le SVE crée en effet une « rupture » avec le quotidien et le « retour à la réalité » est, pour certains, difficile à vivre.

4.1. Le poids de l'absence de projet pour l'« après SVE »

Le retour du SVE est vécu différemment suivant le moment auquel il intervient et les attentes des jeunes quant à cette expérience.

Pour la majorité, l'engagement arrive avant, pendant ou juste après les études. Suite au SVE, ils reprennent alors leur cursus scolaire ou entament des recherches d'emploi. Lorsque le dispositif s'inscrit ainsi, dans le cadre d'un projet de vie plus large, l'« après SVE » est préparé en amont par les jeunes.

Pour d'autres, le retour est plus compliqué. Souvent, il s'agit de volontaires qui se sont engagés parce qu'ils voulaient « s'évader », tester une voie ou se réorienter. Ils pouvaient ainsi être en étude, en activité ou à la recherche d'un emploi. Si le service est apparu, dans un premier temps, comme une éventuelle solution, l'« après SVE » reste à construire. Incertains, quelques jeunes décident de poursuivre dans le volontariat et/ou repartent à l'étranger pour continuer à « se chercher ».

Le retour en France a été très difficile. Elle a tenté une nouvelle fois d'obtenir un concours de gendarme sous-officier, mais cela n'a pas fonctionné. Elle a, en parallèle, envoyé un certain nombre de candidatures pour des postes de coordinatrice, de manager de projets dans les programmes de mobilités pour la jeunesse. La volonté de suivre à son tour des jeunes qui partent et de les accompagner lui tient vraiment à cœur. Elle a obtenu quelques entretiens mais n'a eu aucune réponse positive à ce jour.

Elle a réfléchi pour partir de nouveau à l'étranger car elle habite un petit village et il n'est plus possible pour elle d'y rester, à ne rien faire. Elle a alors contacté le réseau « Salto Youth ». Celui-ci permet aux « *youth leaders* » et aux « *youth workers* », c'est-à-dire aux personnes qui sont investies dans le volontariat, de les aider à monter leurs projets ou de participer à des formations organisées partout en Europe, sur différentes thématiques.

Elle est ainsi partie en Bulgarie et, au regard de sa situation, c'est l'agence nationale à Paris qui a financé sa première formation. Celle-ci concernait le domaine de l'environnement et le montage de projets, notamment avec les pays voisins, membres de l'UE. Elle a bien apprécié cette formation, cela l'a « reboostée » moralement.

⁵⁷ Flichy Béatrice, *op. cit.*, p. 25.

À son retour en France, elle a de nouveau eu une période d'inactivité, ce qui l'a amenée à faire une deuxième formation. C'est une amie de Slovénie qui lui avait envoyé un lien vers un autre réseau, le « *Youth Network* », qui cherchait à ce moment là des Français. Elle a candidaté et deux jours après, elle a reçu une réponse positive. Elle est ainsi allée à Palerme, en Sicile, pour faire une formation sur les méthodes de l'éducation informelle.

Elle est de nouveau partie par la suite en Turquie sur le thème du volontariat et de l'entrepreneuriat et une autre est programmée prochainement au Portugal, sur l'employabilité des jeunes en Europe. Elle explique qu'elle a préféré suivre ces formations au lieu de rester inactive ou de travailler dans un domaine qui ne lui convient pas. Elle souhaite vraiment intégrer un poste qui réponde à ses attentes et, aujourd'hui, elle est toujours à sa recherche.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

Cette mission auprès d'enfants handicapés l'a amenée à réfléchir de nouveau à son orientation professionnelle. Le SVE lui a permis de tester le métier d'éducatrice spécialisée et de se rendre compte que cela ne lui convenait pas. À son retour, elle n'a donc pas repris ses études, ne sachant pas, une nouvelle fois, vers quelle voie se diriger. Elle a alors enchaîné plusieurs « jobs » puis s'est finalement tournée vers un service civique qui, pour elle, était une nouvelle opportunité de découvrir le monde du travail tout en étant volontaire. [...]

Elle s'occupe ainsi actuellement des échanges de volontaires au niveau européen, elle met en place pour cela des manifestations. La mission dure un an, au conseil général, jusqu'en mars 2012. Cette nouvelle expérience et la rencontre de divers professionnels, l'ont finalement dirigée vers des études en licence d'administration économique et sociale (AES), qu'elle commencera à la rentrée.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Après son SVE, il est rentré en France. Il a connu une période de chômage de six mois puis est reparti en Italie et y a vécu pendant un an. Il était alors de nouveau volontaire dans l'association où il était lors de son SVE, mais sans cadre légal. Il échangeait des travaux chez eux, contre le logement et la nourriture. Il faisait du *Wwoofing*⁵⁸, une pratique de volontariat dans les fermes. C'était donc le même principe, il allait chez quelqu'un, faisait quelques heures de travaux et en échange, il était nourri et hébergé.

Il a fait cela pendant un an, tout en continuant à animer des chantiers de jeunes. Cela lui a permis de découvrir de nouveaux endroits, qu'il n'avait pas visités durant son SVE. À deux reprises, il a également été salarié par l'association. Une fois, il est intervenu dans un camp de vacances pour enfants et une autre, il a animé un chantier. Mais ces contrats ne sont intervenus qu'à la fin.

Il est revenu en France en aout 2010 et a trouvé un emploi au Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC). Il est aujourd'hui animateur de développement local, auprès de jeunes. En lien avec son SVE, il mène des actions dans le domaine agricole notamment.

Extrait de résumé d'entretien, Mickaël, 26 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

À différents niveaux, ces trois anciens volontaires ont poursuivi leur engagement le temps de définir plus précisément un projet. Avant le SVE, l'une était à la recherche d'un emploi, une autre avait interrompu ses études pour se réorienter et le dernier avait démissionné, son travail ne lui convenant pas. Tous ont dû affronter de nouveau ces situations à leur retour. Le point commun de ces jeunes est

⁵⁸ Cette expression vient de Wwoof qui signifie *World wide opportunities on organic farms* (offres d'emploi mondiales dans les fermes bio). Le wwoofing repose sur l'échange. Les hôtes offrent la nourriture, l'hébergement et les occasions d'apprendre contre une assistance en maraîchage, jardinage ou tout autre travail agricole. Le wwoofing exclut tout échange monétaire et propose justement un modèle alternatif.

qu'ils se cherchaient professionnellement avant le SVE et celui-ci leur a permis d'accéder à un réseau leur offrant diverses opportunités ou, plus précisément, d'envisager d'autres formes d'engagements. Cependant, cela traduit avant tout une absence de projet au préalable.

Dans les deux extraits d'entretiens suivants, les jeunes se sont engagés, eux aussi, sans projet précis, pour changer d'air ou sur une opportunité. Alors qu'ils avaient un emploi, ils ont démissionné pour partir en SVE. À leur retour, ils ont dû faire face au chômage.

Elle explique que le retour a été difficile car, ayant démissionné avant son départ, elle n'avait aucun droit au chômage. Pendant dix mois, durant son SVE, elle avait un rythme, pas de contraintes administratives et le retour à la réalité a été douloureux. Cela a impliqué qu'elle retourne vivre chez ses parents car, sans contrat de travail, elle ne pouvait prétendre à un logement.

Sans emploi, la première chose qu'elle avait à faire à son retour était de trouver un travail. Cependant, rentrée en juillet, ce n'était pas la période la plus propice. Elle avait déjà anticipé cette démarche en effectuant des recherches depuis la Pologne mais elle n'avait reçu que des réponses négatives à ses candidatures. Elle a finalement eu des entretiens d'embauche vers la fin du mois de septembre et début octobre. Voyant qu'elle avait des difficultés à trouver un emploi, elle avait entamé une formation mais au bout de quinze jours de cours, le dernier entretien qu'elle avait fait s'est avéré positif. Elle a finalement mis moins de six mois pour réintégrer la vie active. Depuis, elle est toujours en emploi, cela va faire trois ans qu'elle est en CDI. [...]

Selon elle, il faudrait davantage préparer le retour. Il lui semble que sur d'autres dispositifs, il y a des bourses pour le retour, pendant au moins un mois ou deux, pour ne pas être sans ressources, ce qu'elle a, elle, mal vécu.

Extrait de résumé d'entretien, Maud, 31 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans et demi, octobre 2011.

À son retour en France, il a de suite repris une activité professionnelle. Il dit en effet qu'il avait utilisé toutes ses économies en Bulgarie et qu'il lui était nécessaire de retrouver rapidement un emploi. Il a donc fait de l'intérim dans une société de vente par internet. Il a ensuite été contrôleur sur des wagons de train... Le fait d'avoir réalisé un SVE ne lui a pas permis de se diriger davantage dans une voie et de se stabiliser professionnellement.

Aujourd'hui, il travaille en tant que menuisier en CDI. Il a commencé récemment, cet emploi semble lui convenir et il espère pouvoir continuer dans cette voie.

Extrait de résumé d'entretien, Johnny, 29 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

Ici, les deux anciens volontaires ont recherché directement un emploi à leur retour. Après une période de chômage ou d'accumulation de différents contrats, ils ont finalement retrouvé une activité stable. Mais ils ont vécu difficilement leur retour, notamment du fait du manque de ressources financières. Ayant démissionné, ils ne pouvaient prétendre aux allocations chômage.

Le STAJ constate aussi que l'« après-SVE » peut-être complexe pour les jeunes.

Le retour en France n'est pas simple et plusieurs jeunes ont des difficultés à se remettre d'une telle expérience. Pour certains, les plans d'avenir sont chamboulés et ce qui avait été prévu au départ, n'est plus d'actualité de par ce qu'ils ont vécu. Le retour peut donc être perçu comme un inconvénient dans le sens où le jeune peut ne pas trouver de réponses quant à ses désirs d'expression, d'orientation professionnelle... Pendant la période du SVE, le jeune est totalement

pris en charge. Il est nourri, hébergé, a de l'argent de poche, une protection sociale, des directives à suivre, un collectif auquel il s'attache... Au retour, le volontaire peut être désorienté.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Le retour est vécu difficilement par les jeunes particulièrement lorsque ce qui était prévu est remis en question ou qu'il n'a pas été anticipé. Si dans les cas précédents, la plupart ont fini par trouver une stabilité professionnelle (trois sont en CDI, un en service civique), cela a parfois été long et cette période inconfortable. Pour limiter ce phénomène, il faut que les jeunes soient préparés à leur retour, notamment au travers d'un accompagnement. Avant le départ, il est important de faire prendre conscience aux futurs volontaires de ce qu'ils attendent du SVE et voir en quoi celui-ci s'inscrit dans leur projet personnel et/ou professionnel, de façon à ce que leur engagement ait une pertinence.

Selon elle, le rôle d'accompagnateur de la structure d'envoi se fait surtout avant le départ. C'est aider le volontaire à prendre conscience de ce qu'est l'engagement. C'est aussi mettre en lien le projet du SVE avec le projet du jeune lui-même.

Il faut l'amener à réfléchir sur ses attentes. Le but est qu'il parte dans de bonnes conditions et qu'il prenne le meilleur de son volontariat pour qu'à son retour, l'expérience soit valorisée.

Extrait de résumé d'entretien, les Compagnons bâtisseurs, septembre 2011.

Puis, au cours de leur volontariat, il s'agit de voir si celui-ci répond à leurs attentes et s'il coïncide avec leur projet. Et enfin, la préparation au retour est l'occasion pour eux de s'exprimer sur cette expérience et d'organiser l'« après-SVE ».

En ce sens, le cycle de formation préconisé par le PEJA est nécessaire. Et notamment, la préparation au départ et celle du retour qui, aujourd'hui, ne sont plus prises en charge par les agences nationales.

L'évaluation de l'AFPEJA fait elle aussi le constat de cette nécessité d'organiser « l'après SVE ». Cette préoccupation est récurrente dans les réponses faites aux questionnaires et dans les entretiens menés auprès des anciens volontaires : « *C'est une espèce de leitmotiv !* »

Cet accompagnement est ressenti comme un besoin pour préparer leur vie professionnelle, mais aussi d'un point de vue plus personnel, notamment pour échanger sur l'expérience et la faire partager. C'est d'autant plus vrai pour ceux qui n'ont pas anticipé leur retour : « *C'est tant au niveau professionnel par un suivi, une évaluation, un soutien pour les aider à reprendre pieds dans leur vie professionnelle qu'au niveau relationnel, temps d'échange, de rencontres et de partage. Seuls ceux qui ont interrompu un cycle d'études, donc ont un retour a priori "programmé" ne connaissent pas vraiment de difficultés. Ils ne sont pas pour autant complètement à l'abri d'un imprévu (relationnel, ou changement d'orientation), mais ils reprennent dès leur arrivée une activité, donc une vie sociale et une place dans leur entourage*⁵⁹. »

⁵⁹ Flichy Béatrice, *op. cit.*, p. 28.

4.2. Le rôle des formations avant le départ et au retour du SVE

Le SVE doit permettre aux jeunes, à différentes étapes, d'échanger, de partager et d'évaluer leur expérience. Le cycle de formation, qui consiste en une préparation au départ, un séminaire à l'arrivée, une évaluation à mi-parcours et un temps d'échange au retour, tend à répondre à ce besoin.

Ces étapes sont importantes et les jeunes ont exprimé une certaine satisfaction quant à celles-ci⁶⁰. La première formation leur a permis de se préparer et d'être rassurés pour la suite. Celles se déroulant pendant le SVE (à l'arrivée et à mi-parcours) ont été des moments forts d'échanges interculturels, propices au sentiment de citoyenneté européenne. Et enfin, celle du retour est jugée comme nécessaire pour « atterrir » de cette expérience.

Cependant, sur ces quatre formations, seules les deux qui ont lieu durant le SVE sont organisées par les agences nationales ou les SALTO régionaux⁶¹. Les deux autres, intervenant avant et après le service, sont dorénavant à la charge des structures d'envoi. Le STAJ exprime les difficultés rencontrées par celles-ci pour les mettre en place. Dans certains cas, elles n'ont pas lieu.

Jusque fin 2010, pour le SVE qui durait entre six et douze mois, il existait une formation, de cinq jours, de préparation au départ. Cette dernière permettait de questionner les motivations, les droits et devoirs, le processus interculturel, la distance avec ses proches, afin que le volontariat se déroule pour le mieux. Quand le jeune arrivait dans le pays d'accueil, il avait déjà des bases sur le fonctionnement, les pratiques culturelles et les missions qu'il avait à effectuer. La formation se déroule dorénavant une à deux semaines après leur arrivée dans le pays. Il y a ensuite une formation à mi-parcours qui consiste en une évaluation de ce qui a été réalisé.

Puis, jusqu'en février 2011, il y avait une formation au retour, en France, qui durait quatre jours et qui permettait de réunir les jeunes partis à la même période.

Aujourd'hui, les formations durant le SVE sont maintenues mais celles du départ et du retour n'existent plus. Ce sont alors les structures d'envoi qui ont en charge ce travail mais elles ont beaucoup moins de temps à leur accorder et ne sont pas financées pour. L'interviewée explique que l'accompagnement devient moins important.

Par exemple, à leur retour, les jeunes ont un besoin important de s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu et souvent, ils peuvent agacer la famille et les amis. Il y a alors une certaine demande de leur part d'un lieu d'expression et la formation le permettait. Ils travaillaient aussi sur la façon de saisir leur expérience pour entrer dans un champ professionnel, un fonds d'insertion et valoriser les qualités acquises en général. Ces formations étaient obligatoires dans le parcours du volontaire et étaient prises en charge par l'agence française. [...] Aujourd'hui, en dehors de l'entretien obligatoire avec la structure d'envoi, les liens ne sont pas toujours maintenus après leur retour.

Extrait de résumé d'entretien, STAJ, Tours, juillet 2011.

Pourtant, ces formations sont nécessaires pour les jeunes parce qu'elles permettent de replacer l'expérience du SVE dans le cadre d'un parcours plus large. Et au regard de ceux pour qui le retour a été difficile, cet encadrement semble primordial. Trois jeunes filles expriment l'importance de celles-ci. L'une d'entre elles, dont le retour n'a pas été simple, regrette de ne pas avoir pu y assister.

⁶⁰ Se reporter à la partie II : « Une étape clé dans les parcours de vie », p. 41.

⁶¹ Le Centre de ressources SALTO-Youth (*Support and advanced learning & training opportunities*) peut être traduit par « Soutien et opportunités de formation et d'apprentissage avancées ».

La formation du retour a eu lieu au mois de novembre, soit trois mois après la fin de son SVE (août), ce qui lui a permis d'avoir du recul. Il s'agissait, là, de faire le bilan. Pour elle, l'« atterrissage » s'est bien déroulé, car elle est partie revivre chez ses parents et a vite retrouvé un quotidien. Mais pour ceux qui reviennent et doivent affronter des difficultés immédiates, ce laps de temps avant le séminaire peut-être moins bénéfique. Elle explique qu'au niveau des périodes de retour, il y avait à la fois des personnes tout juste rentrées, d'autres qui étaient restées vivre dans leur pays d'accueil quelque temps et étaient venues exprès et enfin quelques-unes étaient revenues depuis très longtemps mais n'avaient pas eu la possibilité de participer plus tôt à un séminaire. Elle, elle savait ce qu'elle voulait pour la suite de son parcours. Mais elle a constaté lors de cette réunion, que beaucoup de jeunes, partis avant ou pendant leurs études, n'étaient pas dans ce cas. Finalement, selon elle, l'ambiance générale donnait la sensation que les jeunes étaient encore plus « perdus » qu'avant. [...]

La formation du retour est importante pour recadrer l'après-SVE. Elle explique qu'il est parfois difficile de revenir d'une telle expérience.

Extrait de résumé d'entretien, Marjorie, 25 ans, en emploi, de retour de SVE depuis 3 ans, octobre 2011.

La formation au retour a été très intéressante dans le sens où, selon elle, elle permet de faire le point sur cette expérience mais aussi d'être informé des autres dispositifs existants et auxquels les jeunes ont la possibilité de candidater. Ces formations sont indispensables et il est vraiment dommage de supprimer certaines d'entre elles. Elle explique que la dernière est particulièrement importante pour avoir du recul et rebondir après une telle expérience.

Extrait de résumé d'entretien, Caroline, 27 ans, à la recherche d'un emploi, de retour de SVE depuis 9 mois, octobre 2011.

À son retour, elle a eu un entretien avec sa structure d'envoi. Une formation « bilan » d'une semaine était normalement programmée après son SVE. Des premières dates de formation lui avaient été annoncées et la jeune fille avait fait en sorte de se rendre disponible sur celles-ci, en refusant temporairement toute activité professionnelle. Finalement, ces dates ont été décalées à plusieurs reprises et lorsqu'elles se sont confirmées, la jeune fille était en emploi. Les délais étaient assez importants et elle se trouvait continuellement en attente. Plus tard, elle a quitté la région pour d'autres activités. Elle a été très déçue de ne pas pouvoir suivre cette formation. Elle explique qu'elle a vécu une expérience mitigée et qu'elle ressentait le besoin d'en parler avec d'autres personnes, d'autres volontaires.

Extrait de résumé d'entretien, Mélanie, 20 ans, étudiante, en service civique, de retour de SVE depuis 1 an et demi, octobre 2011.

Les organisations d'envoi ont toutes expliqué ne pas avoir de regard sur ce que deviennent les jeunes après leur SVE. Le suivi, tel qu'il est organisé aujourd'hui, ne le permet pas.

Revient ici l'idée de la nécessité d'un accompagnement à la sortie du SVE, d'autant plus nécessaire pour ceux qui n'ont pas de projet après leur volontariat. Ces jeunes sont déjà repérables avant leur engagement car, souvent, ce sont ceux qui partent sans objectif précis, autre que « s'évader » ou « trouver sa voie ». Un suivi plus poussé de ces derniers semble nécessaire de façon à préparer au mieux leur départ et à les accompagner au retour, lorsqu'ils se trouvent face à des situations difficiles, notamment l'inactivité et les contraintes que celle-ci entraîne.

D'une façon générale, les limites du SVE, évoquées ici, font appel aux mêmes constats : un manque de communication et d'accompagnement. D'une part, il est essentiel de développer la communication sur

le dispositif pour sensibiliser davantage de jeunes et notamment favoriser l'accès des moins diplômés. Mais cela nécessite aussi de garantir le principe d'« accessibilité universelle ». Cette plus grande information permettra aussi d'agir en faveur d'une meilleure reconnaissance du SVE.

D'autre part, un accompagnement plus étroit de certains jeunes serait un atout majeur pour garantir les effets positifs du SVE sur leur parcours, professionnel entre autres. Le soutien pendant le SVE est important et la faiblesse de celui-ci, mise en exergue par les anciens volontaires, amène à réfléchir sur les moyens à mettre en place pour s'assurer de son bon déroulement. Mais au-delà du service lui-même, ceux qui n'ont pas de projet au préalable dans lequel inscrire l'expérience, mais aussi qui ne savent pas comment la mettre en avant pour la suite de leur parcours, nécessiteraient un suivi plus approfondi avant et surtout après leur service.

CONCLUSION

Souvent déjà impliqués et engagés à l'échelle d'une structure, d'un quartier, d'une ville, les jeunes se tournent vers le service volontaire européen pour s'investir au-delà des frontières françaises et profiter d'une expérience unique, qu'ils souhaitent valorisable et utile pour leurs projets personnels et/ou professionnels.

D'après le témoignage de structures d'envoi de la région Centre et d'anciens volontaires européens, l'inscription dans ce dispositif constitue une véritable étape dans le parcours de vie des jeunes. Tous expriment clairement qu'il permet d'acquérir des savoir-faire et savoir-être, qu'il contribue à un enrichissement personnel, culturel mais aussi professionnel. Rencontre de l'autre et de nouveaux horizons, réalisation d'une mission, citoyenneté et mobilité européenne sont autant d'aspects du dispositif qui permettent aux volontaires de se construire. Le SVE est alors souvent perçu comme un moyen d'acquérir une expérience, des compétences, parfois de se trouver, tout en exerçant une activité citoyenne, dans un milieu culturel différent. Il participe ainsi à la définition du projet de vie des jeunes, notamment professionnel, et est considéré, pour cela, comme un réel atout.

Cependant, des limites se font ressentir. Le manque de communication entraîne une méconnaissance générale qui implique une moindre valorisation de l'expérience et une inégalité d'accès au dispositif. Si 2011 a été déclarée « année européenne du volontariat » afin de susciter l'engagement, il n'en demeure pas moins que le SVE présente certains caractères « élitistes » sur lesquels il est nécessaire de travailler. Il semble ainsi important de diffuser davantage l'information auprès des jeunes et de veiller au principe d'« accessibilité universelle ».

Par ailleurs, certains expriment des difficultés à valoriser cette expérience. Le service reste en effet peu connu et reconnu, notamment dans les milieux scolaires et professionnels. À leur retour, les jeunes ne sont pas toujours « outillés » pour présenter ce qu'ils ont vécu et appris durant leur mission. De plus, en lien ou non avec un projet plus global, ils éprouvent parfois des difficultés à inscrire leur volontariat dans une logique de parcours et à le mettre en valeur sur un CV ou lors d'un entretien. Un besoin d'accompagnement sur ce point, entre autres, se fait particulièrement ressentir. Un suivi plus poussé dans cette étape de l'« après-SVE » serait un atout. La préparation au départ et au retour apparaît comme primordiale pour cadrer au plus près des besoins des volontaires et prévenir au mieux leurs difficultés, avant, pendant et après le SVE.

Annexes

Présentation du service volontaire européen

• Le service volontaire européen, le programme de l'Union européenne, par *Jean-Claude Richez*, coordonnateur de la mission observation et évaluation de l'INJEP

« L'Union européenne (UE) a, dès les années 1990, mesuré l'opportunité en matière d'insertion sociale et d'accès à la citoyenneté que représentent les activités de volontariat pour les jeunes Européens. Aussi, pour compléter les dispositifs d'échanges existants au bénéfice des étudiants (Erasmus, Leonardo...) et offrir aux jeunes (quel que soit leur niveau de formation) un accès démocratique à la mobilité, l'UE a lancé en 1996 le service volontaire européen (SVE). Après une période pilote, le SVE est devenu une des actions plébiscitées du programme Jeunesse 2000-2006. Depuis 2007, il est un des volets du programme européen Jeunesse en action (PEJA).

Labellisé service civique par la loi du 10 mars 2010, le service volontaire européen s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans. Il est développé dans les 27 États-membres ainsi que dans un grand nombre de pays partenaires de l'UE. Durant 2 à 12 mois, le jeune volontaire participe aux activités d'une organisation à but non lucratif (association, collectivité locale...) d'un autre pays, dans divers domaines : animation socio-culturelle, protection du patrimoine, information des jeunes, aide aux personnes en difficulté...

Pour les jeunes les plus en difficulté (« jeunes avec moins d'opportunités » dans la nomenclature du programme européen Jeunesse en action), il existe une formule spécifique de projet allant de 2 semaines à 2 mois assorti d'un tutorat renforcé.

Un encadrement pédagogique personnalisé est mis en place avant, pendant et après le projet SVE par les organisations et l'agence nationale, garantissant ainsi la qualité du projet. Le jeune reçoit de l'argent de poche et bénéficie d'une protection sociale prise en charge par la Commission européenne. Les autres frais liés au projet (voyage, hébergement, restauration, soutien linguistique...) sont financés par le programme européen Jeunesse en action (8600 euros en moyenne pour un projet de 9 mois) et les organisations impliquées.

L'expérience peut être validée par la délivrance du certificat *Youthpass* fondé sur l'évaluation de 8 compétences-clés déterminées dans la stratégie de Lisbonne.

Aujourd'hui les États membres sont de plus en plus convaincus qu'il faut prioriser la reconnaissance des acquis de la mobilité comme un levier vers une meilleure employabilité des jeunes.

Chaque année, 6000 jeunes participent au SVE dont 900 jeunes Français qui partent dans d'autres pays (Grèce, Pologne Allemagne, Italie, Espagne...).

Il faut noter que 700 organisations françaises concourent activement à la mise en œuvre de ces volontariats.

Au vu des résultats encourageants de cette action, la Commission européenne se donne pour objectif d'augmenter le nombre de bénéficiaires.

En France, c'est l'Agence française du programme européen jeunesse en action (AFPEJA – www.jeunesseenaction.fr), implantée à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), qui est chargée, au nom de la Commission européenne, de la mise en œuvre du programme européen Jeunesse en action (PEJA) en France. »

Jean-Claude Richez, *Panorama des différentes formes de volontariat et de service civique en Europe, Rapport d'étude, INJEP, février 2011, p. 9.*

• Jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO), par la Commission européenne

« L'une des principales priorités de l'Union européenne est de donner accès au programme Jeunesse en action à tous les jeunes, y compris ceux qui ont moins d'opportunités.

Les jeunes ayant moins d'opportunités sont ceux qui se trouvent dans une situation défavorisée par rapport à leurs pairs, parce qu'ils sont confrontés à une ou plusieurs des situations et obstacles mentionnés dans la liste non exhaustive ci-dessous. Dans certains contextes, ces situations ou obstacles ne permettent pas aux jeunes d'accéder de façon satisfaisante à l'éducation formelle et non formelle, à la mobilité transnationale et à la participation, la citoyenneté active, l'épanouissement personnel et l'intégration dans la société dans son ensemble.

- Obstacles sociaux: jeunes confrontés à une discrimination à cause de leur genre, religion, orientation sexuelle, handicap, etc.; jeunes ayant des compétences sociales restreintes, des comportements antisociaux ou sexuellement à risques; des jeunes dans une situation précaire; jeunes incarcérés (ou l'ayant été), dépendant de la drogue ou de l'alcool (ou l'ayant été); jeunes parents ou parents célibataires; orphelins, jeunes provenant de familles « déchirées ».
- Obstacles économiques: jeunes aux moyens de subsistance réduits, avec des sources de revenus réduits, dépendant du système des allocations sociales, au chômage longue durée ou en situation de précarité; jeunes sans domicile fixe, jeunes endettés ou avec des problèmes financiers.
- Handicap: jeunes présentant des dysfonctionnements mentaux (intellectuels, cognitifs, d'apprentissage), des infirmités physiques, des déficits sensoriels ou autres.
- Difficultés éducatives: jeunes ayant des difficultés d'apprentissage, jeunes ayant quitté l'école prématurément; jeunes peu qualifiés, jeunes avec des résultats scolaires insuffisants.
- Différences culturelles: jeunes immigrés ou issus de familles d'immigrés ou de réfugiés; jeunes appartenant à une minorité nationale ou ethnique; jeunes ayant des difficultés d'adaptation linguistique ou d'intégration culturelle.
- Problèmes de santé: jeunes ayant des problèmes de santé chroniques, des maladies ou des états psychiatriques sévères; jeunes ayant des problèmes de santé mentale.
- Obstacles géographiques: jeunes issus des zones rurales ou isolées; jeunes vivant sur de petites îles ou dans les régions périphériques; jeunes habitant dans des zones aux services limités (transports en commun limités, peu d'équipements, villages abandonnés).

Les groupes et les organisations de jeunesse sont invités à prendre les mesures adéquates pour éviter l'exclusion de ces groupes cibles spécifiques. Cependant, il est possible que des jeunes confrontés à une situation ou à un obstacle spécifique soient défavorisés par rapport à leurs pairs dans leur propre pays ou région, mais pas dans un autre pays ou région.

Le programme Jeunesse en action s'adresse à tous, c'est pourquoi il faut travailler à intégrer les jeunes ayant des besoins spécifiques. Au-delà de l'accessibilité pour tous, le but du programme Jeunesse en action est de servir d'outil pour améliorer l'inclusion sociale, la citoyenneté active, l'emploi des jeunes ayant moins d'opportunités et de contribuer à la cohésion sociale dans son ensemble.

Une stratégie «d'inclusion» a été rédigée pour le programme Jeunesse en action et sert de cadre commun pour soutenir les actions et les efforts mis en place par la Commission, les États membres, les agences exécutives et nationales, afin de faire de l'inclusion une priorité dans leur travail. »

Commission européenne, *Guide du programme européen Jeunesse en action*, valable à partir du 1^{er} janvier 2011, pp 7-8.

• **Nombre de jeunes touchés par le SVE en France**

Total de volontaires envoyés et accueillis entre 2001 et 2010

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Envoi	419	467	320	458	442	567	434	604	831	920	5462
Accueil	247	307	242	257	267	384	298	395	545	398	3340
Total	666	774	562	715	709	951	732	999	1376	1318	8802

Source : AFPEJA.

Références

Bibliographie

Bardot Elaine, *Le volontariat européen dans le parcours d'insertion des jeunes : expérience de mobilité au cœur d'un projet*, mémoire de master 2 Anthropologie, université Lyon-II, AFPEJA, INJEP, 2010/2011, 113 p.

Bouchaud Nicolas, *Les obstacles à l'accès aux jeunes au service volontaire européen*, mémoire de master 2 sociologie, université catholique de l'Ouest, AFPEJA, INJEP, 2010-2011.

Cohen Delphine, « Service volontaire européen : le public, les apports du programme », *Agora débats/jeunesses*, n° 47, mai 2008, pp. 70-83.

Commission européenne, *Guide du programme européen Jeunesse en action*, valable à partir du 1^{er} janvier 2011, 145 pages.

Flichy Béatrice, *Le Service volontaire européen, avant, pendant, après*, Évaluation de l'Agence française du programme européen Jeunesse, 2002.

Richez Jean-Claude, *Panorama des différentes formes de volontariat et de service civique en Europe*, Rapport d'étude, INJEP, février 2011.

Sitographie

Agence française du programme européen Jeunesse en action : www.jeunesseenaction.fr.

Les Compagnons bâtisseurs Centre : www.compagnonsbattisseurs.org/index.php?id=3

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre : www.centre.drjcs.gouv.fr/Programme-europeen-jeunesse-en.html

FRMJC du Centre : <http://frmjcinternational.wordpress.com/>

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire : www.injep.fr/

Plate-forme SignAll : <http://signall.wordpress.com>

Réseau de volontaires européens : www.sve-connexion.org/

STAJ Touraine : <http://stajtouraine.blogspot.com/>

Glossaire

AFPEJA	Agence française du programme européen Jeunesse en action
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BIJ	Bureau information jeunesse
BTS	Brevet de technicien supérieur
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDD	Contrat à durée déterminée
CESOD	Cabinet d'études sociodémographiques
CFA	Centre de formation d'apprentis
CRIJ	Centre régional d'information jeunesse
CSP	Catégorie socio-professionnelle
CV	Curriculum vitae
DDJSCS	Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
ERASMUS	<i>European region action scheme for the mobility of university students</i>
FEJ	Fonds européen pour la jeunesse
FLE	Français langue étrangère
FRMJC	Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture
INJEP	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
JAMO	Jeunes ayant moins d'opportunité
MJ	Maisons de la jeunesse
MJC	Maisons des jeunes et de la culture
SCI	Service civil international
STAJ	Service technique pour les activités jeunesse
SVE	Service volontaire européen
PEJA	Programme européen Jeunesse en action
UE	Union européenne
VIE	Volontariat international en entreprise
VSI	Volontariat de solidarité internationale

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, est un établissement public national placé sous la tutelle du ministre chargé de la jeunesse, qui a pour mission :

- d'observer et d'analyser les pratiques et les attentes des jeunes, ainsi que les politiques et les actions qui leur sont destinées ;
- de participer à leur évaluation ;
- de réaliser et de diffuser des études et des analyses conduites dans ces domaines aussi bien sous forme papier que numérique ou dans le cadre de conférences, séminaires, colloques ou rencontres ;
- de contribuer à la connaissance et à l'analyse des politiques en faveur de la jeunesse des autres pays, particulièrement de l'Union européenne ;
- d'exercer une veille documentaire et de constituer un centre de ressources pour les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire ;
- de proposer, en cohérence et en complémentarité avec ces missions, des activités de formation, d'études et de conseil, ou sa participation à l'organisation de manifestations en faveur de la jeunesse.

L'INJEP fonctionne ainsi comme un centre d'expertise et un laboratoire d'idées au service des politiques de jeunesse.

L'INJEP a, en outre, été désigné comme l'agence de mise en œuvre du programme européen Jeunesse en action qui complète dans le champ de l'éducation non formelle les programmes européens de formation initiale et de formation tout au long de la vie.

L'INJEP, enfin, fait partie du groupement d'intérêt public constituant l'Agence du service civique.



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Établissement public sous la tutelle du ministre chargé de la jeunesse

95, avenue de France 75650 Paris Cedex 13

Tél. : 01 70 98 94 00 Site : www.injep.f